

Budget des dépenses

Pour la période se terminant le 31 mars 2005



Rapport sur le rendement

Handwritten signature of Jacques Saada.

Jacques Saada

Ministre de l'Agence de développement économique
du Canada pour les régions du Québec

TABLE DES MATIÈRES

SECTION 1 : SURVOL DE L'AGENCE ET RENDEMENT MINISTÉRIEL	1
1.1 Message du ministre	1
1.2 Déclaration de la direction	3
1.3 Renseignements sommaires	5
1.3.1 Raison d'être	5
1.3.2 Résultats stratégiques et cadre de planification et de reddition de comptes	6
1.3.3 Action de l'agence pour favoriser le développement régional	9
Que fait l'agence ?	10
Après de qui ?	10
Que cherche-t-elle à atteindre ?	12
Comment fait-elle ?	13
1.4 Rendement ministériel	18
1.4.1 Interprétation des résultats et bases de référence en vue d'une reddition de comptes	18
1.4.2 Contexte du rendement	20
1.4.3 Ressources humaines et financières	24
1.4.4 Portrait des interventions - Principaux extrants	25
1.4.5 Principaux résultats de l'agence	27
1.4.6 Réalisations au regard des engagements	31
SECTION 2 : ANALYSE DU RENDEMENT PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE	39
2.1 Résultat stratégique n° 1 : <i>Compétitivité des entreprises</i>	39
2.1.1 Activité de programme : <i>Développement des entreprises</i>	39
2.2 Résultat stratégique n° 2 : <i>Vitalité des collectivités</i>	46
2.2.1 Activité de programme : <i>Amélioration de l'environnement économique des régions</i>	46
2.2.2 Activité de programme : <i>Amélioration des infrastructures collectives</i>	51
2.2.3 Activité de programme : <i>Prestation de mesures spéciales d'ajustement</i>	55
SECTION 3 : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	61
3.1 Renseignements sur l'organisation	61
3.2 Rendement financier	62
3.2.1 Comparaison des dépenses prévues aux dépenses réelles	63
3.2.2 Activités de programme	64
3.2.3 Sommaire des crédits votés et législatifs	65
3.2.4 Coût net pour l'agence au cours de l'exercice financier 2004-2005	66
3.2.5 Sources des revenus non disponibles par activité de programme	67
3.2.6 Renseignements sur les programmes de paiements de transfert (PPT)	68

3.3 Réponses aux comités parlementaires, aux vérifications et aux évaluations pour l'exercice financier 2004-2005	69
3.4 Stratégie de développement durable	72
3.4.1 Contribution à long terme des buts, des objectifs et des cibles à l'atteinte des résultats stratégiques de l'agence	74
3.4.2 Ajustements apportés suite aux leçons apprises	74
3.5 Initiative d'amélioration des services	75
3.5.1 Programmes et services visés par un plan d'amélioration	75
3.5.2 Établissement des niveaux de base relatifs à la satisfaction des clients et progrès accomplis en vue d'atteindre les objectifs fixés en matière de satisfaction	76
3.5.3 Normes de service pour tous les services publics clés : établissement des normes et rendement afférent	77
3.5.4 Principales réalisations au titre de l'amélioration des services du point de vue des citoyens	77
 SECTION 4 : INITIATIVES LIÉES AU CADRE DE RESPONSABILISATION DE GESTION DU GOUVERNEMENT	 79
4.1 Régie et orientations stratégiques	80
4.2 Gestion des risques	80
4.3 Apprentissage, innovation et gestion du changement	81
4.4 Valeurs de la fonction publique et les personnes	82
4.5 Services axés sur les citoyens	84
4.5.1 Gouvernement en direct	84
4.5.2 Langues officielles - Partie VII - Article 41 de la <i>Loi sur les langues officielles</i>	85
 ANNEXE 1 : OUTILS D'INTERVENTION DE L'AGENCE EN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	 87
Accompagnement et avis	89
Renseignements et références	89
Appuis financiers	89
Programmes réguliers liés au mandat de base de l'agence	90
Programmes dédiés dans le cadre du mandat de base de l'agence	92
Programmes mandatés par le gouvernement du Canada et d'autres ministères fédéraux	92
 ANNEXE 2 : MÉTHODOLOGIE LIÉE À LA MESURE DU RENDEMENT DE L'AGENCE	 95
ANNEXE 3 : PRINCIPAUX CHANGEMENTS LIÉS À LA NOUVELLE ARCHITECTURE D'ACTIVITÉS DE PROGRAMME	99
ANNEXE 4 : LISTE DES ACRONYMES	101
ANNEXE 5 : LISTE DES BUREAUX D'AFFAIRES	103
ANNEXE 6 : PERSONNE-RESSOURCE ET LOIS APPLIQUÉES	105

Section 1

SURVOL DE L'AGENCE ET RENDEMENT MINISTÉRIEL

1.1 Message du ministre

Au-delà des chiffres et des statistiques, on retrouve des femmes et des hommes qui, jour après jour, contribuent au développement de leurs collectivités partout au Canada. Sans la ténacité et la créativité de ces artisans que sont les entrepreneurs, les chercheurs, les travailleurs et les bénévoles, les initiatives du gouvernement du Canada et plus particulièrement de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, que je dirige, n'auraient sûrement pas le même impact sur la vitalité des communautés et la prospérité de nos entreprises.

Nous le savons, l'innovation, la productivité, la commercialisation, l'entrepreneurship ainsi que les capacités de prise en charge du développement par le milieu sont les assises sur lesquelles nous bâtissons pour assurer un développement régional intégré au Québec. En parcourant le Québec, j'ai pu constater les nombreux défis et enjeux qui interpellent ses régions. Dans un contexte de mondialisation des marchés, ce que l'on appelle communément « le village global » prend une signification particulière et différente selon que vous vivez dans un univers urbain comme Montréal ou Québec ou dans des régions de ressources comme l'Abitibi-Témiscamingue ou la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine. Grâce à la présence active de nos 14 bureaux d'affaires qui couvrent l'ensemble du territoire québécois, Développement économique Canada a développé, au fil des années, de concert avec ses partenaires et les organismes du milieu, une proximité, une sensibilité et une fine connaissance des enjeux locaux et régionaux qui font toute la différence en matière de développement régional.

Les résultats obtenus par l'agence et consignés dans le présent rapport sur le rendement confirment que nous sommes sur la bonne voie ; que nous contribuons pleinement au développement régional au Québec. En 2004-2005, les 2 100 projets de développement en cours de réalisation appuyés par l'agence représentaient des investissements de près d'un milliard de dollars pour le développement des régions du Québec. En ajoutant les investissements provenant des autres bailleurs de fonds, la valeur totale de ces projets pour la même période s'élève à près de quatre milliards de dollars.

Les résultats présentés dans ce rapport sont indissociables des efforts de nos partenaires et des entrepreneurs pour assurer le développement du Québec. Voilà pourquoi j'aimerais partager mon sentiment de fierté avec les dirigeants et le personnel des entreprises, avec les bénévoles de nos Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) et avec les différents acteurs du développement régional.

Parmi ces acteurs, je tiens à souligner les entreprises d'économie sociale avec lesquelles l'agence a commencé à travailler de façon concertée. Cette intégration vient ainsi reconnaître le rôle sans cesse croissant que l'économie sociale joue au Canada et particulièrement dans la revitalisation des collectivités du Québec.

Et l'avenir s'annonce prometteur. Avec l'adoption du projet de loi C-9 qui accorde un statut autonome à l'agence au même titre que les autres agences de développement régional au pays, Développement économique Canada entend assurer un leadership actif, de concert avec ses partenaires, dans la coordination des interventions fédérales au Québec en matière de développement régional et accorder une attention toute particulière aux collectivités vulnérables ou en difficulté.

Enfin, pour intervenir de façon plus intégrée et ciblée selon les différents types de territoire au Québec, l'agence a élaboré des orientations stratégiques pour les cinq prochaines années (2006-2011) qui cristallisent sa vision du développement par l'entremise d'une approche plus intégrée. Ce travail de réflexion repose sur la nécessité de tendre vers une conception intégrée et multidimensionnelle du développement régional ; et la nécessité d'investir dans l'innovation, le capital humain et les infrastructures modernes comme sources d'avantages compétitifs au XXI^e siècle.

Au cours des prochains mois et des prochaines années, nous aurons collectivement à relever plusieurs défis afin de favoriser la vitalité et la prospérité des collectivités et des PME du Québec. Pour y parvenir, il y a un ingrédient indispensable à la réussite : notre capacité à créer une collaboration entre tous les intervenants, les gouvernements, les entreprises et les communautés. Et les résultats que nous présentons dans le présent rapport témoignent de notre volonté d'investir dans le développement des régions du Québec afin que ces hommes et ces femmes qui travaillent au bien-être de leur collectivité puissent contribuer à la croissance économique et à l'amélioration de leur qualité de vie.



Jacques Saada
Ministre de l'Agence de développement économique
du Canada pour les régions du Québec

I.2 Déclaration de la direction

Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le *Rapport sur le rendement 2004-2005* de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec pour la période se terminant le 31 mars 2005.

Le document a été préparé conformément aux principes de reddition de comptes contenus dans le *Guide de préparation des rapports ministériels sur le rendement 2004-2005* du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :

- Il est conforme aux exigences particulières de reddition de comptes décrites dans le guide.
- Il est fondé sur l'architecture d'activités de programme approuvée du ministère.
- Il présente des renseignements uniformes, complets, équilibrés et précis.
- Il offre un modèle de responsabilisation en ce qui a trait aux résultats atteints aux moyens des ressources et des autorisations accordées.
- Il fait état des sommes qui ont été allouées et approuvées dans le *Budget des dépenses* et les *Comptes publics du Canada*.

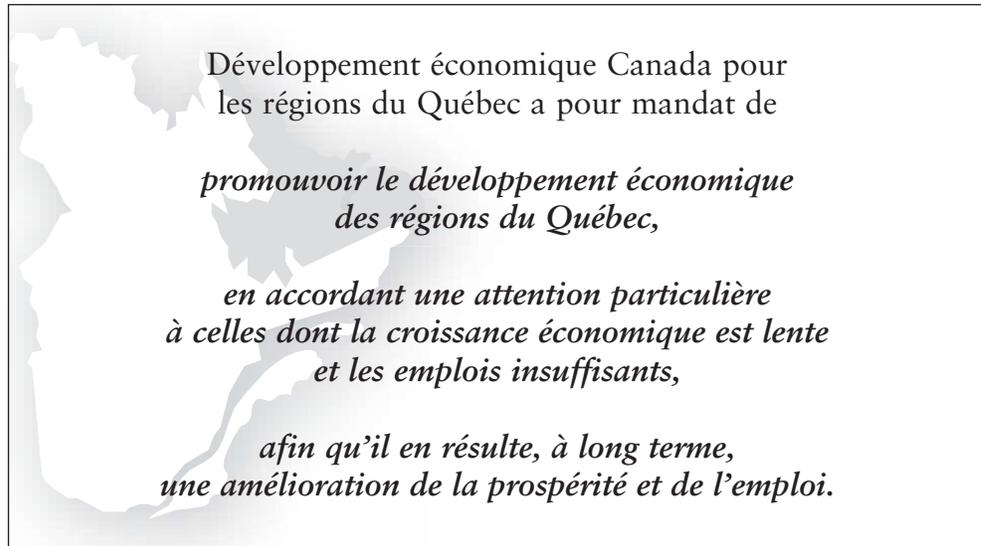


Michelle d'Auray
Présidente

Date : _____ 2005-10-06 _____

I.3 Renseignements sommaires

I.3.1 Raison d'être



En réalisant son mandat, Développement économique Canada aide le gouvernement du Canada à donner suite à son engagement, conformément à l'article 36 de la *Loi constitutionnelle de 1982*, de promouvoir l'égalité des chances de tous les Canadiens et les Canadiennes dans la recherche de leur bien-être et de favoriser le développement régional pour réduire l'inégalité des chances.

En octobre 2004, le ministre responsable de l'agence a déposé le projet de loi C-9 au Parlement. Ce projet de loi avait pour objet de constituer l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec de façon statutaire et de lui donner une base juridique autonome. Le 23 juin 2005, le projet de loi C-9 s'est vu octroyer la sanction royale.

La nouvelle loi prévoit que l'agence établisse et maintienne des partenariats avec les autres ministères fédéraux au Québec afin de jouer son rôle de coordonnateur des interventions fédérales dans le développement régional. L'agence doit également continuer à travailler de concert avec le gouvernement du Québec et les intervenants locaux et régionaux afin d'assurer le développement et la diversification de l'économie des régions du Québec.



La nouvelle loi constituant l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec peut être consultée à l'adresse http://www.parl.gc.ca/PDF/38/1/parlbus/chambus/house/bills/government/C-9_4.PDF

1.3.2 Résultats stratégiques et cadre de planification et de reddition de comptes

L'agence vise des résultats stratégiques adaptés aux défis de l'économie mondiale ainsi qu'à ceux reliés à l'adaptation et au dynamisme des régions du Québec, soit :

- la *Compétitivité des entreprises*
- la *Vitalité des collectivités*.

À l'instar des autres ministères et agences du gouvernement du Canada, l'agence a adopté une nouvelle architecture d'activités de programme en 2004-2005. Les principaux changements apportés à la structure de planification et de reddition de comptes de l'agence, à la suite de l'adoption de cette nouvelle architecture, sont présentés à l'Annexe 3.

Pour l'exercice financier 2004-2005, tout en recherchant l'atteinte de ses résultats stratégiques, l'agence avait identifié deux priorités d'intervention :

- *Innovation — Économie du savoir*
- *Régions éprouvant des difficultés d'adaptation*.

Le schéma suivant présente le cadre de planification et de reddition de comptes de l'agence basé sur son architecture d'activités de programme et ses priorités d'intervention.

MANDAT, RÉSULTATS STRATÉGIQUES, PRIORITÉS D'INTERVENTION ET ACTIVITÉS DE PROGRAMME

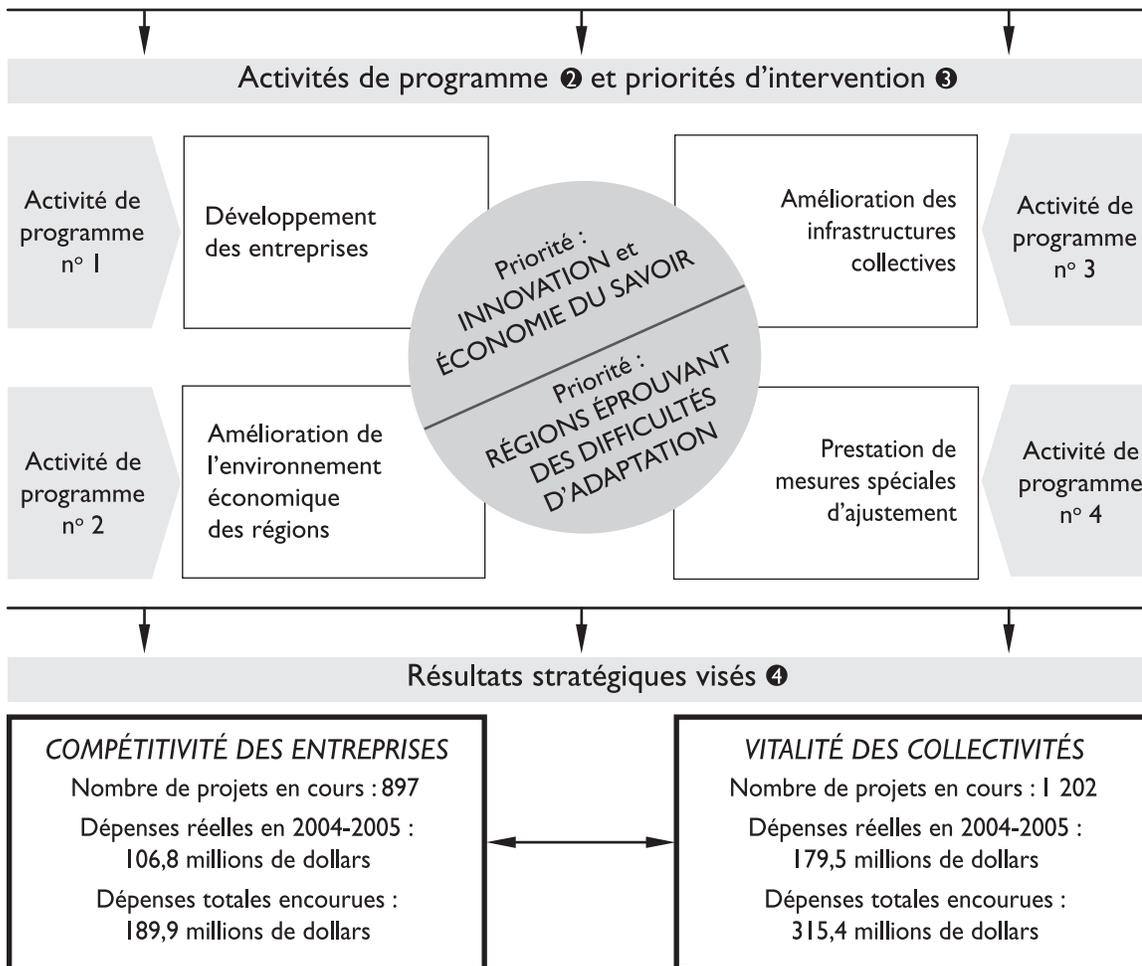
Mandat corporatif ❶

PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS DU QUÉBEC

Nombre de projets en cours : 2 099

Dépenses réelles en 2004-2005 : 286,3 millions de dollars

Dépenses totales encourues : 505,3 millions de dollars

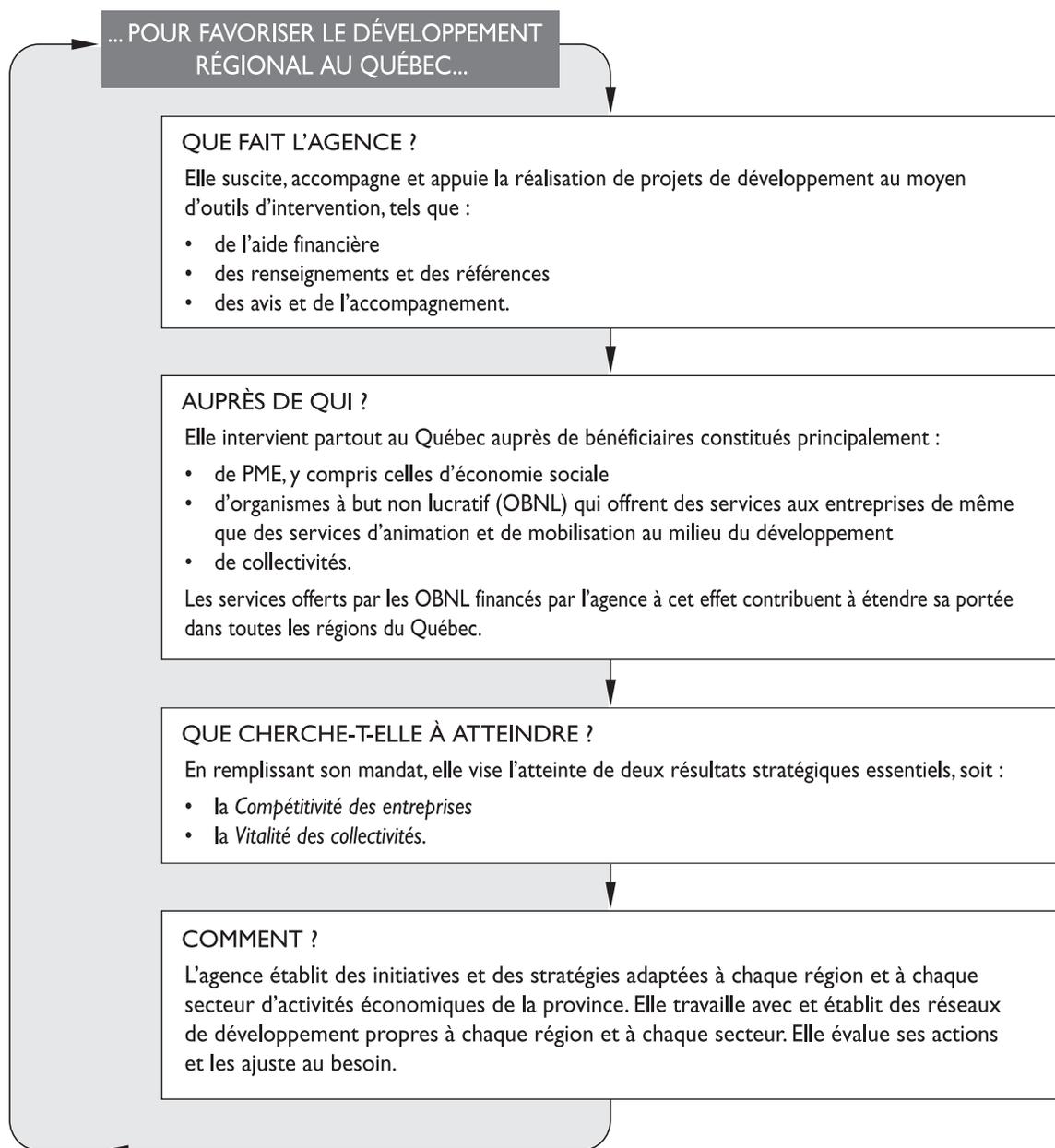


Notes :

- 1 Le *Mandat corporatif* est la raison d'être de l'agence.
- 2 Les *Activités de programme* permettent à l'agence de remplir son mandat et d'atteindre ses résultats stratégiques. Les *Services corporatifs* sont également une activité de programme. Ils appuient les actions entreprises dans le cadre des autres activités de programme de l'agence.
- 3 L'agence met l'accent sur les *Priorités d'intervention* dans le cadre des activités de programme.
- 4 Les *Résultats stratégiques visés* par l'agence sont également des conditions essentielles du développement régional au Québec.

<ul style="list-style-type: none"> ■ Architecture d'activités de programme 	<p>Répertoire de tous les programmes et de toutes les activités menés par un ministère ou une agence. Ces programmes et ces activités sont présentés selon les liens logiques existant entre eux et leurs liens avec les résultats stratégiques auxquels ils contribuent.</p>
<ul style="list-style-type: none"> ■ Résultat stratégique 	<p>Avantage durable à long terme pour les Canadiens et les Canadiennes, lequel découle du mandat, de la vision et des efforts d'un ministère ou d'une agence. Ce résultat représente ce que veut accomplir un ministère ou une agence ; il doit être clair et mesurable et relever directement de la sphère d'influence du ministère ou de l'organisme.</p>
<ul style="list-style-type: none"> ■ Résultats 	<p>Conséquences attribuables en tout ou en partie aux produits et aux services (gamme d'outils d'intervention) offerts par l'agence.</p>
<ul style="list-style-type: none"> ■ Dépense 	<p>Montant d'argent dépensé dans le cadre d'un projet en cours à la suite d'une demande de paiement provenant d'un bénéficiaire.</p>
<ul style="list-style-type: none"> ■ Projet en cours 	<p>Projet qui a fait l'objet d'une dépense par l'agence au cours d'un exercice financier donné. Les dépenses encourues dans le cadre d'un projet sont, de façon générale, garantes de la manifestation de certains résultats.</p>
<ul style="list-style-type: none"> ■ Dépenses totales encourues 	<p>Dépenses totales encourues dans le cadre d'un projet depuis son début jusqu'au 31 mars 2005. Les dépenses totales encourues dans le cadre d'un projet en cours en 2004-2005 peuvent comprendre des dépenses occasionnées au cours d'exercices financiers antérieurs. Cet indicateur fournit une information plus complète des dépenses effectuées par l'agence pour atteindre les résultats présentés.</p>

1.3.3 Action de l'agence pour favoriser le développement régional



Que fait l'agence ?

Développement économique Canada suscite, accompagne et appuie la réalisation de projets de développement sur l'ensemble des régions du Québec. Elle encourage la mise en œuvre de projets de développement qui ne se réaliseraient pas sans son aide, ou qui ne se concrétiseraient pas avec la même ampleur ou qui seraient remis à plus tard, au risque d'être abandonnés.

L'agence dispose d'une gamme d'outils d'intervention. Ainsi, pour remplir son mandat, elle :

- accorde de l'aide financière pour la réalisation de projets de développement
- fournit des renseignements d'affaires de nature générale ou spécialisée
- donne des avis
- offre des services de référence et d'accompagnement.

Avant même que des projets de développement voient le jour, l'agence agit comme catalyseur des forces du milieu pour faire émerger des consensus et développer des stratégies ou des plans de développement adaptés aux réalités et au potentiel des régions. L'agence est ainsi appelée à travailler de concert avec les intervenants locaux et régionaux, c'est-à-dire, entre autres, les représentants des chambres de commerce locales, ceux d'organismes de développement ou des milieux institutionnels, les élus locaux ainsi que les citoyens et les citoyennes intéressés par le développement de leur région. Elle s'occupe également de représenter et de faire valoir leurs intérêts auprès de l'appareil gouvernemental fédéral pour influencer l'élaboration de politiques et la conception de programmes afin de saisir et de tirer profit d'occasions de développement.

En outre, les services d'accompagnement et d'avis ainsi que ceux de renseignement et de référence offerts par l'agence sont souvent cruciaux pour le développement des régions du Québec. Sans ces appuis, bon nombre d'entreprises ou d'intervenants régionaux ne seraient pas en mesure d'amorcer ou de compléter l'élaboration de projets structurants pour leur région, ni même d'obtenir des contributions de la part d'autres bailleurs de fonds.

Auprès de qui ?

L'agence met ses outils d'intervention à la disposition de bénéficiaires constitués principalement :

- de petites et moyennes entreprises (PME), incluant celles d'économie sociale
- d'organismes à but non lucratif offrant des services aux entreprises ou venant en aide au milieu
- de collectivités.

C'est auprès d'eux que l'agence suscite, accompagne et appuie la réalisation de projets de développement au Québec. D'ailleurs, ses bénéficiaires apprécient fortement ses services de même que la façon dont ceux-ci leur sont rendus. Depuis plusieurs années, Développement économique Canada affiche des taux élevés de satisfaction de ses bénéficiaires à l'égard de ses services.

Au fil des ans, l'agence s'est profondément ancrée dans les différentes régions du Québec en tissant et en animant un réseau considérable d'organismes offrant des services aux PME et au milieu du développement. Ainsi, l'action de l'agence sur le développement se matérialise souvent par l'entremise d'organismes qu'elle accompagne et finance. En donnant son appui à ces organismes – qu'elle qualifie de groupes intermédiaires – et en s'alimentant de leurs connaissances et de leurs expertises, l'agence se rapproche des résidents des régions et des différentes réalités régionales. De cette façon, elle étend la portée de ses actions dans les régions du Québec. Elle apporte également un important continuum de services aux PME en fonction de leur stade de développement.

Avec l'aide de ses intermédiaires, elle offre ainsi des services :

- d'incubation d'entreprises
- de prédémarrage et de démarrage
- d'information d'affaires, d'experts-conseils et de réseautage
- d'aide à l'innovation, à la recherche et développement (R-D) ainsi qu'à la productivité
- de commercialisation et d'exportation.

Auprès du milieu, par l'entremise de groupes intermédiaires, l'agence propose aussi des services visant à :

- sensibiliser le milieu aux enjeux économiques régionaux
- favoriser le développement local, y compris en intervenant auprès d'entreprises d'économie sociale
- promouvoir une collectivité au plan international
- valoriser l'esprit d'entreprise
- mettre en marché un atout régional.

L'agence accompagne et appuie plus de quatre cents groupes intermédiaires (principalement des OBNL) dans les différentes régions du Québec. Une partie de ces organismes a pour vocation d'offrir des services spécialisés aux entreprises. Une autre partie est constituée d'organismes qui représentent la voie par laquelle les citoyens peuvent jouer un rôle important dans le développement de leur milieu. À titre d'exemple, les Sociétés d'aide au développement des collectivités, les Centres d'aide aux entreprises (CAE) et les Corporations de développement économique communautaire (CDEC) peuvent compter sur l'implication de près de mille bénévoles qui consacrent collectivement plusieurs dizaines de milliers d'heures de travail au développement de leur collectivité.

Plusieurs autres exemples de collaboration méritent d'être soulignés. Développement économique Canada travaille étroitement avec le Centre d'entreprises et d'innovation de Montréal, le Centre québécois du développement durable, Inno-centre, Enviro-Accès et BioQuébec pour promouvoir l'innovation dans les entreprises. L'agence finance le Pôle Québec — Chaudière-Appalaches et un réseau d'organismes régionaux de promotion des exportations, afin de contribuer à l'atteinte d'objectifs nationaux de développement des marchés internationaux. Les Manufacturiers et exportateurs du Québec, diverses associations sectorielles et les chambres de commerce comptent aussi parmi les collaborateurs de l'agence.

Que cherche-t-elle à atteindre ?

En suscitant, en accompagnant et en appuyant la réalisation de projets de développement auprès des entreprises, d'organismes à but non lucratif ou de collectivités dans toutes les régions du Québec, l'agence vise, de façon ultime, à améliorer la prospérité ainsi que la qualité de vie des Canadiens et des Canadiennes dans toutes les régions du Québec.

L'agence vise plus particulièrement l'atteinte de deux résultats stratégiques, soit :

- la *Compétitivité des entreprises*
- la *Vitalité des collectivités*.

Compétitivité des entreprises

Les entreprises représentent la principale force motrice du développement régional et de la création de richesse. Lorsqu'elle favorise le développement des entreprises dans le but de les rendre plus compétitives, l'agence travaille principalement auprès de petites et moyennes entreprises et avec des organismes à but non lucratif qui offrent des services aux entreprises. Ce faisant, l'agence facilite notamment :

- l'adoption, par les entreprises, de pratiques d'affaires avancées (affaires électroniques, systèmes de planification stratégique)
- l'innovation de procédés, d'équipements et de produits
- la commercialisation de nouveaux produits et du développement de nouveaux marchés à l'exportation
- le développement et le renforcement d'avantages compétitifs fondés sur le savoir.

La croissance des entreprises qui innovent et qui exportent produit un effet particulièrement stimulant sur le développement régional et l'augmentation durable de l'emploi.

Vitalité des collectivités

Une région doit être dynamique et doit pouvoir disposer, entre autres, d'infrastructures économiques, culturelles et touristiques de qualité et d'un réseau solide d'organismes locaux et régionaux voués au développement. L'agence travaille donc en étroite collaboration avec les intervenants locaux et régionaux, avec les entrepreneurs et les collectivités pour encourager leur vitalité. Ce faisant, l'agence favorise, entre autres :

- l'amélioration de la capacité de prise en main du développement par le milieu
- le démarrage et l'expansion de petites entreprises de rayonnement local (entrepreneurship), y compris celles d'économie sociale
- l'amélioration d'infrastructures collectives de transports ; celles liées à l'eau potable (usines de filtration et réseaux de distribution) et aux eaux usées (aqueducs et égouts) ; et celles à vocation économique et culturelle.

En outre, de façon exceptionnelle, toujours pour assurer la vitalité de certaines collectivités, l'agence est parfois appelée à intervenir et à mettre en place des mesures spéciales d'ajustement lorsque des collectivités ou des régions se trouvent en situation de crise à la suite :

- d'un choc économique important, tel que la fermeture d'usines dans un secteur industriel sur lequel repose l'économie d'une région (par exemple le textile) ou encore la rupture de stocks de ressources naturelles (par exemple le poisson)
- d'un désastre naturel occasionnant la suspension ou la cessation des activités économiques d'une région (par exemple les inondations au Saguenay, le verglas à Montréal et en Montérégie).

La section 2 traite des deux résultats stratégiques visés par l'agence ainsi que, de façon plus détaillée, des activités de programme utilisées pour les atteindre.

Comment fait-elle ?

L'agence établit des initiatives et des stratégies adaptées à chaque région et secteur d'activités économiques de la province. Elle travaille avec et établit des réseaux de développement propres à chaque région et secteur. Elle évalue ses actions et les ajuste au besoin. Elle vise la complémentarité de ses objectifs et de son action avec ceux des autres ministères et organismes des ordres fédéral, provincial et municipal, dans le respect de leurs champs de responsabilité. L'agence peut ainsi influencer davantage les politiques nationales et profiter de l'expertise des autres agences et ministères du gouvernement du Canada.

Une collaboration étroite s'est instaurée par le biais d'organismes et de réseaux de coordination comme le Réseau canadien de technologie ou l'Initiative de représentation accrue. L'agence travaille aussi, entre autres, avec le Conseil national de recherches Canada (CNRC), Patrimoine canadien (PCH), Environnement Canada, Parcs Canada, Transports Canada, Pêches et Océans Canada, Ressources naturelles Canada (dont le Service canadien des forêts), Infrastructure Canada et Ressources humaines et Développement des compétences Canada.

De plus, l'agence collabore avec plusieurs ministères et organismes du gouvernement du Québec pour favoriser la réalisation de projets de développement lorsque ceux-ci correspondent aux priorités du gouvernement du Canada, de l'agence et du milieu. Dans ce contexte, plusieurs projets appuyés par l'agence le sont aussi par le gouvernement du Québec, par d'autres ministères et organismes du gouvernement du Canada, ou par des instances municipales et régionales qui participent au montage financier. Dans le cas du Programme infrastructures Canada, une entente formelle de coopération a été conclue en 2000 avec le gouvernement du Québec.

L'approche de développement de l'agence est présente à toutes les étapes de son cycle de gestion, soit de la planification de ses orientations et de ses priorités jusqu'à l'évaluation de son intervention. Elle se matérialise dans ses stratégies régionales d'intervention.

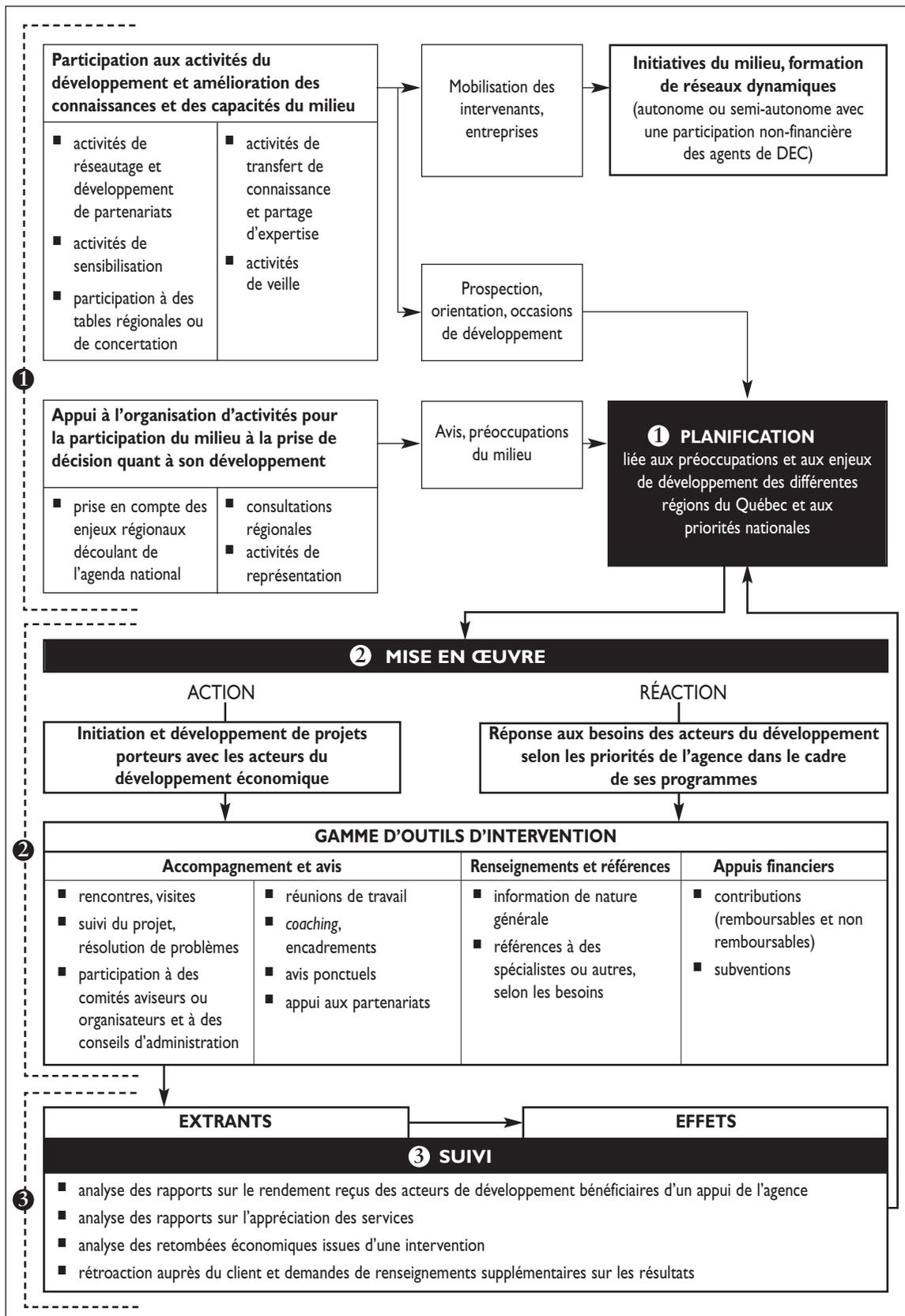
Stratégies régionales d'intervention

L'agence agit sur le développement régional de façon adaptée en mettant en œuvre des stratégies régionales d'intervention dans chacune des régions du Québec.

Véritable point d'ancrage de son action en développement régional au Québec, les Stratégies régionales d'intervention (SRI) prennent en considération les problématiques ainsi que les enjeux locaux et régionaux de développement. Elles sont élaborées et mises en œuvre de concert avec les intervenants locaux et régionaux du développement. Elles orientent les interventions régionales de l'agence de façon à réaliser le potentiel de développement des régions et à favoriser l'essor de leurs créneaux d'excellence (par exemple l'aluminium au Saguenay, l'industrie minière en Abitibi, le domaine maritime dans l'est du Québec, l'optique-photonique à Québec). Elles sont le résultat d'efforts d'animation et de mobilisation des intervenants du milieu autour d'enjeux prioritaires. Elles entraînent souvent une action plus concertée des différents ministères et organismes gouvernementaux.

Le schéma suivant illustre les trois phases principales de l'approche de l'agence en développement régional. Bien que les phases soient présentées de façon séquentielle, leur réalisation se chevauche dans le temps et la fin d'une phase n'est pas une condition nécessaire pour le début d'une autre.

APPROCHE DE L'AGENCE EN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL



Phase 1 : Planification de la stratégie d'intervention de l'agence en développement régional

La première phase présente les activités de l'agence pour lesquelles, souvent, aucune participation financière n'est nécessaire. Par sa présence dans les régions du Québec, l'agence stimule et encourage la mobilisation des intervenants du milieu. Ces activités font émerger des consensus du milieu de développement relativement aux priorités et aux créneaux d'intervention à privilégier. Cette information est recueillie par l'agence et alimente ainsi la planification du développement dans les différentes régions du Québec. Les SRI des bureaux d'affaires de Développement économique Canada sont des résultats de ces activités réalisées de concert avec les intervenants locaux et régionaux du développement. Ces stratégies de développement permettent la conception ainsi que la réalisation d'initiatives ou de projets porteurs de développement dans les régions.

L'agence appuie également l'organisation d'activités qui permettent aux intervenants locaux et régionaux d'échanger sur des enjeux et de faire part de leurs préoccupations ainsi que de leurs besoins en matière de développement régional. Cette pratique ouvre la voie à une communication efficace entre les intervenants du milieu et le gouvernement du Canada. Elle offre également la possibilité aux régions de prendre part aux décisions ayant des incidences sur leur développement.

Phase 2 : La mise en œuvre de sa stratégie d'intervention en développement régional

La deuxième phase de l'approche consiste à faciliter le développement régional, plus particulièrement en mettant en pratique sa propre stratégie d'intervention.

La stratégie d'intervention de l'agence implique qu'elle soit à la fois active et réactive. En étant active, en collaboration avec les acteurs du développement, dont les autres ministères fédéraux, elle initie et développe des projets structurants pour les régions. En étant réactive, elle reçoit des demandes d'aide financière et fait la prestation de ses programmes. Elle est souvent appelée à conseiller et à encadrer les requérants quant à leur demande d'aide financière.

Qu'elle soit en mode actif ou réactif, l'agence intervient de multiples façons pour répondre aux besoins de sa clientèle. Lorsqu'elle intervient auprès des entreprises et des intervenants du milieu, son personnel peut fournir de l'appui, notamment :

- donner des avis
- entreprendre une démarche d'accompagnement
- faire la prestation de renseignements
- référer la clientèle à des spécialistes ou à d'autres sources d'information, selon leurs besoins
- faire participer des entreprises à des réseaux d'affaires
- accorder un appui financier.

Phase 3 : Le suivi de ses interventions et de son impact sur le développement régional

La troisième phase porte sur le suivi des interventions et de l'impact de l'agence sur le développement régional. Elle est appelée à suivre les résultats de ses interventions dans les différentes régions du Québec. L'information sur les résultats lui permet d'abord d'influencer et d'ajuster ses plans d'intervention en développement régional pour ainsi, à moyen terme, accroître son impact et améliorer la qualité de ses services ainsi que ceux offerts par les groupes intermédiaires qu'elle finance.

Au cours de l'exercice financier 2004-2005, l'agence a débuté la révision de son approche de développement. La nouvelle approche qu'elle préconise est présentée sommairement dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2005-2006*.



Le *Rapport sur les plans et les priorités 2005-2006* de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec est disponible dans son site Internet : www.dec-ced.gc.ca, à la rubrique *Publications*.

I.4 Rendement ministériel

I.4.1 Interprétation des résultats et bases de référence en vue d'une reddition de comptes

Dans une optique de saine gestion des fonds publics et de dépenses judicieuses, l'information générée par le suivi continu des résultats permet à l'agence d'ajuster son intervention et de répondre de façon dynamique aux possibilités de développement propres à chaque région.

L'agence réalise ses activités dans l'esprit du cadre de gestion du gouvernement du Canada, *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes*. En tant qu'organisation axée sur l'atteinte de résultats, chaque année, elle améliore ses outils de gestion et de mesure afin d'effectuer un suivi continu des effets engendrés par la réalisation de projets qu'elle appuie.

Portée et limites

Développement économique Canada est une organisation axée sur les résultats de ses interventions. Or, ces résultats, de par leur nature même, se manifestent sur une période de plus d'une année. Comme le rapport sur le rendement est un outil de suivi annuel, la méthodologie qui le sous-tend ne permet pas de mesurer les résultats à plus long terme, de sorte que le rapport ne relate qu'une partie seulement des résultats que l'intervention de l'agence contribue à atteindre. Ce rapport fait donc état principalement des résultats obtenus à court terme et de certains résultats à moyen terme. Il faut se reporter aux différents rapports d'évaluation des interventions de l'agence pour se faire une idée plus juste de l'ampleur des résultats de développement régional atteints à long terme. Plusieurs rapports ont été produits au cours des dernières années et ils fournissent une information très riche sur les effets produits.



Les rapports d'évaluation portant sur les programmes ou les initiatives de l'agence sont disponibles dans son site Internet à l'adresse www.dec-ced.gc.ca, sous la rubrique *Publications*.

Les résultats présentés doivent s'interpréter à la lumière des éléments de contexte suivants. Le mandat de l'agence consiste à promouvoir le développement économique, par un appui et un accompagnement à la réalisation de projets de développement régional sur le territoire québécois. La mise en œuvre proprement dite de ces projets de développement régional relève des entreprises et des intervenants locaux et régionaux qui conçoivent et concrétisent les projets appuyés par l'agence. Il en résulte une interdépendance entre, d'une part, les acteurs impliqués et, d'autre part, le niveau d'activités (nombre de projets appuyés) et les résultats de l'agence sur lesquels elle n'a conséquemment pas le contrôle absolu. En effet, bien que l'agence s'emploie à sensibiliser, concerter et mobiliser les acteurs du développement, ce sont eux qui, en définitive, décident des projets qu'ils mettent de l'avant.

L'appui de l'agence au financement d'un projet ne correspond généralement qu'à une portion de son coût total. L'agence favorise la réalisation de projets qui, souvent, bénéficient également du soutien financier d'autres intervenants. Bref, bien que les résultats obtenus de la réalisation de ces projets soient une conséquence de l'intervention de l'agence, ceux-ci ne peuvent toutefois être entièrement imputés à sa seule contribution.

Bases de référence utilisées pour la présentation du rendement de l'agence

Deux bases de référence sont utilisées dans ce document afin d'illustrer les réalisations de l'agence ainsi que son rendement. Afin de présenter ses principaux extrants, c'est-à-dire les services rendus par l'agence pour obtenir les résultats visés, la base de référence utilisée est celle des nouvelles ententes de contributions financières approuvées entre le 1^{er} avril 2004 et le 31 mars 2005.

Lorsque vient le temps de présenter les principaux résultats observés au 31 mars 2005, la base de référence utilisée est celle des projets en cours, c'est-à-dire les projets ayant fait l'objet d'une dépense au cours de l'exercice financier 2004-2005. En effet, pour que l'agence soit en mesure de rapporter des résultats dans le cadre d'un projet, il faut que celui-ci ait fait l'objet d'une dépense, c'est-à-dire que des activités aient été réalisées, contribuant ainsi à l'atteinte de résultats. Cette base de référence dite de « projets en cours » regroupe des projets pouvant avoir débuté, s'être poursuivis ou s'être terminés en 2004-2005. De plus, certains de ces projets, toujours en cours de réalisation au 31 mars 2005, se termineront au cours d'exercices financiers ultérieurs. Leurs résultats totaux seront alors rapportés dans les prochains rapports sur le rendement.

Les montants d'argent dépensés dans le cadre des projets en cours sont présentés dans ce rapport sous deux appellations, soit « dépenses réelles » et « dépenses totales encourues ». Les dépenses réelles sont celles effectuées par l'agence dans le cadre de projets en cours pour un exercice financier donné. Les dépenses totales encourues sont celles effectuées depuis le début des projets en cours de réalisation durant un exercice financier donné. Considérant que les projets en cours peuvent avoir débuté au cours d'un exercice financier antérieur à celui faisant l'objet d'une reddition de comptes, les dépenses totales encourues pour les projets en cours incluent des dépenses effectuées au cours d'exercices financiers antérieurs.

Il est à noter que les deux bases de référence présentées ci-dessus ne sont pas mutuellement exclusives. Les nouvelles ententes de contribution, approuvées durant l'exercice financier 2004-2005, peuvent également avoir fait l'objet d'une dépense, donc d'activités menant à des résultats. Elles font donc partie de la base de référence des projets en cours lorsque ce document fait état de résultats observés au 31 mars 2005. L'Annexe 2 explique la portée et les limites de la méthodologie utilisée pour générer l'information contenue dans ce rapport.

1.4.2 Contexte du rendement

Bien que l'agence poursuive une approche proactive dans le développement régional, son niveau d'activités de même que les résultats qu'elle atteint dépendent en grande partie du dynamisme des entreprises et des intervenants locaux et régionaux qui conçoivent et concrétisent des projets de développement. Ce dynamisme peut être influencé par plusieurs facteurs, dont, particulièrement, la conjoncture économique.

Contexte économique

Le Québec a débuté l'année 2004 en étant aux prises avec de nombreux défis : l'appréciation du dollar canadien devait comprimer les exportations, les produits importés provenant de pays en développement remplaçaient graduellement les produits nationaux sur le marché, les États-Unis imposaient toujours des obstacles au commerce à l'industrie canadienne du bois d'œuvre résineux, et le moratoire sur la pêche de plusieurs espèces de poisson demeurait en place. Malgré tous ces défis, l'économie québécoise s'en est relativement bien tirée.

Situation d'ensemble

En 2004, le produit intérieur brut (PIB) du Québec a progressé de 2,2 % alors que le PIB du Canada a crû un peu plus rapidement (2,8 %). La production des fabricants québécois, qui avait enregistré une baisse marquée en 2001 et 2002, s'est relevée en 2004, tirée par la demande intérieure. La demande des consommateurs est demeurée forte (tout comme en 2002 et en 2003), alimentant en grande partie la croissance du PIB. En 2004, il a également été possible d'observer une augmentation importante de l'investissement brut, notamment en ce qui a trait au capital fixe.

Les exportations québécoises ont progressé de 2,4 % en 2004, malgré l'appréciation du dollar canadien. Cette appréciation s'est traduite également par une augmentation des importations de l'ordre de 8,5 %, la plus forte augmentation depuis l'année 2000. Cette forte croissance des importations a exercé un effet négatif sur la croissance du PIB. Les exportations de biens de consommation non durables (par exemple le vêtement, le textile et la chaussure) qui font face à une vive concurrence sur les marchés mondiaux ont enregistré une croissance très légère ou même, dans certains cas, une décroissance.

La nature actuelle de l'économie mondiale a eu une incidence considérable sur les produits québécois. À l'ère de la technologie, cinq des six industries québécoises qui se démarquent le plus pour l'importance des livraisons demeurent des industries de transformation de ressources naturelles : métaux de première fusion, alimentation, pâtes et papiers, produits du bois et produits du pétrole. Les industries des télécommunications et de l'aérospatiale, entre autres, ne se sont toujours pas remises de leur phase descendante d'il y a quelques années.

Les industries du textile et du vêtement ont connu une mauvaise performance tout au long de l'année en raison de l'effet conjugué de l'appréciation du dollar et du renforcement de la concurrence découlant de la réduction des droits de douane auxquels sont assujettis les pays en développement. Attaquées sur deux fronts, ces industries ont poursuivi leur recul amorcé il y a trois ans. L'érosion de ces industries a atteint son paroxysme quand la fermeture de quatre usines de textile de Huntingdon a fait les manchettes, en décembre 2004.

En 2004, le secteur de la construction a enregistré d'excellents résultats. Les projets de construction résidentielle et non résidentielle sont demeurés nombreux et ont créé plusieurs emplois. Au Québec, le nombre de mises en chantier a crû de 14 % entre 2003 et 2004, soit deux fois plus rapidement que la moyenne nationale.

En 2004, le marché de l'emploi québécois a progressé de 1,7 %, propulsant le nombre de travailleurs dans la province à plus de 3,6 millions. Le taux de chômage a été ramené de 9,2 % en 2003 à 8,5 % en 2004, s'installant ainsi à un niveau très inférieur à la moyenne de 10,7 % observée ces quinze dernières années. De façon plus importante peut-être, le taux de chômage a chuté dans dix des seize régions administratives du Québec. Par contre, l'industrie de la fabrication continue de perdre des emplois au profit des autres secteurs de l'économie. Ainsi, la part des travailleurs québécois occupant un emploi dans la fabrication a poursuivi son repli et s'est fixée à 17 % en 2004, comparativement à 19,1 % en 1999.

Perspectives régionales

La région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal a connu une augmentation de 25 000 emplois en 2004. Malgré cette hausse, la croissance de l'emploi à Montréal (1,4 %) demeurait inférieure à celle observée dans des RMR comparables, comme Toronto (2,2 %), Calgary (2,8 %) et Vancouver (2,1 %). L'industrie aérospatiale, qui subit encore les répercussions des événements de 2001, a connu des difficultés qui ont eu des effets d'entraînement sur toute la chaîne d'approvisionnement. L'emploi dans l'industrie de la fabrication de la RMR est demeuré sous le seuil des

300 000 emplois pour la deuxième année consécutive et était inférieur de 5 % à son niveau de 2002. Les industries du textile et du vêtement, très présentes à Montréal, ont adopté de nouvelles lignes de produits, particulièrement les textiles de haute technologie, ce qui pourraient les aider à traverser la conjoncture actuelle. L'importante industrie du tourisme, qui avait régressé en 2003 en raison de la crise du SRAS, a rebondi en 2004 : le nombre de visiteurs internationaux ayant augmenté de 12 % au cours de cette période.

L'emploi dans la RMR de Québec a augmenté de 0,6% en 2004 alors que l'emploi dans la RMR de Gatineau a augmenté de 0,3%. Cette faible croissance s'explique en partie par la situation du secteur de l'administration publique. À Québec, le niveau de l'emploi s'est peu renforcé en raison de la décision du gouvernement provincial de ne remplacer que la moitié des fonctionnaires partant à la retraite. Comme les travailleurs du secteur des services représentaient 85 % de la main-d'œuvre de Québec et de Gatineau (comparativement à 75 % en moyenne dans la province), ces deux villes ont été moins durement touchées par les problèmes auxquels s'est buté le secteur de la fabrication. Dans ce secteur, le nombre considérable de travailleurs occupant un emploi lié à la recherche-développement ou au savoir (par exemple dans l'industrie de la nanotechnologie, domaine dans lequel la ville de Québec est rapidement devenue un chef de file mondial) a aussi protégé ces villes de la vive concurrence des producteurs étrangers, qui a eu une grande incidence négative sur le secteur québécois de la fabrication. En effet, cette menace ciblait particulièrement les industries de la fabrication à faible concentration de connaissances, qui emploient des travailleurs peu qualifiés.

Les effets de la baisse généralisée de l'emploi dans la fabrication se sont répercutés dans les régions centrales. Ces effets ont été ressentis par les industries de la fabrication qui ne reposent pas sur les matières premières, notamment par les industries du textile et du vêtement concentrées dans plusieurs municipalités de ce territoire. Pour que ces entreprises survivent à la concurrence de plus en plus vive que leur livrent leurs homologues des pays émergents, tels que la Chine et l'Inde, elles devront toujours avoir recours à des technologies avancées dans leur processus de fabrication et accroître la valeur ajoutée de leur main-d'œuvre.

Les régions éloignées et principalement rurales de la province (Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine, Bas-Saint-Laurent, Abitibi-Témiscamingue, Saguenay — Lac-St-Jean, Côte-Nord et Nord-du-Québec) dépendent encore fortement du secteur des ressources naturelles. Certaines des industries québécoises les plus fortes, notamment l'agriculture et l'exploitation minière, qui ont bénéficié d'une hausse des prix mondiaux, se retrouvent d'ailleurs au sein du secteur des ressources naturelles. D'autres industries ont éprouvé beaucoup de difficultés.

Les obstacles au commerce imposés par les États-Unis continuent de ralentir l'industrie de la foresterie. Le secteur a bénéficié de la force de l'industrie de la construction au cours de l'année, mais poursuivra vraisemblablement sa rationalisation. De plus, il devra s'adapter à la réduction de 20 % de la possibilité annuelle de coupe à la suite de l'adoption du projet de *Loi 71* qui modifie la *Loi sur les forêts*. Les volumes de pêche demeurent très inférieurs aux niveaux habituels des années passées en raison des moratoires actuellement imposés sur la pêche de plusieurs espèces, et les travailleurs des régions côtières recherchent donc des emplois dans d'autres industries.

L'emploi saisonnier demeure une réalité pour beaucoup de travailleurs des régions éloignées du Québec. Comme le nombre d'emplois à temps plein disponibles à l'année est insuffisant, plusieurs travailleurs acceptent des emplois saisonniers, qu'ils ne peuvent occuper que pendant de courtes périodes. L'incertitude liée à l'emploi exerce des pressions sur les communautés et incite beaucoup de Québécois à s'installer dans les grands centres urbains. Les régions dont ils sont originaires subissent ainsi une diminution de leur main-d'œuvre et une réduction du nombre de consommateurs. Cela pourrait avoir un impact négatif sur le potentiel de croissance de ces régions.

Cette conjoncture économique qui a été, somme toute, favorable en 2004 est celle dans laquelle l'agence a évolué, déployé des efforts et mis à contribution ses ressources humaines et financières afin de poursuivre l'atteinte des résultats visés.

I.4.3 Ressources humaines et financières

En 2004-2005, pour offrir des produits et des services à ses bénéficiaires et entraîner des bénéfices durables pour les Canadiens et les Canadiennes, l'agence a pu compter sur l'équivalent de 401 employés à temps plein répartis sur l'ensemble du territoire québécois dans ses bureaux d'affaires, un bureau situé à Gatineau qui assure la liaison avec l'administration publique fédérale et un siège social à Montréal. La différence entre les autorisations totales, qui se chiffrent à 375 équivalents temps plein (ÉTP), et les dépenses réelles de 401 ÉTP est attribuable aux ressources supplémentaires requises afin de répondre à la demande et aux besoins des régions en matière de développement régional.

Promotion du développement économique des régions du Québec <i>(en millions de dollars)</i>	Exercice 2004-2005		
	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Ressources financières ¹	427,9	431,7	333,1
■ contributions et subventions	380,4	384,3	286,3
■ fonctionnement ²	47,5	47,4	46,8
Ressources humaines (ÉTP)	371	375	401

Notes :

- 1 La section 3 de ce rapport donne plus de renseignements quant au rendement financier de l'agence pour l'exercice 2004-2005.
- 2 Les ressources financières de fonctionnement incluent la contribution aux régimes d'avantages sociaux des employés ainsi que le traitement et l'allocation pour l'automobile du ministre.

En 2004-2005, les dépenses réelles de l'agence en ressources financières ont totalisé 333,1 millions de dollars. Parmi ces dépenses, celles liées aux contributions et aux subventions se sont élevées à 286,3 millions de dollars alors que celles de fonctionnement se chiffraient à 46,8 millions de dollars. La différence entre les dépenses prévues et les dépenses réelles s'explique principalement par le report de fonds aux années subséquentes pour ce qui est du Programme infrastructures Canada (PIC), programme qui s'inscrit sous l'activité de programme *Amélioration des infrastructures collectives*.

▪ Extrants	Produits ou services directs offerts par l'agence à ses bénéficiaires, soit les entreprises ou les intervenants locaux et régionaux du développement.
▪ Nouvelles ententes de contribution	Ententes conclues entre l'agence et un bénéficiaire au cours d'un exercice financier donné pour la réalisation d'un projet de développement.
▪ Aide financière approuvée	Montant d'argent faisant l'objet d'une entente de contribution entre l'agence et un bénéficiaire. Ce montant est un engagement financier envers un bénéficiaire pouvant s'échelonner sur plusieurs exercices financiers.

1.4.4 Portrait des interventions – Principaux extrants

Au cours de l'exercice financier 2004-2005, dans le cadre de son mandat, l'agence a conclu 971 nouvelles ententes de contribution pour la réalisation de projets de développement. L'aide financière approuvée pour ces ententes de contribution se chiffre à 182,6 millions de dollars. Le tableau suivant présente le principal extrant financier de l'agence en fonction de son architecture d'activités de programme.

NOUVELLES ENTENTES DE CONTRIBUTION APPROUVÉES EN 2004-2005				
Nouvelles ententes de contribution par résultat stratégique et activité de programme (AP)	Nombre de nouvelles ententes		Aide financière approuvée (en millions de dollars)	
	2003-2004	2004-2005	2003-2004	2004-2005
Résultat stratégique n° 1 — Compétitivité des entreprises	514	463	114,1	87,7
AP – Développement des entreprises	514	463	114,1	87,7
Résultat stratégique n° 2 — Vitalité des collectivités	596	508	240,2	94,9
AP – Amélioration de l'environnement économique des régions	309	311	75,4	57,2
AP – Amélioration des infrastructures collectives	97	47	152,3	26,7
AP – Prestation de mesures spéciales d'ajustement	190	150	12,5	11,0
Total	1 110	971	354,3	182,6

Le nombre de nouvelles ententes de contribution de même que l'aide financière approuvée en 2004-2005 ont diminué par rapport à 2003-2004. Cette diminution s'explique principalement par la diminution des fonds disponibles pour l'approbation de nouveaux projets dans le cadre du Programme infrastructures Canada en 2004-2005.

Principaux extrants – Innovation — Économie du savoir

En 2004-2005, sans compter les interventions pour l'activité de programme *Amélioration des infrastructures collectives*, 59 % de l'aide financière approuvée par l'agence dans le cadre du Programme innovation, développement de l'entrepreneuriat et exportations destiné aux PME (IDÉE-PME) et de celui des Initiatives régionales stratégiques (IRS) a été accordée à des projets en innovation et économie du savoir. Ce niveau d'aide financière est légèrement inférieur à celui accordé par l'agence à ce type de projets en 2003-2004, soit 61 % de l'aide financière totale approuvée dans le cadre des mêmes programmes.

Principaux extrants – Régions éprouvant des difficultés d'adaptation

En excluant les nouvelles ententes de contribution pour l'amélioration des infrastructures collectives, l'intervention de l'agence en 2004-2005 dans les régions éprouvant des difficultés d'adaptation (Abitibi-Témiscamingue, Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord, Nord-du-Québec, Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine et Saguenay — Lac-Saint-Jean) se situe à un niveau comparable à 2003-2004. En effet, 30,5 % de l'aide financière approuvée par l'agence en 2004-2005 a été accordée dans les régions éprouvant des difficultés d'adaptation, comparativement à 29,4 % en 2003-2004, démontrant l'attention particulière et soutenue qu'elle leur accorde. La population totale des régions éprouvant des difficultés d'adaptation représente moins de 12 % de la population totale du Québec.

En plus des interventions faites dans le cadre de son mandat, l'agence s'est chargée de la prestation de l'Initiative nationale d'adaptation économique, industrielle et communautaire pour le secteur du bois d'œuvre résineux (INAEICB) dans les régions du Québec pour le compte d'Industrie Canada. Quelque 144 nouvelles ententes de contribution ont été conclues dans le cadre de cette initiative pour un montant total d'aide financière approuvée s'élevant à 12,3 millions de dollars. Les ententes de contribution conclues dans le cadre de l'INAEICB contribuent à diversifier l'économie et à créer des retombées économiques à long terme dans les régions et auprès des collectivités touchées par le différend commercial sur le bois d'œuvre entre le Canada et les États-Unis.

Les réalisations de l'agence dans le cadre des projets qu'elle appuie démontrent clairement son engagement dans le développement régional au Québec.

1.4.5 Principaux résultats de l'agence

Le tableau suivant donne un aperçu global et par priorité d'intervention des principales réalisations de l'agence qui ont pu être documentées par rapport à l'ensemble des projets en cours de réalisation en 2004-2005.

La valeur totale des projets en cours de réalisation est l'indicateur de l'effort financier consenti par l'ensemble des acteurs du développement, toutes sources de financement confondues, pour réaliser les projets auxquels l'agence était associée au cours de l'exercice financier 2004-2005. L'agence s'est engagée financièrement à appuyer à hauteur de 952,8 millions de dollars la réalisation de 2 099 projets en cours en 2004-2005. En ajoutant les investissements des autres bailleurs de fonds à ceux de l'agence, la valeur totale de ces 2 099 projets en 2004-2005 s'élève à 3,8 milliards de dollars.

Les résultats de l'enquête annuelle auprès des bénéficiaires démontrent que l'appui financier de l'agence a un effet incitatif sur la réalisation des projets des entreprises et des intervenants du milieu. En effet, 73,9 % des bénéficiaires indiquent qu'ils n'auraient pu réaliser leur projet sans l'aide financière de l'agence (effet de réalisation). Parmi quelque 26,1 % de bénéficiaires qui ont affirmé qu'ils auraient tout de même réalisé leur projet, 59,6 % déclarent qu'ils n'auraient pu réaliser leur projet dans les mêmes délais (effet d'accélération) et 71,6 % jugent qu'ils leur auraient été impossible de mener à bien leur projet avec la même ampleur (effet de majoration). Toujours dans le cadre de l'enquête annuelle, 51 % de ces entreprises ont mentionné avoir augmenté leur chiffre d'affaires. Le montant moyen d'augmentation du chiffre d'affaires s'élève à 657 milliers de dollars.

Directement et indirectement, en excluant les résultats d'emploi du Programme de développement des collectivités (PDC), les 2 099 projets en cours avaient déjà contribué au 31 mars 2005, à la création, à la transformation et au maintien de plus de 14 383 emplois dans les différentes régions du Québec. Cet indicateur est une estimation des emplois créés, maintenus et transformés, au 31 mars 2005, comme déclaré par les responsables des projets en cours lors de l'exercice financier 2004-2005. L'Annexe 2 donne plus de renseignements à ce sujet.

Bien qu'il ne s'agisse pas de résultats visés à court et à moyen termes, l'accroissement de la prospérité et la création d'emplois comptent parmi les buts ultimes de l'agence. Ces buts ne peuvent s'accomplir pleinement qu'à long terme, au bout d'une chaîne d'effets d'entraînement qui dépassent l'horizon de ce rapport de suivi annuel du rendement. La stratégie de l'agence escompte que les emplois créés et maintenus à court terme deviendront de plus en plus nombreux à moyen et à long termes, au fur et à mesure que les effets des projets en cours en 2004-2005 prendront de l'ampleur et tendront vers leur maturité.

RENDEMENT MINISTÉRIEL	
Principaux résultats observés au 31 mars 2005 ¹	
Nombre de projets en cours en 2004-2005	2 099
Indicateur de promotion du développement régional	
<ul style="list-style-type: none"> ■ valeur totale des projets de développement en cours (coût total, toutes sources de fonds confondues)² 	3,8 milliards \$
Effet incitatif de l'aide financière³	
<ul style="list-style-type: none"> ■ proportion des bénéficiaires qui ont déclaré qu'ils n'auraient pas réalisé leur projet sans l'aide de l'agence (effet de réalisation) 	73,9 %
Indicateurs liés à la compétitivité des entreprises	
<ul style="list-style-type: none"> ■ proportion des entreprises répondantes ayant déclaré avoir augmenté leur chiffre d'affaires⁴ ■ augmentation moyenne du chiffre d'affaires 	51,0 % 657 000 \$
Indicateurs liés à la vitalité des collectivités	
<ul style="list-style-type: none"> ■ valeur totale des projets de développement en cours (coût total, toutes sources de fonds confondues) ■ initiatives issues du milieu grâce aux services offerts par les organismes de développement financés par l'agence 	2,2 milliards \$ 395
Engagement financier de l'agence pour inciter la réalisation des projets en cours en 2004-2005	
<ul style="list-style-type: none"> ■ valeur totale de l'aide financière approuvée par l'agence⁵ ■ dépenses réelles en 2004-2005 ■ dépenses totales encourues (incluant les dépenses des années antérieures) 	952,8 millions \$ 286,3 millions \$ 505,3 millions \$

Priorité d'intervention⁶ <i>Innovation — Économie du savoir</i>	
Nombre de projets en cours	916
Indicateur de compétitivité des entreprises	
<ul style="list-style-type: none"> ■ proportion des PME répondantes ayant déclaré avoir augmenté leur chiffre d'affaires⁷ 	50,1 %
Indicateur d'effets lié à la réalisation de projets d'innovation	
<ul style="list-style-type: none"> ■ proportion des PME répondantes ayant déclaré que le principal résultat de leur projet était⁸ : <ul style="list-style-type: none"> - la réduction des coûts de production - l'amélioration des processus d'affaires de l'entreprise - la commercialisation de nouveaux produits ou services - l'amélioration de la productivité - l'obtention d'un brevet - autres résultats 	26,5 % 26,5 % 24,8 % 8,7 % 2,2 % 11,3 %
Dépenses faites pour entraîner les résultats montrés ci-dessus	
<ul style="list-style-type: none"> ■ dépenses réelles en 2004-2005 ■ dépenses totales encourues 	101,3 millions \$ 175,6 millions \$

Priorité d'intervention <i>Régions éprouvant des difficultés d'adaptation</i>	
Nombre de projets en cours ⁹	690
Indicateur d'appui aux régions éprouvant des difficultés d'adaptation	
<ul style="list-style-type: none"> ■ valeur totale des projets de développement en cours (coût total, toutes sources de fonds confondues) 	486,7 millions \$
Indicateur d'effets lié à l'entrepreneurship	
<ul style="list-style-type: none"> ■ entreprises en prédémarrage, en démarrage ou en expansion 	1 287
Indicateur lié à l'emploi	
<ul style="list-style-type: none"> ■ emplois créés, transformés ou maintenus 	3 592
Indicateur de prise en charge du milieu	
<ul style="list-style-type: none"> ■ initiatives issues du milieu grâce aux services offerts par les organismes de développement financés par l'agence 	168
Dépenses faites pour entraîner les résultats montrés ci-dessus	
<ul style="list-style-type: none"> ■ dépenses réelles en 2004-2005 ■ dépenses totales encourues 	62,9 millions \$ 124,5 millions \$

Notes :

- 1 Une partie des résultats de moyen terme et la plupart des résultats que l'intervention de l'agence engendre à long terme ne sont pas montrés dans ce rapport ; ainsi, l'ampleur des résultats des projets rendus possibles grâce à l'aide de l'agence est sous-évaluée. Comme le rapport sur le rendement est un document de suivi annuel, celui-ci et la méthodologie qui le sous-tend ne prennent pas le recul temporel qui serait requis pour documenter les effets d'entraînement qui se déploient et prennent de l'ampleur avec les années. Or, les effets d'entraînement sont les principaux résultats visés par l'action de l'agence. Il faut se reporter aux rapports d'évaluation des interventions de l'agence pour obtenir un tableau plus complet de l'ampleur des résultats de développement régional obtenus. Les résultats présentés sont ceux recueillis dans le cadre de projets en cours. Bien que ces résultats soient présentés sous divers angles (par priorité d'intervention, par résultat stratégique), sauf indication contraire, il s'agit toujours des mêmes résultats observés. L'utilisation des données présentées dans ce tableau pour effectuer des ratios d'efficacité peut mener à des conclusions erronées.
- 2 La valeur totale des projets en cours est l'indicateur de l'effort financier consenti par l'ensemble des entreprises et des intervenants du milieu économique, toutes sources de financement confondues, pour réaliser les projets auxquels l'agence était associée au cours de l'exercice financier 2004-2005.
- 3 La proportion des bénéficiaires ayant terminé leur projet et déclaré qu'ils n'auraient pu réaliser leur projet sans l'aide de l'agence est de 73,9 % (soit 442 répondants sur un total de 598). Parmi les répondants ayant mentionné qu'ils auraient pu réaliser leur projet sans l'appui financier de l'agence (26,1 % ; soit 156 répondants sur un total de 598), 71,6 % (n = 111) ont déclaré qu'ils n'auraient pu mener à bien leur projet avec la même ampleur et 59,6 % (n = 93) ont répondu qu'ils n'auraient pu terminer leur projet dans les mêmes délais sans l'aide financière de l'agence.
- 4 Entreprises jointes dans le cadre de l'enquête annuelle de l'agence **dont le projet est complété** ayant déclaré avoir augmenté leur chiffre d'affaires. Les questions posées à ce sujet, dans le cadre de l'enquête annuelle, étaient les suivantes : 1) Le projet financé par Développement économique Canada a-t-il permis à votre entreprise d'accroître son chiffre d'affaires ? (200 répondants sur un total de 392 ; 51,0 %) ; 2) Approximativement, quel est le montant d'augmentation de votre chiffre d'affaires (\$ CAN) découlant de ce projet ? (moyenne tronquée de 5 % = 657 045 \$).
- 5 Cet indicateur présente l'aide financière accordée dans le cadre des programmes IDÉE-PME, IRS, PDC, Programme d'appui à l'économie de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (PCAEGIM), Programme des industries canadiennes du textile et du vêtement (PICTV), Mesures d'adaptation des collectivités de pêche au Québec (MACPQ) et Infrastructures Canada pour les projets dont les résultats sont présentés dans ce rapport, soit les projets en cours en 2004-2005. Considérant que plusieurs de ces projets étaient actifs avant l'exercice 2004-2005 ou le demeureront au cours des exercices financiers suivants, l'aide financière accordée pour les projets qui font l'objet d'une reddition de comptes dépasse les dépenses réelles pour ces mêmes projets en 2004-2005. De façon générale, plus de 40 % des projets sont complétés à l'intérieur d'une période de douze mois, 35 % des projets s'échelonnent sur une période de 12 à 24 mois et moins de 25 % sur une période de plus de 24 mois.
- 6 Le nombre de projets en cours, les dépenses réelles de même que les dépenses totales encourues pour les priorités d'intervention ne sont pas mutuellement exclusives (par exemple des projets en innovation peuvent être financés dans les régions éprouvant des difficultés d'adaptation). En outre, le total des dépenses réelles (ou celui des dépenses totales encourues) pour les priorités d'intervention ne représente pas le total des dépenses réelles de l'agence, mais seulement une partie de celles-ci. La différence entre les deux montants est constituée des activités courantes de l'agence (c'est-à-dire les activités autres que les deux priorités d'intervention mentionnées ci-dessus).
- 7 Voir la note 4 ci-dessus. Il s'agit du même indicateur. Cependant, seuls les projets complétés en *Innovation — Économie du savoir* ont été considérés dans le calcul du pourcentage (172 répondants sur un total de 343 ; 50,1 %).
- 8 Entreprises jointes dans le cadre de l'enquête annuelle **dont le projet en Innovation — Économie du savoir est complété** ayant déclaré que le principal résultat de leur projet était : 1) la réduction des coûts de production (61 répondants sur 230 ; 26,5 %) ; 2) l'amélioration des processus d'affaires de l'entreprise (61 répondants sur 230 ; 26,5 %) ; 3) l'obtention d'un brevet (5 répondants sur 230 ; 2,2 %) ; 4) l'amélioration de la productivité (20 répondants sur 230 ; 8,7 %) ; 5) la commercialisation d'un nouveau produit ou service (57 répondants sur 230 ; 24,8 %) ; 6) autres résultats (26 répondants sur 230 ; 11,3 %).
- 9 En ce qui concerne l'intervention de l'agence auprès des régions éprouvant des difficultés d'adaptation, seuls les projets en cours dans les régions suivantes sont prises en considération : Abitibi-Témiscamingue, Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord, Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine, Nord-du-Québec et Saguenay — Lac-Saint-Jean. De plus, les projets appuyés dans le cadre du Programme infrastructures Canada ont été exclus du total.

Principaux résultats – Innovation — Économie du savoir

En excluant les projets s'inscrivant dans le cadre du PIC, quelque 916 projets d'innovation et économie du savoir étaient en cours de réalisation en 2004-2005. La valeur totale de ces projets, toutes sources de fonds confondues, est de 1,5 milliard de dollars. L'aide financière approuvée par l'agence pour l'ensemble de ces projets s'élève à 329,5 millions de dollars. Les dépenses réelles de l'agence en 2004-2005 pour la réalisation de ces projets sont de 101,3 millions de dollars. Quant aux dépenses totales encourues au 31 mars 2005 (incluant les investissements des années antérieures), elles se chiffrent à 175,6 millions de dollars.

Dans le cadre de l'enquête annuelle, 86,4 % des entreprises répondantes dont le projet était lié à l'innovation et l'économie du savoir ont déclaré qu'elles consacraient un budget à la recherche-développement. Le montant d'argent moyen consacré à la R-D est de 238 000 \$. Au cours de la dernière année, 51,4 % de ces entreprises ont déclaré avoir augmenté ce montant.

Parmi les entreprises dont le projet en innovation et en économie du savoir est complété, 26,5 % ont déclaré que le principal résultat de leur projet était la réduction des coûts de production tandis qu'un autre 26,5 % ont déclaré que leur principal résultat était l'amélioration des processus d'affaires de leur entreprise. La réduction des coûts de production et l'amélioration des processus d'affaires au sein des entreprises sont des résultats pouvant entraîner une amélioration éventuelle de leur compétitivité.

Finalement, les entreprises répondantes dont le projet en innovation et en économie du savoir est terminé ont déclaré avoir créé, maintenu ou transformé plus de 2 700 emplois dans les régions du Québec.

Principaux résultats – Régions éprouvant des difficultés d'adaptation

Au premier plan dans ses priorités d'intervention, l'agence accorde une attention particulière aux régions et aux collectivités aux prises avec des difficultés d'adaptation. En 2004-2005, 690 projets étaient en cours dans ces régions, ce qui représente des investissements totaux de près de 500 millions de dollars pour la diversification économique et le développement de ces régions. Dans le cadre de ces 690 projets, directement grâce à l'agence ou indirectement grâce aux services offerts par les groupes intermédiaires qu'elle finance, plus de 1 250 entreprises sont en phase de prédémarrage, de démarrage ou d'expansion. De plus, toujours dans les régions éprouvant des difficultés d'adaptation économique, l'agence a contribué à la création, à la transformation ou au maintien de plus de 3 500 emplois.

Lorsque l'agence intervient dans le développement régional au Québec, elle souhaite favoriser la prise en charge du développement par le milieu.

Les résultats observés au 31 mars 2005 montrent que, grâce aux efforts d'organismes de développement financés par l'agence, comme les SADC, plus de 160 initiatives issues du milieu se réaliseront au cours des prochaines années dans ces régions. Ces initiatives prennent la forme de stratégies ou de projets structurants pour le développement de ces régions. Leur nombre est un indice de leur dynamisme et de leur vitalité.

I.4.6 Réalisations au regard des engagements

Les encadrés suivants présentent les résultats observés par l'agence en fonction des principaux engagements (exemples de cibles visées quant aux résultats prévus) pris dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2004-2005* (RPP 2004-2005). En 2004-2005, l'agence a changé sa structure de planification et de reddition de comptes pour adopter une nouvelle architecture d'activités de programme. Les engagements du RPP 2004-2005 ont donc été classés en conséquence dans ces encadrés.

Explication du rendement

Le rendement de l'agence en 2004-2005, somme toute, est satisfaisant. L'agence aura certains progrès à réaliser pour s'assurer de l'atteinte de tous les objectifs fixés pour la période 2004-2007. L'examen des dépenses du gouvernement a influencé le rendement de l'agence en 2004-2005 et aura également des conséquences à moyen terme, telles qu'illustrées dans l'encadré suivant.

Activité de programme : Développement des entreprises

Le rendement de l'agence dans le cadre de cette activité de programme est satisfaisant. Seule l'intervention de l'agence dans les sous-activités de programme *Établissement d'entreprises stratégiques*, *Commercialisation et exportation* et *Développement et renforcement des avantages compétitifs fondés sur le savoir* nécessitera des ajustements pour permettre l'atteinte des objectifs fixés pour la période 2004-2007.

Le financement accordé en 2004-2005 par l'agence dans le cadre de la sous-activité de programme *Établissement d'entreprises stratégiques* n'a pas contribué à la création d'incubateurs technologiques. Cependant, les démarches entreprises par le personnel de l'agence, auprès des intervenants et des acteurs concernés, se déroulent avec satisfaction. Conséquemment, au cours des prochaines années, advenant une implication soutenue de toutes les parties prenantes lors du développement des projets, quatre incubateurs technologiques de type sectoriel seront implantés, soit dans le Bas-Saint-Laurent en sciences et technologies maritimes et dans le secteur du bioalimentaire ; et dans la Montérégie en horticulture et en technologies spatiales.

Comme pour l'implantation d'incubateurs technologiques, les projets qui s'inscrivent dans la sous-activité de programme *Développement et renforcement des avantages compétitifs fondés sur le savoir* requièrent la collaboration de plusieurs intervenants et acteurs du développement. L'agence ne contrôlant pas l'ensemble des facteurs menant à la réalisation de ce type de projet, des efforts soutenus s'échelonnant sur plusieurs années sont nécessaires pour mobiliser et concerter les intervenants et les acteurs concernés. En poursuivant les démarches entamées en 2004-2005, l'agence envisage l'atteinte de l'objectif fixé de 250 millions de dollars (valeur totale des projets appuyés) au 31 mars 2007.

Dans le cadre de la sous-activité de programme *Commercialisation et exportation*, ayant entraîné la commercialisation de produits novateurs par 55 entreprises, l'agence devra fournir des efforts supplémentaires pour atteindre, au 31 mars 2007, l'objectif fixé de 300 entreprises. En cours d'exercice, une évaluation des interventions de l'agence en innovation et économie du savoir lui lançait le même signal quant à la commercialisation de l'innovation.

L'information sur les résultats provenant de l'enquête annuelle auprès des bénéficiaires a montré que la commercialisation de nouveaux produits ou de services est également le principal résultat de plusieurs projets en innovation et en économie du savoir.

Résultat stratégique n° 1 : *Compétitivité des entreprises*

ACTIVITÉ DE PROGRAMME : DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

SOUS-ACTIVITÉS DE PROGRAMME	EXEMPLES DE CIBLES VISÉES QUANT AUX RÉSULTATS PRÉVUS – 2004-2007		RÉSULTATS OBSERVÉS AU 31 MARS 2005	DEGRÉ D'ATTEINTE
Information et sensibilisation générales	<ul style="list-style-type: none"> ■ Environ 80 % des renseignements communiqués en réponse aux 1 à 1,5 million de demandes d'information prévues auront été jugés utiles par les entreprises qui en auront bénéficié et ils auront servi à mieux éclairer leurs décisions d'affaires. 	→	<ul style="list-style-type: none"> ■ Une évaluation de la composante québécoise des Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC) est prévue à l'automne 2005. Elle fournira à l'agence une partie de l'information nécessaire concernant cet engagement. Au 31 mars 2005, plus de 850 000 demandes d'information avaient été traitées en personne ou de façon électronique dans le cadre de l'initiative CSEC, administrée au Québec par l'agence. 	i.n.d. ¹
Établissement d'entreprises stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> ■ Trois nouveaux incubateurs auront été mis en place pour accompagner des jeunes entreprises technologiques dans leur prédémarrage et leur démarrage. 	→	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le financement accordé par l'agence en 2004-2005 n'a pas contribué à la mise sur pied d'un nouvel incubateur technologique. 	❖
	<ul style="list-style-type: none"> ■ Environ 350 entreprises jugées stratégiques auront été créées ou auront pris de l'expansion dans les différentes régions du Québec. 	→	<ul style="list-style-type: none"> ■ Au 31 mars 2005, 232 entreprises étaient en phase de prédémarrage, de démarrage ou d'expansion grâce aux services offerts par des organismes financés à cet effet par l'agence. 	✓
Nouvelles pratiques d'affaires	<ul style="list-style-type: none"> ■ Environ 400 entreprises auront implanté de nouvelles pratiques d'affaires. 	→	<ul style="list-style-type: none"> ■ Au 31 mars 2005, 769 PME avaient adopté une nouvelle pratique d'affaires grâce aux services offerts par des organismes financés à cet effet par l'agence. 	✓✓✓
Innovation (procédés, équipements et produits)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Environ 250 entreprises auront réalisé des projets d'innovation. 	→	<ul style="list-style-type: none"> ■ Spécifiquement, dans le cadre de cette sous-activité de programme, au 31 mars 2005, l'agence avait conclu 186 nouvelles ententes de contribution avec des PME pour la réalisation de projets en innovation pour un montant total d'aide financière se chiffrant à 23,8 millions de dollars. 	✓

Suite à la page 34

Note :

1 i.n.d. : information non disponible

Légende : ✓✓✓ Cible de résultat dépassée
 ✓✓ Cible de résultat atteinte
 ✓ Cible de résultat en voie d'être atteinte
 ❖ Progrès à réaliser
 † Cible de résultat révisée en cours d'exercice

SOUS-ACTIVITÉS DE PROGRAMME	EXEMPLES DE CIBLES VISÉES QUANT AUX RÉSULTATS PRÉVUS – 2004-2007	RÉSULTATS OBSERVÉS AU 31 MARS 2005	DEGRÉ D'ATTEINTE
Commercialisation et exportation	■ Environ 200 entreprises auront conclu des ventes sur de nouveaux marchés.	→ ■ Au 31 mars 2005, quelque 203 PME avaient conclu des ventes sur de nouveaux marchés. Pour une partie de celles-ci (n = 65), les ventes se chiffrent à 81 millions de dollars.	✓✓
	■ Environ 300 entreprises auront commercialisé des produits novateurs.	→ ■ La commercialisation de nouveaux produits avait été réalisée par 55 PME, au 31 mars 2005, grâce aux services offerts par des organismes financés à cet effet par l'agence.	❖
Développement et renforcement des avantages compétitifs fondés sur le savoir	■ 250 millions de dollars investis (valeur totale des projets appuyés) par divers acteurs du développement régional pour renforcer les avantages compétitifs fondés sur le savoir.	→ ■ Au 31 mars 2005, la valeur totale des nouvelles ententes de contribution conclues par l'agence (n = 24 ; coût total) s'élevait à 56,4 millions de dollars.	❖
	■ Pôles d'excellence régionaux (biotechnologie, aluminium, aérospatiale, technologies maritimes) renforcés grâce à la mise en valeur des résultats de la recherche.	→ ■ L'agence a contribué au renforcement de pôles d'excellence régionaux en investissant, par exemple trois millions de dollars dans l'implantation du Technocentre Eolien inc à Murdochville dans la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine et 1,5 million de dollars pour l'acquisition d'équipement pour l'atelier de prototypage d'Innovation maritime dans la région du Bas-Saint-Laurent.	✓

- Légende :
- ✓✓✓ Cible de résultat dépassée
 - ✓✓ Cible de résultat atteinte
 - ✓ Cible de résultat en voie d'être atteinte
 - ❖ Progrès à réaliser
 - + Cible de résultat révisée en cours d'exercice

Résultat stratégique n° 2 : *Vitalité des collectivités*

ACTIVITÉ DE PROGRAMME : AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE DES RÉGIONS

SOUS-ACTIVITÉS DE PROGRAMME	EXEMPLES DE CIBLES VISÉES QUANT AUX RÉSULTATS PRÉVUS	RÉSULTATS OBSERVÉS AU 31 MARS 2005	DEGRÉ D'ATTEINTE
Capacité de prise en charge du développement par le milieu	■ Environ 500 initiatives (stratégie, plans) issues des milieux locaux et régionaux.	■ Au 31 mars 2005, 118 initiatives ont été répertoriées comme étant issues du milieu grâce aux efforts des organismes de développement appuyés financièrement par l'agence.	❖
	■ Environ un million de touristes étrangers attirés dans les régions du Québec.	■ Spécifiquement dans le cadre de cette sous-activité de programme, au 31 mars 2005, plus de 4,7 millions de touristes avaient été attirés dans les régions du Québec. ¹	✓✓✓
Mise en valeur économique du potentiel régional de développement	■ Environ 500 000 visiteurs étrangers participent aux événements appuyés ou visitent les attraits touristiques régionaux mis en valeur avec l'aide de l'agence.	■ Au 31 mars 2005, plus de 1,7 million de visiteurs avaient participé aux événements ou visité les attraits touristiques régionaux appuyés par l'agence.	✓✓✓
	■ Environ 250 millions de dollars investis (valeur totale des projets appuyés) par divers acteurs de développement régional pour mettre en valeur des atouts régionaux.	■ Au 31 mars 2005, la valeur totale des nouvelles ententes de contribution conclues par l'agence (n = 62 ; coût total) s'élevait à 93,8 millions de dollars.	✓
Développement des petites entreprises	■ Environ 2 500 petites entreprises de rayonnement local ou régional auront été créées ou auront pris de l'expansion dans les différentes régions du Québec.	■ Quelque 2 690 entreprises étaient en phase de prédémarrage, de démarrage ou d'expansion, au 31 mars 2005, dans les différentes régions du Québec.	✓✓

Note :

- 1 L'information recueillie sur cet indicateur provient d'organismes qui font la promotion des régions du Québec au plan international. Elle est cumulative, c'est-à-dire que si un projet de ce type est en cours depuis plusieurs années, ce sont les visiteurs et les touristes étrangers attirés depuis le début de ce projet qui sont comptabilisés et intégrés dans le rapport de même que les dépenses totales encourues.

- Légende : ✓✓✓ Cible de résultat dépassée
 ✓✓ Cible de résultat atteinte
 ✓ Cible de résultat en voie d'être atteinte
 ❖ Progrès à réaliser
 † Cible de résultat révisée en cours d'exercice

ACTIVITÉ DE PROGRAMME :
AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES COLLECTIVES¹

SOUS-ACTIVITÉS DE PROGRAMME	EXEMPLES DE CIBLES VISÉES QUANT AUX RÉSULTATS PRÉVUS	RÉSULTATS OBSERVÉS AU 31 MARS 2005	DEGRÉ D'ATTEINTE
Qualité de l'eau	■ Environ 440 projets réalisés pour permettre aux municipalités de se conformer au nouveau règlement sur la qualité de l'eau potable et pour améliorer le traitement des eaux usées de manière à réduire la pollution.	■ À la fin de l'exercice 2004-2005, 411 projets étaient inscrits dans cette sous-activité de programme visant l'amélioration de la qualité de l'eau.	✓
Routes et transport collectif	■ Environ 350 projets réalisés pour améliorer la sécurité des routes, des ponts et autres ouvrages d'art municipaux.	■ Pour améliorer la sécurité routière ainsi que celle des ponts et autres ouvrages d'art municipaux, au 31 mars 2005, 360 projets étaient inscrits dans cette sous-activité de programme.	✓✓
Actifs ayant des incidences économiques, urbaines et régionales	■ Environ 120 projets réalisés visant à soutenir la croissance économique et à améliorer les actifs collectifs à vocation économique.	■ Quelque 122 projets étaient inscrits dans le cadre de ce volet du PIC au 31 mars 2005.	✓✓

Note :

- 1 L'approbation de projets dans le cadre du PIC devant se terminer initialement au 31 mars 2005, les exemples de cibles visées quant aux résultats prévus choisis par l'agence devaient s'échelonner sur un seul exercice financier.

ACTIVITÉ DE PROGRAMME :
PRESTATION DE MESURES SPÉCIALES D'AJUSTEMENT

SOUS-ACTIVITÉ DE PROGRAMME	EXEMPLE DE CIBLES VISÉES QUANT AUX RÉSULTATS PRÉVUS	RÉSULTATS OBSERVÉS AU 31 MARS 2005	DEGRÉ D'ATTEINTE
Ajustement des collectivités aux chocs économiques	■ Poursuite, jusqu'au 31 mars 2005, de l'initiative MACPQ.	<p>■ En 2004-2005, l'agence a conclu 105 nouvelles ententes de contribution dans le cadre de l'initiative MACPQ. L'aide financière approuvée s'élève à 8,1 millions de dollars.</p> <p>■ Le rapport d'évaluation de cette initiative, prenant fin au 31 mars 2005, est disponible dans le site Internet de l'agence.</p>	✓✓

Légende : ✓✓✓ Cible de résultat dépassée
 ✓✓ Cible de résultat atteinte
 ✓ Cible de résultat en voie d'être atteinte
 ❖ Progrès à réaliser
 + Cible de résultat révisée en cours d'exercice

En ce qui concerne la sous-activité de programme *Nouvelles pratiques d'affaires*, l'agence avait sous-évalué ses résultats escomptés. Cette sous-évaluation s'explique par l'évolution graduelle de l'approbation de projets dans le cadre de cette sous-activité de programme. Il y a quelques années, lors du lancement de cette nouvelle activité, peu de projets y étaient approuvés. Or les résultats observés montrent que l'agence obtient plus de résultats de ses efforts de promotion des pratiques d'affaires avancées (étalonnage, planification stratégique, affaires électroniques, etc.) que ce qu'elle avait prévu. Les 769 entreprises ayant adopté de nouvelles pratiques d'affaires sont susceptibles d'être davantage compétitives sur leurs marchés.

INCIDENCES DE L'EXAMEN DES DÉPENSES DU GOUVERNEMENT SUR LE NIVEAU D'ACTIVITÉ ET LE RENDEMENT DE L'AGENCE

Au cours de l'exercice financier 2004-2005, étant appelée à contribuer à l'exercice de réaffectation dans le cadre de l'examen des dépenses du gouvernement, l'agence a dû mettre en application les mesures suivantes dont les répercussions s'échelonneront sur plusieurs années :

- réduction du financement d'immobilisation (bâtiments) (principale sous-activité de programme concernée : *Mise en valeur économique du potentiel régional de développement*)
- consolidation du financement des activités et des organismes de promotion touristique (principale sous-activité de programme concernée : *Capacité de prise en charge du développement par le milieu*).

Ces choix auront vraisemblablement des incidences à moyen terme sur la capacité d'attraction touristique des régions du Québec. L'agence sera en mesure d'évaluer de façon plus précise les répercussions de ces choix dans quelques années.

Activité de programme : *Amélioration de l'environnement économique des régions*

Le rendement de l'agence quant à cette sous-activité de programme est plus que satisfaisant. Des efforts supplémentaires devront être fournis pour atteindre un des objectifs fixés dans le cadre de la sous-activité de programme *Capacité de prise en charge du développement par le milieu*. En sortant du cadre de cette sous-activité de programme, les résultats pour le nombre d'initiatives issues du milieu sont supérieurs lorsque ceux-ci sont colligés pour tous les projets en cours de réalisation en 2004-2005. Les résultats observés passent à 395 initiatives issues du milieu grâce aux services offerts par les organismes de développement.

L'agence a sous-évalué les résultats escomptés pour la plupart des sous-activités de programme constituant cette activité de programme. Elle devra s'ajuster en conséquence afin d'établir des cibles visées réalistes quant aux résultats prévus pouvant être suivis dans le temps.

Activité de programme : *Amélioration des infrastructures collectives*

Au début de l'exercice 2005-2006, l'approbation de projets dans le cadre du Programme infrastructures Canada a été prolongée jusqu'en décembre 2005. Cette prolongation permettra à l'agence, en collaboration avec le gouvernement du Québec, d'approuver la réalisation de projets pour le montant total de l'enveloppe budgétaire dédiée au programme.

Activité de programme : *Prestation de mesures spéciales d'ajustement*

L'agence a respecté son engagement de poursuivre, jusqu'au 31 mars 2005, les Mesures d'adaptation des collectivités de pêche au Québec.

Lien avec *Le rendement du Canada*

L'information sur le rendement et les résultats contenue dans ce rapport contribue à celle qui se retrouve dans le document du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada intitulé *Le rendement du Canada*, sous les rubriques « L'économie du Canada », « Société, culture et démocratie » et « Les peuples autochtones ». Dans la mesure où l'agence travaille de concert avec plusieurs intervenants locaux et régionaux du développement dans les régions du Québec ainsi qu'avec plusieurs ordres de gouvernement, les résultats atteints par l'agence ne représentent qu'un des nombreux facteurs contribuant au développement régional au Québec et à la variation des grands indicateurs socio-économiques identifiés dans *Le rendement du Canada*, tels que l'emploi, le produit intérieur brut ou les dépenses intérieures brutes en recherche et développement.

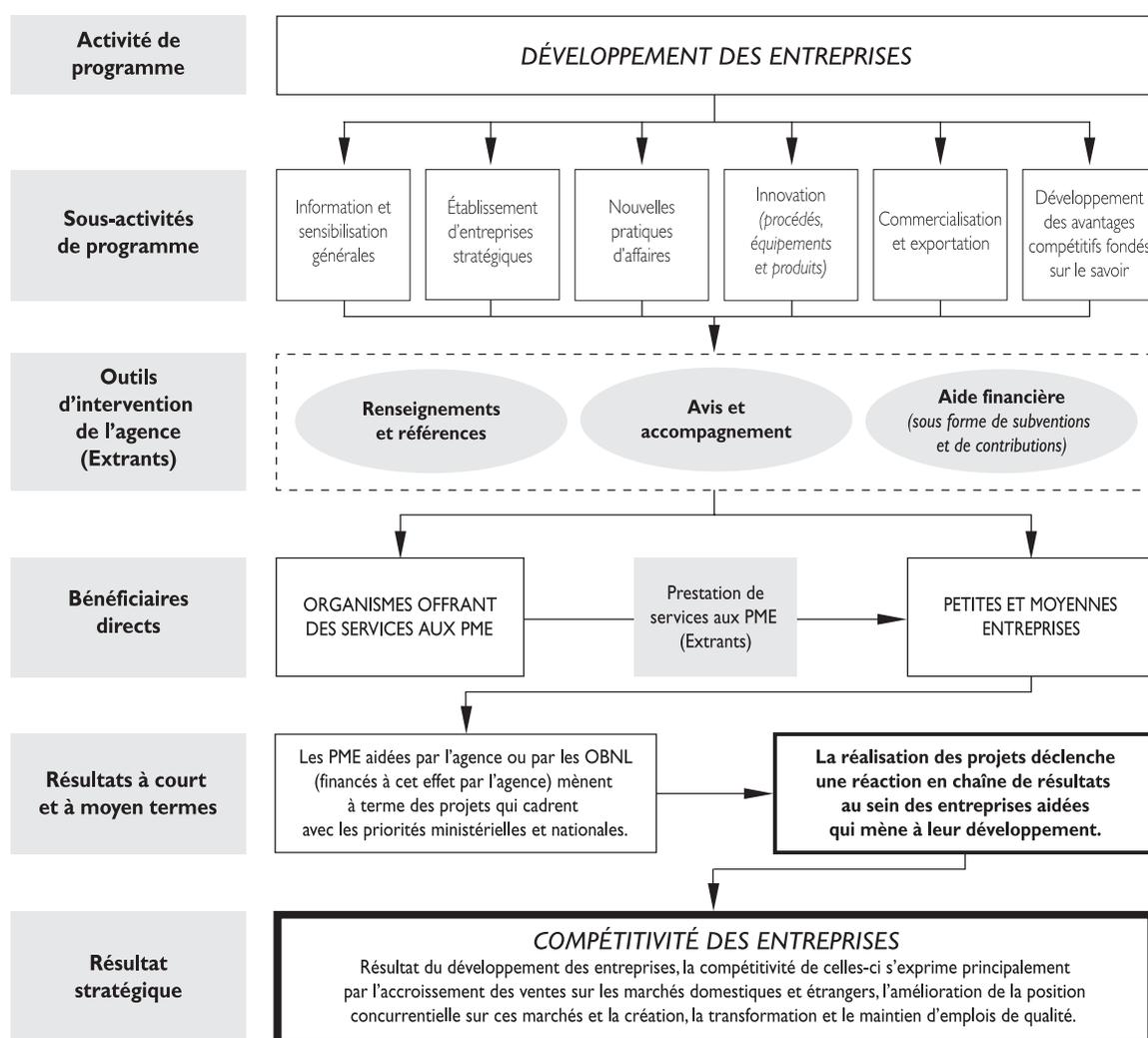
Section 2

ANALYSE DU RENDEMENT PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE

2.1 Résultat stratégique n° 1 : *Compétitivité des entreprises*

Le premier résultat stratégique visé par l'agence est la *Compétitivité des entreprises*. L'agence mise sur le *Développement des entreprises* pour atteindre son premier résultat stratégique.

2.1.1 Activité de programme : *Développement des entreprises*



Afin de rendre les entreprises québécoises plus compétitives, Développement économique Canada favorise, entre autres, l'innovation et l'amélioration de la productivité.

Pour maintenir leur compétitivité et progresser dans le contexte de la mondialisation de l'économie et de l'accélération du progrès technologique, les entreprises doivent obtenir des renseignements stratégiques et les intégrer à leur prise de décision. Elles doivent être flexibles et innover rapidement et constamment selon des cycles toujours plus courts de développement et de commercialisation de produits. Elles ont également avantage à adopter des technologies de pointe, des processus de production novateurs, de nouveaux modes d'organisation et de nouveaux processus de gestion des affaires, tels que les alliances stratégiques, la sous-traitance, les affaires électroniques, etc. Elles doivent aussi être informées des résultats de la recherche précommerciale afin de pouvoir saisir de nouvelles occasions d'affaires.

Développement économique Canada contribue au développement des entreprises en les aidant à réaliser des projets d'innovation, d'exportation et ceux liés à l'adoption de nouvelles pratiques d'affaires, etc. Le schéma précédent présente les champs d'intervention de l'agence (sous-activités de programme). Pour ce faire, l'agence a recours à sa gamme d'outils d'intervention, telle que décrite à l'Annexe 1. L'agence utilise l'aide financière de façon incitative, lorsqu'elle a de bonnes raisons de croire que certains projets ne se réaliseraient pas sans cette aide ou ne se réaliseraient pas avec la même ampleur ou selon le même échéancier. D'autre part, elle contribue au financement d'organismes qui offrent aux entreprises un continuum de services d'ordre général ou spécialisé. En outre, pour contribuer aux objectifs du gouvernement du Canada qui reconnaissait dernièrement la contribution croissante des entreprises d'économie sociale au dynamisme social et économique des collectivités du Québec, l'agence facilite l'accès des entrepreneurs et des intervenants des entreprises d'économie sociale au financement et favorise le développement de leurs compétences et de leurs capacités.

En intervenant pour le *Développement des entreprises*, l'agence favorise l'*Innovation — Économie du savoir* et porte une attention particulière aux *Régions éprouvant des difficultés d'adaptation*, ses deux priorités d'intervention.

Les efforts de l'agence pour le développement des entreprises devraient engendrer, comme résultat, des entreprises plus dynamiques, plus concurrentielles, capables de créer plus de prospérité et d'emplois dans leur région. Dans le contexte de la mondialisation des marchés, il est clair que la croissance des exportations contribue de façon marquée à l'augmentation de la prospérité des résidents d'une région et de leurs revenus gagnés au travail. Conséquemment, en matière de résultats, l'agence attache un intérêt particulier à l'augmentation des ventes des entreprises et de leurs exportations.

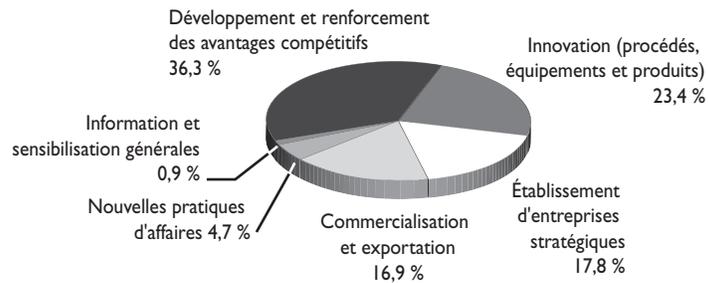
Principaux résultats observés pour le *Développement des entreprises*

Le tableau suivant illustre les ressources investies ainsi que les principaux résultats observés dans le cadre de l'activité de programme *Développement des entreprises*. Les résultats sont présentés en fonction du type de bénéficiaires appuyés par l'agence, soit les entreprises et les organismes de services aux entreprises.

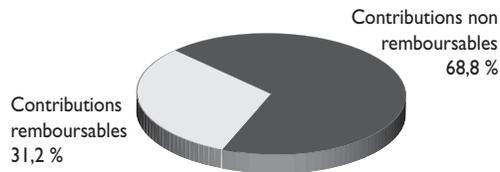
DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

Ressources investies pour engendrer les résultats indiqués ci-dessous	2004-2005
■ nombre de projets en cours	897
■ dépenses réelles (pour l'exercice visé seulement)	106,8 millions \$
■ dépenses totales encourues (incluant les dépenses des années antérieures)	189,9 millions \$
■ valeur totale de l'aide financière approuvée par l'agence	356,2 millions \$
■ valeur du coût total des projets en cours, toutes sources de fonds confondues	1,5 milliard \$

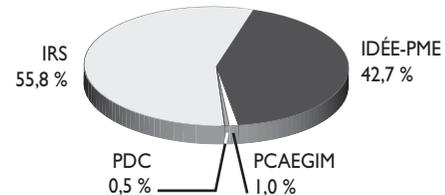
DÉPENSES TOTALES ENCOURUES
PAR SOUS-ACTIVITÉ DE PROGRAMME



DÉPENSES TOTALES ENCOURUES
PAR TYPE DE CONTRIBUTION ACCORDÉE



DÉPENSES TOTALES ENCOURUES
PAR PROGRAMME



Principaux résultats observés auprès des bénéficiaires de l'agence¹

2004-2005

ORGANISMES	Indicateurs d'effets auprès de la clientèle des organismes de service aux entreprises	
	■ entreprises en phase de prédémarrage, de démarrage ou d'expansion	420
	■ entreprises ayant adopté ou intégré une nouvelle pratique d'affaires	1 044
	■ entreprises ayant développé un plan d'action en innovation	703
	■ entreprises ayant développé un produit nouveau ou amélioré	422
	■ nouveaux exportateurs	214
	■ entreprises ayant commercialisé un produit nouveau ou amélioré	85
	■ entreprises ayant conclu des ventes sur de nouveaux marchés.	179
	Indicateur d'emplois	
	■ emplois créés, transformés ou maintenus.	4 640

Suite à la page 42

DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES (suite)	
ENTREPRISES	Indicateurs d'effets de projets d'entreprise
	Commercialisation et exportation
	■ nouveaux exportateurs ² 67
	■ proportion des entreprises répondantes ayant déclaré que l'aide reçue leur a permis de conclure des ventes sur de nouveaux marchés ³ 69,8 %
	■ total des ventes sur de nouveaux marchés. 93,0 millions \$
	Innovation et productivité⁴
	■ proportion des entreprises répondantes ayant déclaré que le principal résultat de leur projet était :
	□ la réduction des coûts de production 26,6 %
	□ l'amélioration des processus d'affaires de l'entreprise 29,4 %
	□ l'obtention d'un brevet 2,7 %
	□ la commercialisation de nouveaux produits ou services 21,7 %
	□ l'amélioration de la productivité 7,6 %
	□ autres résultats. 12,0 %
	Implantation d'entreprises, immobilisation ou agrandissement⁵
	■ proportion des entreprises répondantes ayant déclaré que le principal résultat de leur projet était :
□ l'accroissement de la capacité de production 29,2 %	
□ l'amélioration de la productivité 12,5 %	
□ la modernisation ou la mise à niveau technologique 33,3 %	
□ le démarrage d'une entreprise 12,5 %	
□ autres résultats. 12,5 %	
Indicateurs liés à la croissance des affaires ⁶	
■ proportion des entreprises répondantes ayant déclaré avoir augmenté leur chiffre d'affaires 50,6 %	
■ augmentation moyenne du chiffre d'affaires. 665 000 \$	
Indicateur d'emplois ⁷	
■ emplois créés, transformés ou maintenus. 2 722	

Notes :

- 1 Les résultats sont présentés en fonction des types de bénéficiaires appuyés par l'agence. L'information sur les résultats à propos des organismes de services aux entreprises est colligée par les conseillers des bureaux d'affaires de l'agence dans le cadre d'une collecte annuelle d'information sur les résultats. Quant à l'information sur les résultats concernant les entreprises, elle est issue d'une enquête annuelle par sondage téléphonique effectuée par une firme indépendante. Il est important de préciser que les résultats présentés en ce qui concerne les entreprises sont tirées de projets qui se sont terminés en 2004-2005. Ainsi, le total des ressources investies inclut des dépenses pour des projets d'entreprises toujours en cours pour lesquels aucune information sur les résultats est présentée dans ce tableau. L'utilisation des données présentées dans ce tableau pour effectuer des ratios d'efficacité peut mener à des conclusions erronées.
- 2 Entreprises jointes dans le cadre de l'enquête annuelle de l'agence **dont le projet en commercialisation et en exportation est complété** ayant déclaré qu'elles n'exportaient pas avant l'aide reçue par l'agence (67 répondants sur 117 ; 57,3 %).
- 3 Entreprises jointes dans le cadre de l'enquête annuelle de l'agence **dont le projet en commercialisation et en exportation est complété** ayant déclaré que l'aide reçue leur a permis de conclure des ventes sur de nouveaux marchés (81 répondants sur 116 ; 69,8 %).
- 4 Entreprises jointes dans le cadre de l'enquête annuelle de l'agence **dont le projet en innovation et en productivité est terminé** ayant déclaré que le principal résultat du projet était : 1) la réduction des coûts de production (49 répondants sur 184 ; 26,6 %) ; 2) l'amélioration des processus d'affaires de l'entreprise (54 répondants sur 184 ; 29,4 %) ; 3) l'obtention d'un brevet (5 répondants sur 184 ; 2,7 %) ; 4) la commercialisation de nouveaux produits ou services (40 répondants sur 184 ; 21,7 %) ; 5) l'amélioration de la productivité (14 répondants sur 184 ; 7,6 %) ; et 6) autres résultats (22 répondants sur 184 ; 12,0%).
- 5 Entreprises jointes dans le cadre de l'enquête annuelle de l'agence **dont le projet d'implantation d'entreprises, d'immobilisation ou d'acquisition d'un équipement est terminé** ayant déclaré que le principal résultat du projet était : 1) l'accroissement de la capacité de production (7 répondants sur 24 ; 29,2 %) ; 2) l'amélioration de la productivité (3 répondants sur 24 ; 12,5 %) ; 3) la modernisation ou la mise à niveau technologique de l'entreprise (8 répondants sur 24 ; 33,3 %) ; 4) le démarrage d'une nouvelle entreprise (3 répondants sur 24 ; 12,5 %) ; et 5) autres résultats (3 répondants sur 24 ; 12,5 %).
- 6 Entreprises jointes dans le cadre de l'enquête annuelle de l'agence **dont le projet lié au développement des entreprises est complété** ayant déclaré avoir augmenté leur chiffre d'affaires (165 répondants sur 326 ; 50,6 %). La moyenne d'augmentation du chiffre d'affaires a été calculée en éliminant les valeurs extrêmes ; il s'agit d'une moyenne tronquée de 5 %.
- 7 Entreprises jointes dans le cadre de l'enquête annuelle de l'agence **dont le projet lié au développement des entreprises est complété** ayant déclaré avoir créé (n= 167, total = 1 024), avoir maintenu (n = 178, total = 1 231) ou avoir transformé (n = 98, total = 467) des emplois.

La valeur totale des 897 projets en cours en 2004-2005 pour le *Développement des entreprises* se chiffre à près de 1,5 milliard de dollars, incluant les investissements des autres bailleurs de fonds. Les dépenses réelles de l'agence pendant cet exercice financier se sont élevées à 106,8 millions de dollars. Quant aux dépenses totales encourues au 31 mars 2005 pour les projets en cours en 2004-2005, elles se chiffrent à plus de 185 millions de dollars.

Principaux résultats – les organismes de services aux entreprises

Une partie importante des acteurs de développement ayant reçu une contribution financière de l'agence dans le cadre du premier résultat stratégique sont des organismes à but non lucratif. Les services offerts par ces OBNL sont de deux niveaux : des services de nature générale (par exemple information ou référence) ou des services spécialisés aux entreprises dans les régions du Québec (par exemple transfert technologique, exportation). Comme identifié dans le tableau précédent, un des premiers résultats de l'intervention de l'agence auprès des organismes de services aux entreprises est de leur permettre, au moyen d'appuis financiers et non financiers, d'offrir une vaste gamme de produits et de services aux entreprises dans des domaines d'expertise, tels que les pratiques d'affaires avancées, l'innovation, l'exportation et la commercialisation. D'ailleurs, dans le cadre d'une enquête annuelle réalisée par une firme indépendante, les organismes de services aux entreprises ont été appelés à se prononcer sur les effets des produits et des services qui leur ont été offerts par l'agence. Le tableau ci-dessous présente ces résultats.

Perception des organismes de services aux entreprises à l'égard de l'agence ¹	En accord (Pourcentage)
Développement économique Canada	
▪ a permis d'améliorer l'offre de services de l'organisme	95,7
▪ a permis de rejoindre un plus grand nombre de clients	86,6
▪ a eu un effet sur la participation financière d'autres bailleurs de fonds	80,3
▪ est un partenaire essentiel à la réalisation de la mission de l'organisme	92,5
▪ a contribué de manière importante au développement du secteur d'activités	92,5
▪ constitue une porte d'entrée permettant l'accès à d'autres partenaires fédéraux	58,0
▪ a aidé à établir des collaborations ou des maillages avec d'autres organismes du milieu.	64,5

Note :

1 Enquête annuelle 2005, n = 424

L'offre de services des collaborateurs de l'agence aux entreprises se répartit sur l'ensemble du territoire québécois. De façon continue, l'agence porte une attention particulière à la pertinence, à l'accessibilité et à l'utilité des services rendus aux entreprises par son réseau de collaborateurs. En finançant des projets d'organismes offrant des services aux entreprises, l'agence s'assure, entre autres, d'étendre la portée de son action ainsi que son efficacité d'intervention auprès des entreprises sur le territoire québécois, d'être toujours à l'écoute de leurs besoins et de favoriser pleinement leur développement.

Tel que présenté dans le tableau sur les résultats pour le *Développement des entreprises*, au 31 mars 2005, les efforts des organismes auprès des entreprises ont permis le prédémarrage, le démarrage et l'expansion de plus de 400 entreprises dans les régions du Québec. Ils ont également contribué à l'adoption, par plus de mille entreprises, de nouvelles pratiques d'affaires (affaires électroniques, pratiques d'étalonnage, etc.) et à l'implantation, par plus de 700 PME, de plans d'action en innovation.

Les organismes de services aux entreprises offrent également des services liés à la commercialisation de produits et des services et à l'exportation. Au 31 mars 2005, ces services ont permis à 214 PME d'exporter leurs produits et leurs services pour la première fois et à 85 entreprises de commercialiser un produit nouveau ou amélioré.

En outre, les nombreux produits et services offerts par les organismes de services aux entreprises ont contribué à la création, au maintien ou à la transformation de plus de 4 640 emplois dans les différentes régions du Québec.

Principaux résultats – les entreprises

L'intervention de l'agence directement auprès des entreprises dans les régions du Québec pour la réalisation de projets génère des résultats quant à leur développement, à leur croissance et à leur compétitivité.

Tel que présenté dans le tableau des résultats pour le *Développement des entreprises*, dans le cadre de l'enquête annuelle, 69,8 % des entreprises dont le projet de commercialisation ou d'exportation est complété ont déclaré que l'aide reçue de l'agence leur a permis de conclure des ventes sur de nouveaux marchés. La valeur totale de ces ventes se chiffre à 93,0 millions de dollars. En ce qui a trait aux bénéficiaires dont le projet en innovation et productivité est complété, 29,4 % ont indiqué que le principal résultat de leur projet était l'amélioration des processus d'affaires de l'entreprise, alors que 26,6 % ont déclaré plutôt une réduction des coûts de production.

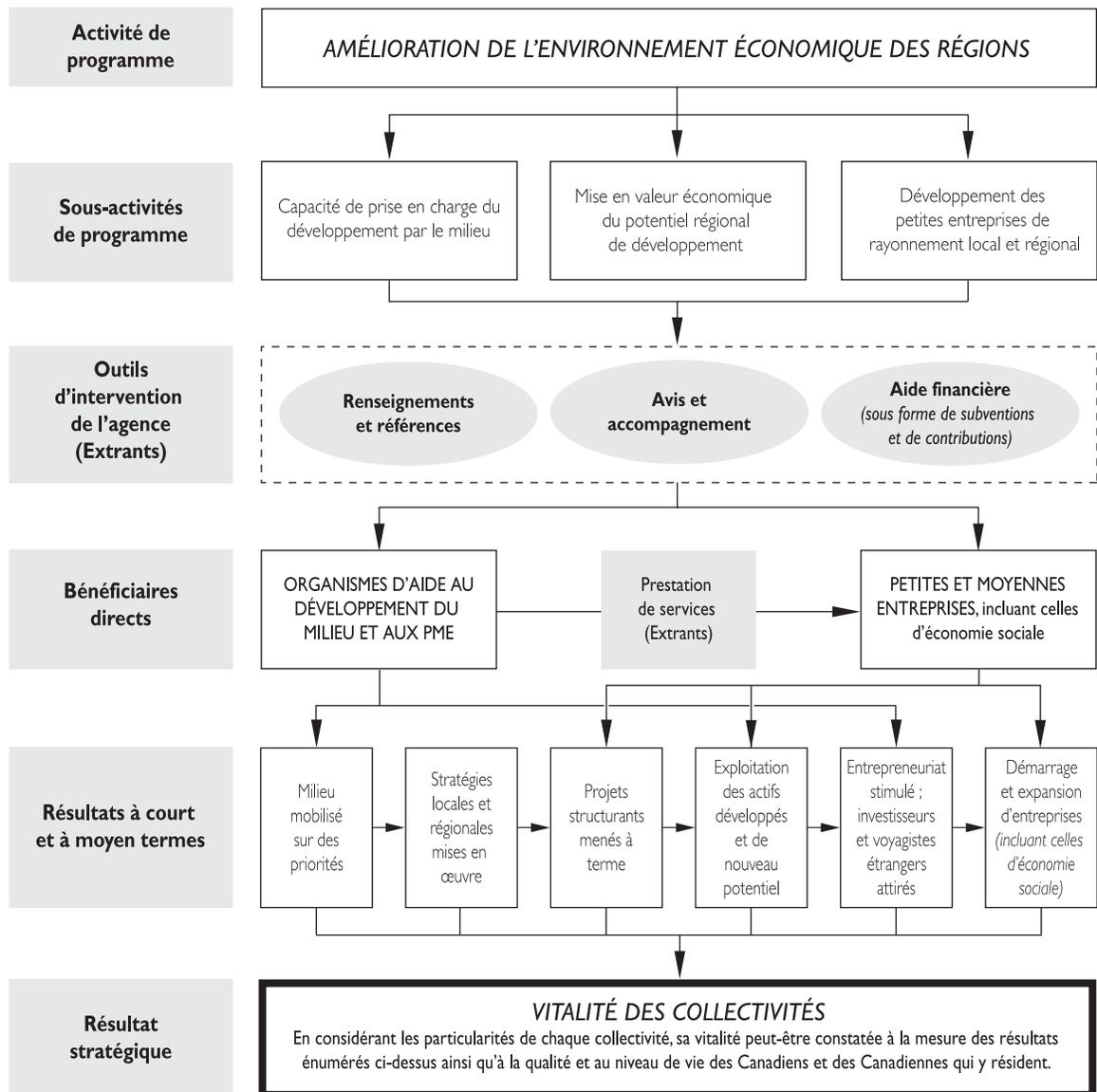
Quelque 50,6 % des entreprises aidées dont le projet est complété ont déclaré, dans le cadre de l'enquête annuelle, avoir augmenté leur chiffre d'affaires grâce à l'aide financière accordée par l'agence. L'augmentation moyenne du chiffre d'affaires s'élève à environ 665 000 \$.

Finalement, les efforts de l'agence directement auprès des entreprises ont contribué à la création, au maintien de même qu'à la transformation de 2 722 emplois dans les différentes régions du Québec.

2.2 Résultat stratégique n° 2 : Vitalité des collectivités

Le deuxième résultat stratégique visé par l'agence est la *Vitalité des collectivités*. Pour atteindre ce résultat stratégique, l'agence mise sur l'*Amélioration de l'environnement économique des régions*, l'*Amélioration des infrastructures collectives* et la *Prestation de mesures spéciales d'ajustement*.

2.2.1 Activité de programme : Amélioration de l'environnement économique des régions



Dans le cadre du premier résultat stratégique, l'agence met l'accent sur le développement des entreprises et leur compétitivité. Cependant, les entreprises peuvent difficilement relever seules le défi de la compétitivité. Leur capacité d'affronter la concurrence internationale est largement tributaire d'un environnement économique propice au développement. Par conséquent, l'agence contribue à l'amélioration de l'environnement économique des régions.

Pour ce faire, l'agence appuie des organismes à but non lucratif offrant des services au milieu local ou régional. Il s'agit d'organismes locaux, régionaux et sectoriels qui agissent de concert avec leur milieu et le mobilisent pour qu'il prenne en main son développement. Ces organismes :

- diffusent des renseignements sur les enjeux du développement régional
- produisent des analyses sur les possibilités de développement
- sensibilisent leur milieu aux nouvelles tendances et aux nouveaux défis
- aident les intervenants à améliorer leurs compétences.

L'agence appuie aussi des organismes à but non lucratif qui stimulent l'entrepreneuriat ainsi que le démarrage et l'expansion de petites entreprises de rayonnement local ou régional.

Toujours dans l'optique de créer un environnement propice au développement, l'agence appuie également des organismes à but non lucratif ainsi que des entreprises pour leur permettre de réaliser des projets structurants pour leur région. Ces projets consistent, entre autres, à mettre en valeur le potentiel de développement comme des attraits touristiques. Dans plusieurs régions, ils sont la fierté des résidents en plus d'être des moteurs importants du développement régional. Ces projets contribuent :

- au renforcement de la cohésion sociale
- à la stimulation de l'esprit d'entreprise des régions
- au renforcement de leur dynamique entrepreneuriale
- à leur rayonnement national et international
- à l'attraction d'investisseurs, de touristes et de voyageurs étrangers.

En intervenant pour l'*Amélioration de l'environnement économique des régions*, l'agence favorise également l'*Innovation — Économie du savoir* et porte une attention particulière aux *Régions éprouvant des difficultés d'adaptation*, ses deux priorités d'intervention.

En accordant de l'aide financière à des organismes réalisant des projets structurants dans leurs régions, l'agence vise à ce que des entreprises tirent avantage de ces projets et que leur croissance entraîne un accroissement de l'activité économique, de l'emploi et des revenus gagnés.

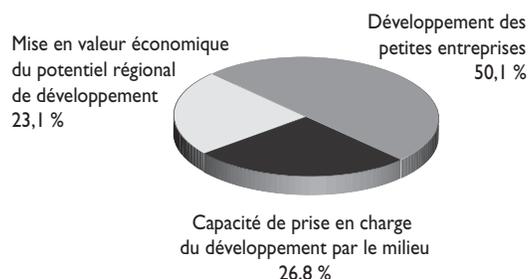
Principaux résultats observés pour l'*Amélioration de l'environnement économique des régions*

Le tableau suivant présente les ressources investies de même que les principaux résultats observés au 31 mars 2005 quant à l'*Amélioration de l'environnement économique des régions*. Les résultats touchent principalement les organismes de développement œuvrant dans les différentes régions du Québec.

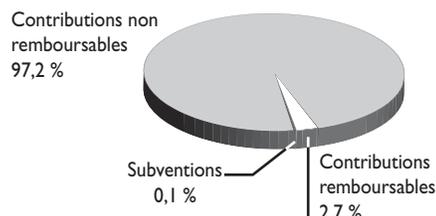
AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE DES RÉGIONS

Ressources investies pour engendrer les résultats indiqués ci-dessous	2004-2005
■ nombre de projets en cours	723
■ dépenses réelles (seulement pour l'exercice visé)	82,8 millions \$
■ dépenses totales encourues (incluant les dépenses des années antérieures)	218,4 millions \$
■ valeur totale de l'aide financière approuvée par l'agence	333,4 millions \$
■ valeur du coût total des projets en cours, toutes sources de fonds confondues	1,4 milliard \$

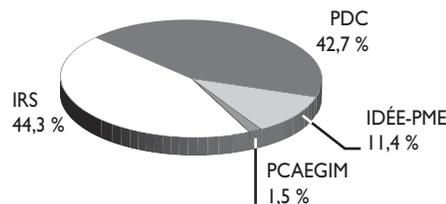
DÉPENSES TOTALES ENCOURUES
PAR SOUS-ACTIVITÉ DE PROGRAMME



DÉPENSES TOTALES ENCOURUES PAR TYPE
DE CONTRIBUTION OU DE SUBVENTION ACCORDÉE



DÉPENSES TOTALES ENCOURUES
PAR PROGRAMME



Principaux résultats observés auprès des bénéficiaires de l'agence¹

2004-2005

ORGANISMES	Indicateur d'effets lié à l'entrepreneurship	2004-2005
	■ entreprises en phase de prédémarrage, de démarrage ou d'expansion.	3 493
	Indicateur de prise en charge du milieu	
	■ initiatives issues du milieu grâce aux services offerts par les organismes de développement financés à cet effet par l'agence.	145
	Indicateur d'effets liés à la promotion des régions du Québec au plan international	
	■ visiteurs et touristes étrangers attirés ² .	6,5 millions
	Indicateur d'emplois	
	■ emplois créés, transformés ou maintenus.	6 439

Notes :

- 1 Les résultats sont présentés en fonction des types de bénéficiaires appuyés par l'agence. L'information sur les résultats à propos des organismes de développement est colligée par les conseillers des bureaux d'affaires de l'agence dans le cadre d'une collecte annuelle d'information sur les résultats.
- 2 L'information recueillie sur cet indicateur provient d'organismes qui font la promotion des régions du Québec au plan international. Elle est cumulative, c'est-à-dire que si un projet de ce type est en cours depuis plusieurs années, ce sont les visiteurs et les touristes étrangers attirés depuis le début de ce projet qui sont comptabilisés et intégrés dans le rapport de même que les dépenses totales encourues.

La valeur totale des 723 projets en cours de réalisation en 2004-2005 pour l'amélioration de l'environnement économique des régions s'est élevée à 1,4 milliard de dollars, incluant les investissements des autres bailleurs de fonds. Les dépenses réelles de l'agence dans le cadre de cette sous-activité de programme se sont chiffrées à 82,8 millions de dollars. Quant aux dépenses totales encourues dans le cadre de ces 723 projets, elles totalisent 218,4 millions de dollars.

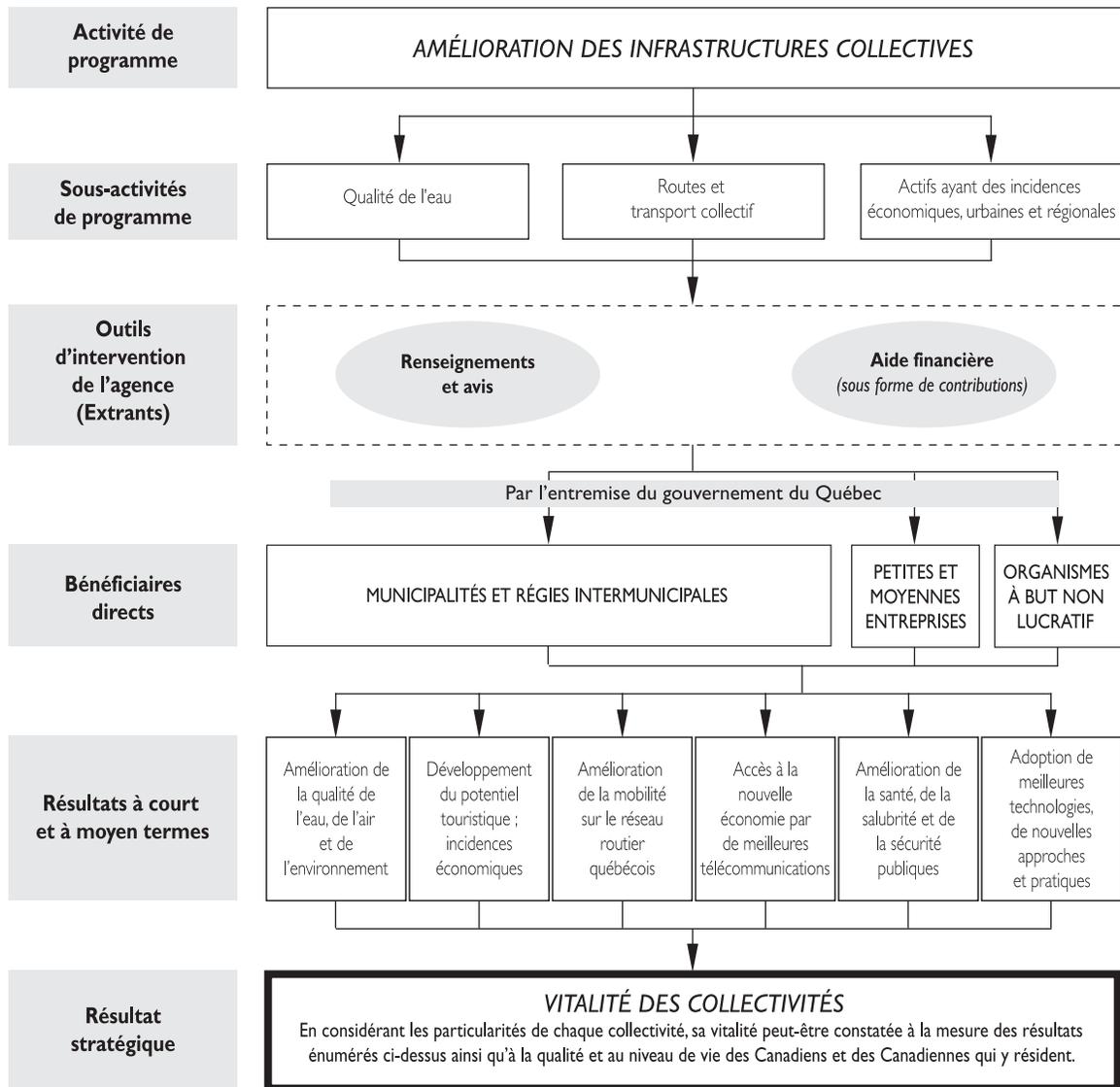
Organismes de développement

En appuyant des organismes locaux et régionaux de développement, comme les Sociétés d'aide au développement des collectivités, les Centres d'aide aux entreprises, les Corporations de développement économique communautaire ou encore les Associations touristiques régionales (ATR), l'agence contribue à la prise en charge du développement par le milieu, à la création et au développement de petites entreprises ainsi qu'à la mise en valeur et à la promotion des régions du Québec au plan international.

Ainsi, au 31 mars 2005, l'agence avait contribué au prédémarrage, au démarrage et à l'expansion de près de 3 500 PME, ce qui entraîne, à court et à moyen termes, la création d'emplois et de richesse dans les régions du Québec. Les efforts fournis par les organismes de développement auprès des collectivités et des citoyens ont incité ces derniers à développer et à faire émerger 145 initiatives de développement qui sont en cours de réalisation ou qui se réaliseront au cours des prochaines années.

En ce qui concerne la mise en valeur et la promotion des régions du Québec au plan international, au 31 mars 2005, dans le cadre de projets en cours, les interventions de l'agence avaient contribué à attirer plus de 6,5 millions de visiteurs et de touristes étrangers au Québec. La durée moyenne de leur séjour est de quatre jours. Leur séjour dans les régions du Québec entraînent des retombées économiques contribuant directement au dynamisme et à la *Vitalité des collectivités*.

2.2.2 Activité de programme : Amélioration des infrastructures collectives



Des infrastructures en bon état sont intimement liées à la qualité de vie de leurs usagers. Des infrastructures de qualité permettent aux collectivités d'attirer et de retenir des organismes et des individus qui assureront leur avenir économique et social. Elles permettent également des déplacements plus efficaces et plus sécuritaires des personnes et des biens.

Dans cet esprit, le gouvernement du Canada a mis sur pied, en l'an 2000, un programme d'appui aux infrastructures et a conclu une entente avec le gouvernement du Québec pour sa mise en œuvre. L'agence s'est vu confier le mandat spécial de gérer ce programme au Québec.

Le Programme infrastructures Canada est l'unique programme par lequel l'agence agit sur cette activité de programme qui vise à faciliter le développement et le renouvellement des infrastructures collectives.

Le PIC vise à permettre la réfection, le remplacement ou la construction d'infrastructures. Il a pour but de faire progresser ainsi la qualité de vie des citoyens du Québec, grâce à des investissements qui assurent la qualité de l'environnement, soutiennent la croissance économique à long terme, améliorent les infrastructures collectives et contribuent à mettre en place celles du XXI^e siècle par l'adoption tant des meilleures technologies et pratiques que de nouvelles approches. Le programme comprend trois volets correspondant à trois des sous-activités de programme de l'agence, soit :

Volet 1 : Qualité de l'eau

Volet 2 : Routes et transport collectif

Volet 3 : Actifs à incidences économiques, urbaines ou régionales.

Le financement du PIC est tripartite. Ainsi, le gouvernement du Canada par l'entremise de l'agence, le gouvernement du Québec et les requérants (municipalités, régies intermunicipales, organismes à but non lucratif et entreprises) sont mis à contribution pour la réalisation des projets. L'encadré suivant donne un exemple de projets approuvés dans le cadre du programme.

**AIDE FINANCIÈRE DE 3 128 894 \$ À LA VILLE DE LONGUEUIL
POUR AMÉLIORER LA GESTION DES EAUX USÉES PLUVIALES ET
POUR ÉVITER LES PROBLÈMES DE REFOULEMENT**

La Ville de Longueuil a bénéficié d'une aide financière gouvernementale de 3 128 894 \$, dans le cadre du programme Travaux d'infrastructures Canada-Québec, pour améliorer la gestion des eaux pluviales et solutionner ainsi des problèmes de refoulement qui risquent d'entraîner des problèmes de salubrité ou de sécurité publique et surtout pour lui permettre de se conformer à une exigence du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs quant au débit maximal de ces eaux. En effet, les nouvelles infrastructures permettent à plus de 13 200 ménages de bénéficier de risques réduits en cas d'inondation.

Le projet a permis la construction d'un bassin de rétention d'une capacité de 1 000 mètres cubes et d'ouvrages de contrôle et de mesure de débit, afin d'assurer une meilleure gestion des eaux pluviales du fossé Daigneault vers la Ville de Brossard.

Les coûts admissibles totalisent 4 693 340 \$. La Ville de Longueuil a assumé le tiers de ces coûts, soit 1 564 447 \$. En vertu de l'Entente Canada-Québec relative au programme d'infrastructures, le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec ont offert chacun une contribution correspondant également au tiers des coûts admissibles. Chacun des gouvernements supérieurs a donc contribué un montant de 1 564 447 \$, ce qui représente l'aide financière gouvernementale de 3 128 894 \$.

L'aide financière du gouvernement du Canada versée au cours de l'exercice 2004-2005, totalisent 1 564 447 \$.

Comme illustré dans le schéma précédent, l'aide financière accordée dans le cadre du programme devrait contribuer, à court terme, à l'amélioration des infrastructures collectives et du réseau routier québécois, au développement de nouvelles technologies ainsi qu'à l'amélioration de la gestion de l'eau potable, des eaux usées et des déchets solides. Ces différentes réalisations devraient contribuer, à moyen terme, à l'amélioration de la qualité de l'eau et de l'environnement, à la consolidation de la culture et du patrimoine canadiens au Québec ainsi qu'à l'amélioration de la santé, de la salubrité et de la sécurité publiques. De façon ultime, le PIC vise à contribuer à la hausse du niveau et de la qualité de vie des citoyens.

Les activités réalisées jusqu'à maintenant dans le cadre du PIC sont résumées dans le tableau suivant :

ACTIVITÉ DE PROGRAMME : AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES COLLECTIVES (Programme infrastructures Canada - Région du Québec)	
Total du financement prévu pour l'initiative au Québec (toutes sources de fonds confondues)	<i>1,5 milliard \$</i>
Total du financement fédéral prévu pour l'initiative au Québec ¹	<i>515,5 millions \$</i>
Nombre de projets approuvés du début du programme au 31 mars 2005	893
Volet 1 : Qualité de l'eau	411
Volet 2 : Routes et transport collectif	360
Volet 3 : Actifs à incidences économiques, urbaines ou régionales	122
Contribution fédérale approuvée du début du programme au 31 mars 2005	<i>483,2 millions \$</i>
Total des dépenses fédérales du début du programme au 31 mars 2005 ²	<i>210,8 millions \$</i>

Notes :

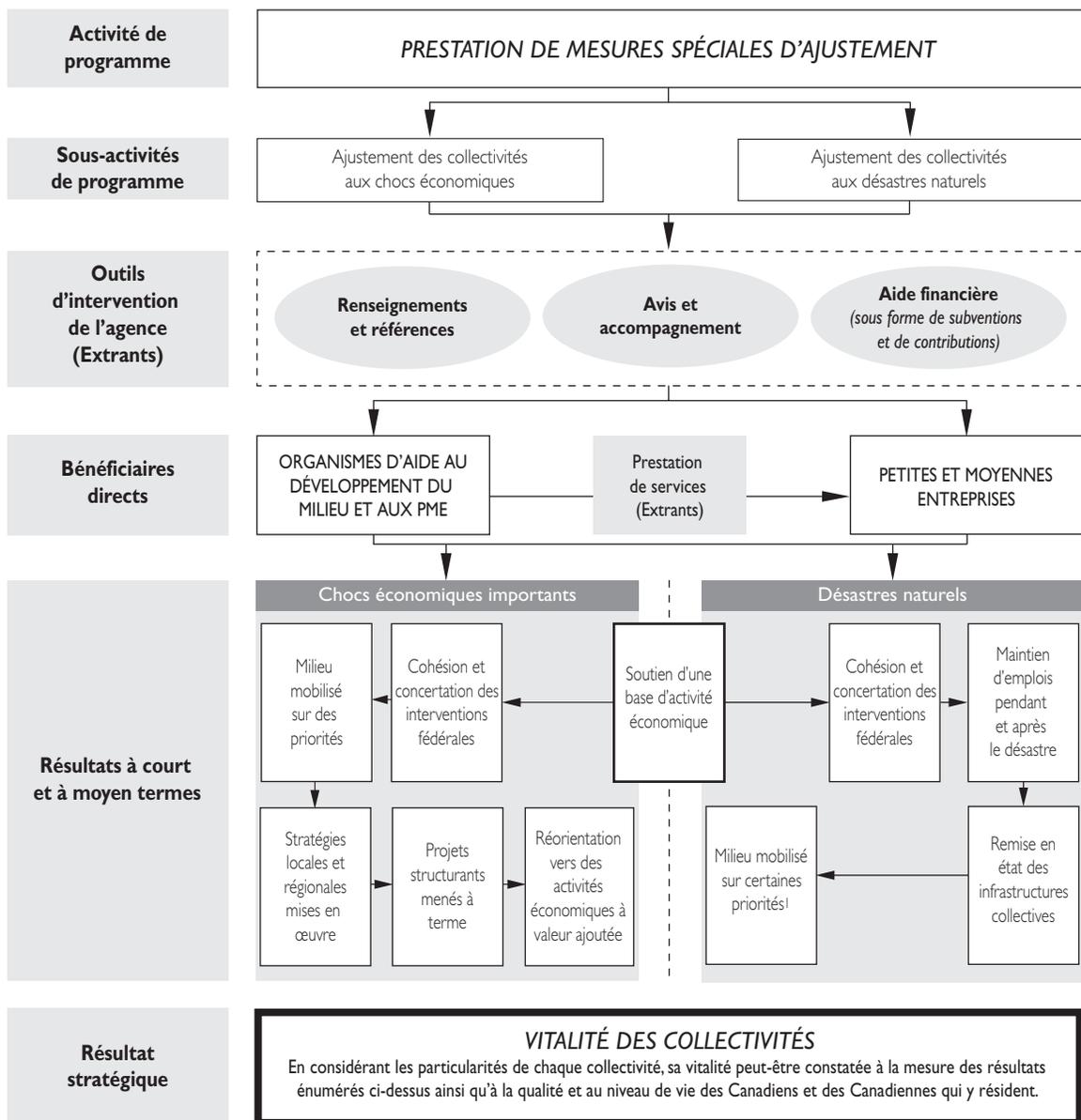
- 1 Incluant les frais de gestion afférents au programme.
- 2 Incluant les frais de gestion dépensés à ce jour pour le programme.

Les projets approuvés du début du programme au 31 mars 2005 généreront les avantages suivants :

- 495 677 ménages ayant accès ou qui auront accès à un aqueduc municipal offrant une eau potable de meilleure qualité
- 848 637 ménages ayant accès ou qui auront accès à un système municipal efficace de collecte et de traitement des eaux usées
- 263 collectivités bénéficieront de la mise sur pied ou de l'amélioration d'infrastructures de transport
- 83 collectivités bénéficieront de la mise sur pied ou de l'amélioration d'installations sportives, récréatives ou culturelles
- 992 emplois permanents seront créés directement par les projets.

Ces avantages sont décrits par les promoteurs de projets d'infrastructures lors de leur demande de financement dans le cadre du PIC et validés par les conseillers responsables du programme au gouvernement du Québec et au gouvernement du Canada. Le rapport de l'évaluation sommative du programme fournira plus d'information sur les résultats atteints au moyen du financement des projets d'infrastructure. Il permettra ainsi de mieux juger de l'atteinte des résultats escomptés et des engagements afférents dans le cadre du programme.

2.2.3 Activité de programme : Prestation de mesures spéciales d'ajustement



Note :

- Les résultats à court et à moyen termes entraînés à la suite de la mobilisation du milieu sur certaines priorités dans le cas des collectivités aux prises avec des désastres naturels sont similaires aux résultats énoncés pour les collectivités aux prises avec des chocs économiques importants.

L'agence vient en aide à des collectivités ou à des régions qui font face à des chocs économiques importants, tels que la fermeture d'usines dans un secteur industriel (textile, pêche). Également, elle apporte son secours aux régions subissant des désastres naturels (inondations au Saguenay, verglas à Montréal et en Montérégie).

Dans ces situations, advenant un financement supplémentaire dédié du gouvernement du Canada, l'agence met en place, de façon temporaire, des mesures spéciales d'ajustement permettant aux collectivités de soutenir leur activité économique et d'entamer des actions qui leur donneront la possibilité de retrouver un nouvel équilibre ou une stabilité économique.

À titre d'exemple, en avril 2003, à la suite de l'annonce du moratoire sur la pêche à la morue et des restrictions sur le crabe, l'agence a formulé des mesures d'appui adaptées à la réalité des régions touchées. Elle a ainsi mis sur pied une initiative spéciale de courte durée, les Mesures d'adaptation des collectivités de pêche au Québec, en vigueur jusqu'au 31 mars 2005, dans les régions de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine et de la Basse-Côte-Nord. En outre, en collaboration avec d'autres ministères du gouvernement du Canada et afin de faire participer le milieu au développement futur de sa région, l'agence a tenu des consultations publiques. Ces consultations ont mis en lumière des enjeux et soulevé des pistes de solution qui feront place à des mesures à plus long terme.

L'intervention de l'agence auprès des régions aux prises avec des chocs économiques ou des désastres naturels est principalement de court terme et se concrétise par l'attribution de fonds spéciaux du gouvernement du Canada. Elle est adaptée à la nature des problèmes vécus et aux particularités des régions et des collectivités aidées. Le schéma ci-dessus présente une façon d'intervenir dans ces situations ainsi que les résultats prévus afférents. Toutefois, selon les situations, l'intervention de l'agence de même que les résultats visés peuvent varier. Il n'en demeure pas moins que ce type d'intervention contribue à la *Vitalité des collectivités* partout au Québec.

Principaux résultats observés quant à la *Prestation de mesures spéciales d'ajustement*

Le tableau suivant présente les ressources investies de même que certains résultats observés dans le cadre de l'activité de programme *Prestation de mesures spéciales d'ajustement*. L'agence est intervenue principalement dans le cadre de cette activité de programme au moyen du Programme des industries canadiennes du textile et du vêtement et des Mesures d'adaptation des collectivités de pêche au Québec.

La valeur totale des 227 projets en cours de réalisation en 2004-2005 dans le cadre de l'activité de programme *Prestation de mesures spéciales d'ajustement*, incluant les autres bailleurs de fonds, s'élève à 34,4 millions de dollars. Les dépenses réelles de l'agence en 2004-2005 se chiffrent à 11,4 millions de dollars pour des projets dont le montant d'aide financière approuvée par l'agence totalise 15,8 millions de dollars.

Plusieurs projets en cours de réalisation ont été approuvés dans le cadre du PICTV, ce qui explique qu'au 31 mars 2005 certains des résultats observés étaient liés à l'innovation et à la productivité. Ainsi, dans le cadre de l'enquête annuelle, 36,9 % des entreprises répondantes dont le projet d'innovation et de productivité était complété ont déclaré que le principal résultat de leur projet était la commercialisation de nouveaux produits ou services, tandis que 26,1 % ont indiqué la réduction des coûts de production comme principal résultat.

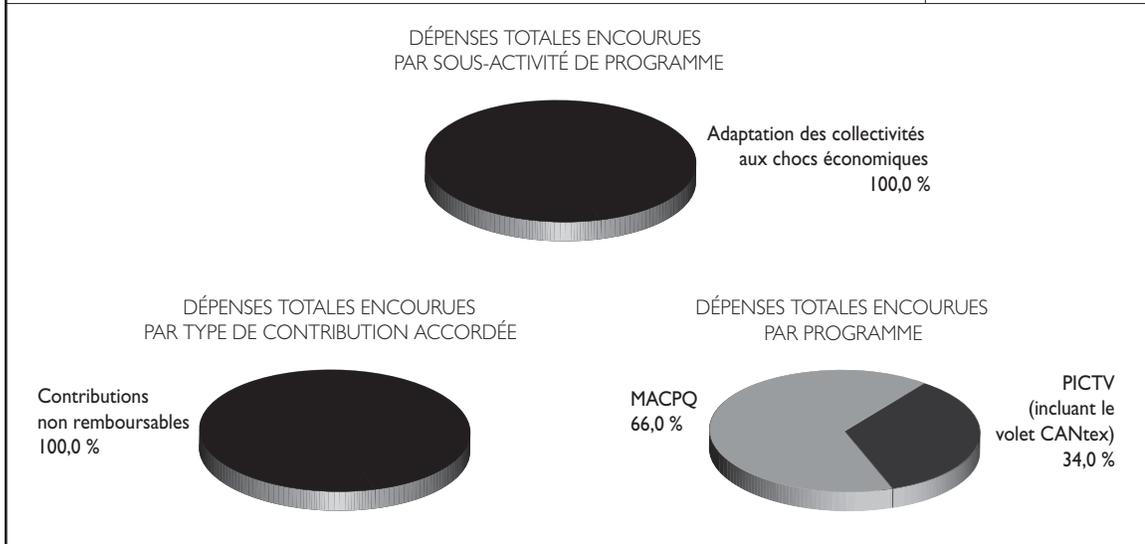
Malgré une conjoncture économique difficile nécessitant la mise sur pied de programmes d'ajustement, près de 50 % des entreprises aidées dans le cadre du PICTV dont le projet est complété ont déclaré avoir augmenté leur chiffre d'affaires grâce à l'aide financière reçue par l'agence.

Confirmant le rôle de l'agence de favoriser l'adaptation des collectivités aux chocs économiques, dans le cadre de l'enquête annuelle, 94,7 % des entreprises répondantes dont le projet s'inscrit sous l'activité de programme *Prestation de mesures spéciales d'ajustement* ont déclaré que Développement économique Canada est un acteur essentiel au développement régional.

Les programmes d'adaptation aux chocs économiques de l'agence ont contribué à la création, au maintien de même qu'à la transformation de plus de 580 emplois dans les collectivités affectées.

PRESTATION DE MESURES SPÉCIALES D'AJUSTEMENT

Ressources investies pour engendrer les résultats indiqués ci-dessous	2004-2005
■ nombre de projets en cours	227
■ dépenses réelles	11,4 millions \$
■ dépenses totales encourues (incluant les dépenses des années antérieures)	11,6 millions \$
■ valeur totale de l'aide financière approuvée par l'agence	15,8 millions \$
■ valeur du coût total des projets en cours, toutes sources de fonds confondues	34,4 millions \$



Principaux résultats observés auprès des bénéficiaires de l'agence ¹	2004-2005
---	-----------

Principaux résultats observés auprès des bénéficiaires de l'agence ¹	2004-2005	
ENTREPRISES	Indicateur d'effets de projets d'entreprises	
	Projets liés à l'innovation et à la productivité ²	
	■ proportion des entreprises répondantes ayant déclaré que le principal résultat de leur projet était :	
	□ la réduction des coûts de production	26,1 %
	□ l'amélioration des processus d'affaires de l'entreprise	15,2 %
	□ la commercialisation de nouveaux produits ou services	36,9 %
	□ l'amélioration de la productivité	10,9 %
	□ autres résultats.	10,9 %
	Indicateurs liés au maintien et à la croissance des affaires ³	
	■ proportion des entreprises répondantes ayant déclaré avoir augmenté leur chiffre d'affaires	48,0 %
■ augmentation moyenne du chiffre d'affaires.	1,7 million \$	
Indicateur d'emplois ⁴		
■ emplois créés, transformés ou maintenus.	582	

Notes :

- 1 Les résultats sont présentés en fonction des types de bénéficiaires appuyés par l'agence. Quant à l'information sur les résultats concernant les entreprises, elle est issue d'une enquête annuelle par sondage téléphonique effectuée par une firme indépendante. Il est important de préciser que les résultats présentés en ce qui concerne les entreprises sont tirés de projets qui se sont terminés en 2004-2005. Ainsi, le total des ressources investies inclut des dépenses pour des projets d'entreprises toujours en cours pour lesquels aucune information sur les résultats n'est présentée dans ce tableau. L'utilisation des données présentées dans ce tableau pour effectuer des ratios d'efficacité peut mener à des conclusions erronées.
- 2 Plusieurs projets dans le cadre du PICTV. Ce programme a pour objectif d'encourager les entreprises canadiennes du secteur du textile à opter pour des produits à plus grande valeur ajoutée, à exploiter de nouveaux créneaux et à accroître leur productivité. Les résultats présentés sont ceux d'entreprises jointes dans le cadre de l'enquête annuelle de l'agence **dont le projet en innovation et productivité est terminé** ayant déclaré que le principal résultat du projet était : 1) la réduction des coûts de production (12 répondants sur 46 ; 26,1 %) ; 2) l'amélioration des processus d'affaires de l'entreprises (7 répondants sur 46 ; 15,2 %) ; 3) la commercialisation de nouveaux produits ou services (17 répondants sur 46 ; 36,9 %) ; 4) l'amélioration de la productivité (5 répondants sur 46 ; 10,9 %) ; et 5) autres résultats (5 répondants sur 46 ; 10,9 %).
- 3 Entreprises jointes dans le cadre de l'enquête annuelle de l'agence **dont le projet lié au développement des entreprises est complété** ayant déclaré avoir augmenté leur chiffre d'affaires (24 répondants sur 50 ; 48,0 %).
- 4 Entreprises jointes dans le cadre de l'enquête annuelle de l'agence **dont le projet lié au développement des entreprises est complété** ayant déclaré avoir créé (n= 14, total = 44), avoir maintenu (n = 33, total = 294) ou avoir transformé (n = 26, total = 244) des emplois.

Section 3

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

3.1 Renseignements sur l'organisation

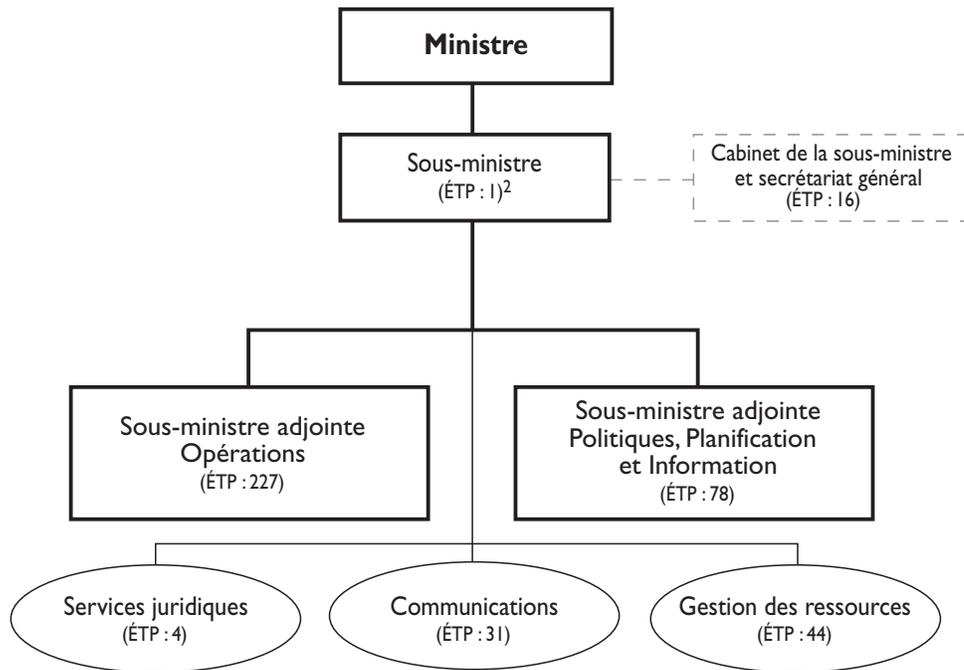
L'honorable Jacques Saada est ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec ; la sous-ministre assure la gestion courante des activités de l'agence. Elle agit à titre d'administrateur général pour l'application de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* et de la *Loi sur les relations de travail dans la fonction publique*. Elle agit également comme conseillère principale en matière de politiques auprès du ministre et du gouvernement.

La sous-ministre adjointe, Politiques, Planification et Information, est responsable du cycle de planification ministérielle, de la définition des orientations stratégiques et des objectifs de l'intervention de l'agence, de l'exécution des études socio-économiques requises pour le développement des orientations, de la gestion du système qualité, de la mesure et du suivi du rendement ainsi que de l'évaluation et de la vérification des programmes et des initiatives. Elle veille aussi à faire valoir la position de l'agence dans l'élaboration de politiques et de programmes nationaux et à promouvoir les intérêts régionaux du Québec auprès des autres ministères et organismes du gouvernement du Canada. Elle est également responsable des relations avec le gouvernement du Québec.

La sous-ministre adjointe, Opérations, a pour mandat de mettre en œuvre les orientations stratégiques et de faire la prestation de tous les programmes et services de l'agence, principalement par l'entremise d'un réseau de quatorze bureaux d'affaires couvrant l'ensemble du territoire québécois. Elle assure également la négociation et la gestion d'ententes de partenariat avec les autres ministères et organismes du gouvernement du Canada de même qu'avec d'autres organisations externes, notamment les Sociétés d'aide au développement des collectivités, les Corporations de développement économique et communautaire et les Centres d'aide aux entreprises. Elle est responsable de la mise en œuvre d'ententes conclues avec le gouvernement du Québec comme le Programme infrastructures Canada.

La Loi constituant l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec est entrée officiellement en vigueur le 5 octobre 2005. Avec l'entrée en vigueur de la Loi, la sous-ministre devient présidente de l'agence. Les sous-ministres adjointes, quant à elles, deviennent vice-présidentes de l'agence. Toutefois, les anciens titres sont maintenus dans ce rapport puisqu'il couvre la période se terminant le 31 mars 2005.

ORGANIGRAMME DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA¹



Notes :

- 1 Un organigramme plus détaillé est disponible dans le site Internet de l'agence à l'adresse <http://www.dec-ced.gc.ca/asp/APropos/Organigramme.asp?LANG=FR>
- 2 ÉTP : Équivalent temps plein

L'agence a disposé, en 2004-2005, de l'équivalent de 401 employés à temps plein répartis sur l'ensemble du territoire québécois dans ses bureaux d'affaires, dans son bureau situé à Gatineau, qui assure la liaison avec l'appareil gouvernemental canadien, et à son siège social à Montréal.

3.2 Rendement financier

Les tableaux suivants présentent le rendement financier de l'agence pour l'exercice financier 2004-2005. Aux fins de comparaison, les revenus et les dépenses inscrits dans les tableaux pour les exercices financiers 2002-2003 et 2003-2004 ne tiennent pas compte des programmes liés à l'application de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises* et de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*. Ces programmes sont sous la responsabilité d'Industrie Canada depuis le 1^{er} avril 2004. Il est important de considérer que les totaux dans les tableaux financiers peuvent ne pas correspondre précisément à la somme des éléments sous-jacents car les montants, pris individuellement, ont été arrondis.

3.2.1 Comparaison des dépenses prévues aux dépenses réelles

Ce tableau présente le coût net de l'agence, et fournit un aperçu historique de celui-ci. Pour calculer ce que coûte l'organisation aux Canadiens et aux Canadiennes, il faut ajouter, aux dépenses de l'agence, les services reçus à titre gracieux, tels les locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) et les services reçus gratuitement de Justice Canada. Par la suite, les revenus non disponibles, c'est-à-dire les remboursements que les bénéficiaires doivent effectuer, quant aux contributions remboursables accordées par l'agence, sont retranchés du total des dépenses.

<i>Activités de programme</i> (en millions de dollars)	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2003-2004	2004-2005			
			Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
<i>Développement des entreprises</i>	151,6	148,7	143,1	143,0	118,7	131,7
<i>Amélioration de l'environnement économique des régions</i>	132,9	121,0	115,2	115,2	115,1	100,6
<i>Amélioration des infrastructures collectives</i>	40,7	72,8	157,9	157,9	184,9	87,0
<i>Prestation de mesures spéciales d'ajustement</i>	0,2	9,5	11,9	11,9	13,0	13,8
Total	325,4	352,0	428,1	428,0	431,7	333,1
Moins : Revenus non disponibles ¹	(30,0)	(33,3)	(31,5)	(31,5)	(31,5)	(38,5)
Plus : Coûts des services reçus à titre gracieux	4,4	5,1	5,2	5,2	5,2	5,5
Coût net pour l'agence	299,8	323,8	401,8	401,7	405,4	300,1
Équivalents temps plein (ETP)	409	408	371	371	375	401

Note :

- 1 Dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2004-2005*, ces données apparaissaient sur la base des recettes. Les données sont maintenant présentées sur la base des revenus de manière à s'assurer d'avoir une information conforme à celle que l'on retrouve dans les comptes publics. Le détail des revenus non disponibles est présenté dans le tableau de la sous-section 3.2.5.

En ce qui concerne le coût net, l'écart de 101,6 millions de dollars entre le total des dépenses prévues et les dépenses réelles s'explique principalement par une hausse des revenus non disponibles et par un report de fonds à l'exercice 2005-2006 afin d'assurer le financement du Programme infrastructures Canada qui s'inscrit sous l'activité de programme *Amélioration des infrastructures collectives*. En ce qui a trait à l'écart de 26 ÉTP entre les autorisations totales d'équivalents temps plein et les dépenses réelles, il est attribuable aux ressources embauchées afin de répondre à la demande et aux besoins des régions en matière de développement régional.

3.2.2 Activités de programme

Ce tableau présente, par activité de programme, les renseignements du *Budget principal des dépenses* et l'approbation des crédits par le Parlement pour les ressources prévues dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2004-2005* de même que les changements apportés aux ressources par suite des budgets supplémentaires et l'utilisation des fonds.

Dépenses par activité de programme <i>(en millions de dollars)</i>	2004-2005		
	Fonctionnement	Subventions et contributions	TOTAL
<i>Développement des entreprises</i>			
■ budget principal	25,5	117,6	143,1
■ dépenses prévues	25,5	117,5	143,0
■ total des autorisations	25,2	93,5	118,7
■ dépenses réelles	24,9	106,8	131,7
<i>Amélioration de l'environnement économique des régions</i>			
■ budget principal	18,9	96,3	115,2
■ dépenses prévues	18,9	96,3	115,2
■ total des autorisations	18,7	96,4	115,1
■ dépenses réelles	17,8	82,8	100,6
<i>Amélioration des infrastructures collectives</i>			
■ budget principal	1,9	156,0	157,9
■ dépenses prévues	1,9	156,0	157,9
■ total des autorisations	1,9	183,0	184,9
■ dépenses réelles	1,6	85,4	87,0
<i>Prestation de mesures spéciales d'ajustement</i>			
■ budget principal	1,2	10,7	11,9
■ dépenses prévues	1,2	10,7	11,9
■ total des autorisations	1,6	11,4	13,0
■ dépenses réelles	2,4	11,4	13,8
Total			
■ budget principal	47,5	380,6	428,1
■ dépenses prévues	47,5	380,5	428,0
■ total des autorisations	47,4	384,3	431,7
■ dépenses réelles	46,7	286,4	333,1

3.2.3 Sommaire des crédits votés et législatifs

Ce tableau reprend le tableau sommaire du *Budget principal des dépenses* et montre l'approbation des crédits par le Parlement pour les ressources prévues dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2004-2005*, les changements apportés aux ressources par suite des budgets supplémentaires des dépenses, les autres autorisations, de même que l'utilisation des fonds.

Crédit voté ou législatif	Libellé du crédit voté ou législatif (en millions de dollars)	2004-2005			
		Budget principal	Dépenses prévues	Autorisations	Dépenses réelles
2	Dépenses de fonctionnement	42,2	42,2	42,4	41,7
6	Subventions et contributions	380,6	380,5	384,3	286,4
(L)	Ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec et ministre responsable de la Francophonie - Allocation pour automobile	-	-	0,05	0,05
(L)	Contribution aux régimes d'avantages sociaux des employés	5,3	5,3	5,0	5,0
(L)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de la Couronne	-	-	0,03	0,01
	Total pour l'agence	428,1	428,0	431,7	333,1

On constate une diminution de 94,1 millions de dollars des dépenses réelles par rapport aux dépenses prévues dans le crédit lié aux subventions et aux contributions. Les explications du tableau financier de la sous-section 3.2.6 s'appliquent au tableau financier ci-dessus.

3.2.4 Coût net pour l'agence au cours de l'exercice financier 2004-2005

Ce tableau indique, comme le tableau financier de la sous-section 3.2.1, le coût net de l'agence. Le détail des services reçus à titre gracieux y est ajouté.

Coût net	(en millions de dollars)	2004-2005
Dépenses réelles		333,1
Plus : Services reçus à titre gracieux		
Locaux fournis par Travaux publics et services gouvernementaux Canada		2,9
Contribution de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor (hors les fonds renouvelables)		2,3
Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par Justice Canada		0,3
Total des services reçus à titres gracieux		5,5
Moins : Revenus non disponibles ¹		(38,5)
Coût net pour le ministère en 2004-2005		300,1

Note :

1 Le détail des revenus non disponibles est présenté dans le tableau financier de la sous-section 3.2.5.

3.2.5 Sources des revenus non disponibles par activité de programme

Ce tableau présente les revenus de l'agence. Il fournit également une perspective historique de ceux-ci. Les revenus sont composés essentiellement des remboursements par les bénéficiaires des contributions remboursables accordées par l'agence.

<i>Revenus non disponibles</i> <i>(en millions de dollars)</i>	Revenus 2002-2003	Revenus 2003-2004	2004-2005	
			Revenus prévus ¹	Revenus réels ²
Promotion du développement économique des régions du Québec				
<i>Développement des entreprises</i>	28,5	31,6	30,0	36,6
<i>Amélioration de l'environnement économique des régions</i>	1,5	1,7	1,5	1,9
<i>Amélioration des infrastructures collectives</i>	-	-	-	-
<i>Prestation de mesures spéciales d'ajustement</i>	-	-	-	-
Total des revenus non disponibles	30,0	33,3	31,5	38,5

Notes :

- 1 Dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2004-2005*, les données étaient présentées sur la base des recettes (montants encaissés) plutôt que de revenus (montants facturés). À ce moment, la prévision pour les recettes se situait à 20,5 millions de dollars.
- 2 Les revenus non disponibles excluent une somme de 50,7 millions de dollars facturée à Papiers Gaspésia inc qui s'est placée sous la protection de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*.

3.2.6 Renseignements sur les programmes de paiements de transfert (PPT)

Ce tableau présente les ressources pour chacun des programmes de l'agence, l'historique de ces ressources, les renseignements du *Budget principal des dépenses* et l'approbation des crédits par le Parlement pour les ressources prévues dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2004-2005*, les changements apportés aux ressources à la suite des budgets supplémentaires de même que l'utilisation des fonds.

<i>Promotion du développement économique des régions du Québec¹</i> Programmes (en millions de dollars)	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2003-2004	2004-2005			
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Écarts entre prévues et réelles
Subventions						
Programme innovation, développement de l'entrepreneuriat et des exportations destiné aux PME	0,06	0,06	0,3	0,3	0,07	(0,2)
Autres ²	3,3	6,0	-	-	-	0,0
Total des subventions	3,4	6,1	0,3	0,3	0,1	(0,2)
Contributions						
Programme innovation, développement de l'entrepreneuriat et des exportations destiné aux PME	59,1	72,2	79,3	72,8	72,8	(6,5)
Programme Initiatives régionales stratégiques	122,5	98,5	109,4	94,3	94,2	(15,2)
Programme de développement des collectivités	25,7	26,6	24,0	31,1	31,1	7,1
Programme canadien d'appui à l'économie de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine	27,0	30,9	11,5	2,8	2,8	(8,7)
Programme infrastructures Canada Entente Canada - Québec 1994	0,2	0,06	-	2,0	0,04	0,04
Programme infrastructures Canada Entente Canada - Québec 2000	37,9	70,7	156,0	181,0	85,3	(70,7)
Fonds spécial Québec Côtier	2,1	0,4	-	-	-	0,0
Total des contributions	274,5	299,4	380,2	384,0	286,3	(93,9)
Total	277,9	305,4	380,5	384,3	286,4	(94,1)

Notes :

- L'agence dispose d'un seul PPT : la *Promotion du développement économique des régions du Québec*. Elle dispose cependant de plusieurs programmes de subvention et de contribution. Des renseignements supplémentaires sont disponibles dans le site Internet de l'agence.
- En 2002-2003, 3,3 millions de dollars ont été versés en subvention à l'Administration portuaire de Québec pour l'aménagement d'un terminal de croisière et la mise en valeur de la Pointe-à-Carcy, alors qu'en 2003-2004, 6 millions de dollars ont été versés à Grand Prix F1 du Canada inc.

L'écart total entre les dépenses réelles et les dépenses prévues est de 94,1 millions de dollars. La majeure partie de cet écart, soit 70,7 millions de dollars, est attribuable au Programme infrastructures Canada et résulte d'un report de fonds à l'exercice 2005-2006. Dans le programme IRS, il est possible de constater un écart de 15,2 millions de dollars attribuable au report de fonds pour le projet Centre intégré sur les pâtes et papier à Trois-Rivières et à l'effort de réallocation dans le cadre de l'examen gouvernemental des dépenses. Un montant de 8,7 millions de dollars de l'écart total observé est attribuable au programme PCAEGIM et plus précisément à un report de fonds pour un projet d'envergure non réalisé et au projet Papiers Gaspésia inc à Chandler. La compagnie Papiers Gaspésia inc s'est placée sous la protection de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*. Finalement, concernant les programmes IDÉE-PME et PDC, seul le choix de projets eu égard à chaque programme vient expliquer les variations entre les dépenses prévues et les dépenses réelles.

3.3 Réponses aux comités parlementaires, aux vérifications et aux évaluations pour l'exercice financier 2004-2005



Les examens énumérés ci-dessous sont disponibles dans le site Internet de l'agence ou sur demande.

RÉPONSE AUX COMITÉS PARLEMENTAIRES

- Aucune recommandation n'a été émise par un comité parlementaire au sujet de l'agence au cours de l'exercice financier 2004-2005.

RÉPONSE AUX RAPPORTS DU BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU CANADA (BVG)

- L'agence a été impliquée dans une seule vérification du BVG durant l'exercice 2004-2005 ; il s'agit du chapitre 7 (novembre 2004) intitulé : *Le processus suivi pour répondre aux questions des parlementaires inscrites au Feuilleton*. Le BVG n'a émis aucune recommandation spécifique à l'intention de l'agence.



Le rapport est disponible dans le site Internet du Bureau du vérificateur général du Canada à l'adresse www.oag-bvg.gc.ca

VÉRIFICATIONS INTERNES

Programme infrastructures Canada

- Deux rapports de vérification ont été réalisés et approuvés en 2004-2005 concernant ce programme. Les deux vérifications concluent que les systèmes et les procédures mis en place par l'agence sont appropriés et que les paiements respectent les normes gouvernementales. Les vérificateurs (deux firmes comptables différentes) n'ont pas fait de recommandation à l'intention de l'agence.

Programme Initiatives régionales stratégiques

- La firme comptable indépendante qui a réalisé cette vérification a conclu que le programme IRS était géré conformément aux décisions qui l'autorisent et aux politiques qui l'encadrent. La firme a émis des recommandations concernant certains aspects des procédés suivants :
 - la mesure du rendement
 - l'analyse des projets soumis dans le cadre d'une demande d'aide financière
 - les modalités des contrats
 - le suivi
 - la vérification des ententes.

L'agence a déterminé les actions à prendre pour répondre aux recommandations et à fixé un calendrier en conséquence. L'équipe de vérifications internes suivra l'application de ces actions.

Système d'information de gestion et de programme

Le système informatique opérationnel utilisé par les employés pour gérer les subventions et les contributions ainsi que les finances a fait l'objet d'une vérification par une firme comptable indépendante. Au terme de l'exercice, n'ayant examiné qu'une partie des contrôles existants dans le système, le vérificateur a émis des recommandations sur la sécurité du système et la validation automatique des données. L'agence a déjà mis en place les recommandations touchant la sécurité. En ce qui concerne les autres recommandations visant d'autres aspects, elles ont été soumises au comité responsable du système qui les a considérées ou écartées selon leur degré de pertinence et selon les ressources dont dispose l'agence. Le renforcement de la sécurité du système diminuera le temps de validation des données habituellement requis. Il permettra à l'agence de disposer d'information de gestion plus précise pour la prise de décisions.

Mesures d'adaptation des collectivités de pêche au Québec

Pour la période vérifiée, de l'avis de la firme indépendante ayant réalisé la vérification, les systèmes, les procédures, les ressources et les mesures implantés par l'agence étaient appropriés pour la réalisation des objectifs liés aux accords de contribution conclus dans les deux bureaux d'affaires responsables de la gestion des MACPQ (Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine et Côte-Nord). L'agence s'est acquittée de ses obligations en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et de la *Politique sur les paiements de transfert* du Secrétariat du Conseil du Trésor. Ces conclusions sont fort positives compte tenu du court délai de mise en œuvre des mesures. Le vérificateur a émis des recommandations concernant la communication avec les autres ministères fédéraux et les contrôles administratifs entourant les participants (admissibilité, présences, salaires). L'agence a mis en œuvre plusieurs recommandations du vérificateur avant la fin des mesures au 31 mars 2005.

Programme Innovation, développement de l'entrepreneuriat et exportations destiné aux PME

- La vérification a fait ressortir que les processus de gestion du programme IDÉE-PME sont adéquats, que les pratiques opérationnelles sont conformes aux politiques et aux procédés établis et que de bons mécanismes de contrôle sont en place.

Suite à la page 71

VÉRIFICATIONS INTERNES (suite)

La firme indépendante de vérification a émis des recommandations ayant trait aux sujets suivants :

- la planification annuelle et la mesure des résultats
- la gestion des remboursements et des recouvrements
- l'analyse de projets
- la protection des dossiers
- les contrôles financiers et non financiers intégrés aux ententes de contribution.

L'agence a déterminé les actions à prendre pour répondre aux recommandations et elle a fixé un calendrier en conséquence. Le développement d'un mécanisme de mesure des résultats atteints par les bureaux d'affaires permettra une observation uniforme de l'intervention de l'agence dans le développement régional.

Programme canadien d'appui à l'économie de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

- Les vérificateurs considèrent que les processus de gestion du programme sont adéquats, que les pratiques opérationnelles sont conformes aux politiques et aux procédés établis et que de bons mécanismes de contrôle sont en place. Les vérificateurs de la firme indépendante ont fait des recommandations concernant :
 - l'encadrement du personnel
 - la gestion du risque
 - les contrôles
 - le système de gestion financière et de programme
 - la mesure du rendement
 - la promotion de l'information.

L'agence a pris en considération les recommandations et a déterminé les actions à prendre de même que le calendrier de réalisation afférent.

ÉVALUATION DES INTERVENTIONS EN INNOVATION ET EN ÉCONOMIE DU SAVOIR (IDÉE-PME ET IRS)

- Les observations rapportées dans l'évaluation indiquent que l'approche générale de l'agence est appropriée en regard des besoins et du contexte économique. Les différentes études de cas réalisées par des firmes indépendantes démontrent que les bureaux d'affaires de l'agence ont su accompagner les entreprises régionales dans leur développement technologique et ont favorisé la mise en place d'infrastructures liées à l'économie du savoir. Les experts internationaux consultés considèrent que les interventions de développement économique régional basées sur l'innovation sont toujours pertinentes, entre autres, afin de favoriser l'adoption d'un comportement innovant en entreprise. L'enquête téléphonique réalisée par une firme indépendante a permis d'observer que les interventions de l'agence auprès des entreprises ont eu des effets tangibles sur la création et le maintien d'emplois ainsi que sur leur compétitivité. De plus, une proportion significative d'entre elles n'aurait pu réaliser leur projet sans l'aide de l'agence ou l'aurait réalisé sur une plus longue période ou d'une ampleur moins grande. Tant au niveau du nombre de projets que de l'aide financière accordée par l'agence, son intervention s'est intensifiée de manière significative depuis l'obtention du solde du Fonds du Canada pour la création d'emplois répondant ainsi à l'un des objectifs du Conseil du Trésor. Enfin, différentes pistes d'amélioration ont aussi été identifiées, notamment au niveau de la mise en œuvre des interventions.

3.4 Stratégie de développement durable (SDD)

L'agence a poursuivi la mise en œuvre de sa *Stratégie de développement durable 2003-2006* au cours de l'exercice 2004-2005. Le tableau ci-dessous présente les résultats atteints à ce jour en ce qui a trait aux objectifs poursuivis et aux dépenses du ministère concernant les projets de développement durable appuyés par l'agence en 2004-2005 et au volet interne de sa stratégie.

Dans le cadre de sa stratégie de développement durable, l'agence sensibilise les PME et les incite à adopter de nouvelles pratiques d'affaires se traduisant par la mise en place de mesures concrètes de prévention de la pollution et d'éco-efficacité, ceci afin de les aider à maintenir et à renforcer leur compétitivité. L'agence aide les PME à optimiser les processus de production afin, entre autres, d'accroître le recyclage et la valorisation des résidus, de réduire le gaspillage de matières premières, la consommation d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre et la production de résidus. De cette façon, les PME réduisent leurs coûts de production, ce qui augmente leur rentabilité.

Cibles externes			
Jouer un rôle stratégique dans l'avancement de la compréhension et de l'appropriation des principes du développement durable au sein des PME des régions du Québec et auprès des différents intervenants privés et publics de l'agence, dans une perspective de rentabilité financière, économique et sociale.			
Objectifs pour la période 2003-2006	Objectifs	Résultats	Dépenses
Inciter et aider les PME à adopter des pratiques de développement durable dans leurs opérations			
■ mise en place d'Enviroclubs	10 clubs	7 clubs	0,9 million \$
■ sensibilisation des PME aux nouvelles pratiques d'affaires liées au développement durable	500 PME	400 PME	
■ réalisation de projets de productivité par la prévention de la pollution	120 projets	90 projets	
■ aide directe aux PME pour la réalisation de projets de productivité par la prévention de la pollution.	30 projets	27 projets	4,2 millions \$
Favoriser le développement et la commercialisation d'innovations en développement durable			
■ expérimentation, démonstration et développement de produits, de technologies et de services novateurs en développement durable	40 projets de PME	64 projets	12,7 millions \$
■ commercialisation d'innovations en développement durable sur les marchés internationaux.	25 projets de PME	25 projets	2,2 millions \$
Favoriser le développement, la diffusion et le partage des connaissances en développement durable pour contribuer au développement et au renforcement d'avantages compétitifs fondés sur le savoir			
■ soutien financier aux centres de recherche, aux institutions et aux chaires universitaires.	15 projets	30 projets	19,9 millions \$

Cibles internes

Faire de la stratégie de développement durable un outil de changement au sein de l'organisation pour intégrer davantage les préoccupations de développement durable dans les opérations quotidiennes.

Objectifs pour la période 2003-2006	Objectifs	Résultats	Dépenses
Habiliter le personnel			
<ul style="list-style-type: none"> ■ développement et diffusion d'une définition du développement durable ■ formation des gestionnaires et des conseillers de l'agence ■ développement d'un outil intégré ■ développement du mentorat. 		<i>Activité réalisée</i> <i>Activité à faire</i> <i>Activité réalisée</i> <i>Activité à faire</i>	
Promouvoir le développement durable			
<ul style="list-style-type: none"> ■ promotion des bons coups ■ mise en place d'initiatives ponctuelles. 		Article dans le journal interne de l'agence Activité à poursuivre	
Poursuivre l'écologisation			
<ul style="list-style-type: none"> ■ recyclage multiproduits 	12	5	n.d. ¹
<ul style="list-style-type: none"> ■ véhicules de l'agence équipés de moteurs hybrides ou d'un module électromagnétique — module ÉCONOPRO®. 	20	15	n.d.
Promotion des bonnes pratiques en lien avec le développement durable, par exemple les impressions recto verso et le covoiturage			
<ul style="list-style-type: none"> ■ promotion du télétravail ■ maintien et mise à jour d'un volet développement durable dans le guide des nouveaux employés. 		Activité à poursuivre Activité à poursuivre	
Assurer une meilleure reddition de comptes environnementale			
<ul style="list-style-type: none"> ■ documenter les résultats environnementaux atteints. 		Formation sur la mesure du rendement et ajustement des outils	

Note:

1 n.d. : non disponible

L'agence encourage également l'innovation en développement durable en contribuant, d'une part, au développement des capacités des centres de recherche, des institutions ou des chaires universitaires et, d'autre part, en accordant une aide directe aux PME pour l'expérimentation, la démonstration et la commercialisation de produits, de technologies et de services novateurs en développement durable.

L'agence a débuté le processus d'évaluation de sa troisième SDD dans l'optique de préparer la prochaine version de sa SDD qui sera déposée au Parlement canadien en décembre 2006. Dans le cadre de ces travaux, une vaste consultation des partenaires fédéraux et d'organismes privés est prévue.

3.4.1 Contribution à long terme des buts, des objectifs et des cibles à l'atteinte des résultats stratégiques de l'agence

La stratégie de développement durable de l'agence s'inscrit à l'intérieur des deux résultats stratégiques de son cadre d'intervention, soit :

- la *Compétitivité des entreprises*
- la *Vitalité des collectivités*.

Dans le cadre de sa stratégie de développement durable, l'agence aide les PME à adopter des pratiques de prévention de la pollution de deux manières. D'une part, en collaboration avec Environnement Canada et le Conseil national de recherches Canada – Programme d'aide à la recherche industrielle (CNRC-PARI), elle met en place des Enviroclubs favorisant l'implantation de saines pratiques de prévention de la pollution et de gestion environnementale au sein des PME. D'autre part, l'agence contribue à la réalisation de projets de productivité par l'éco-efficacité dans les PME. Ces projets visent généralement à optimiser l'utilisation des matières premières et à réduire la consommation d'énergie, les rejets polluants et les résidus souvent nuisibles à l'environnement. Les projets de prévention de la pollution démontrent que le développement durable amène les PME à réaliser des gains de productivité et à accroître leur compétitivité sur les marchés.

3.4.2 Ajustements apportés suite aux leçons apprises

Cibles externes

Lors de l'évaluation de la deuxième stratégie, il est apparu que les conseillers manquaient d'expertise afin d'identifier des projets de développement durable, d'en faire l'analyse et d'effectuer le suivi des résultats. Afin de corriger ces problèmes :

- une définition du développement durable a été développée et intégrée dans la troisième stratégie de développement durable de l'agence
- un outil d'analyse et de suivi a été développé au cours de l'exercice 2004-2005 et sera mis en œuvre au cours de l'exercice 2005-2006.

Cibles internes

Dans sa SDD 2003-2006, l'agence a réitéré son engagement d'habiliter son personnel au développement durable. Elle a d'ailleurs prévu de mettre en place des mesures qui lui permettront d'atteindre cet objectif. Des outils de gestion et de formation adaptés seront élaborés et mis à la disposition du personnel.

3.5 Initiative d'amélioration des services

Dans un souci d'excellence et afin d'offrir des services de qualité à ses bénéficiaires, depuis 1997, l'agence s'impose les exigences de la norme internationale ISO dans le cadre de ses programmes. Ainsi, lorsque le gouvernement a lancé l'*Initiative d'amélioration des services* en 2000, grâce à son système de gestion de la qualité, l'agence disposait déjà des mécanismes nécessaires à la prestation de services de qualité et à leur amélioration continue. En 2003, l'agence a renouvelé son engagement envers un service de qualité et a réussi la transition à la norme ISO 9001 : 2000.

Pour remplir sa mission, l'agence s'engage à rendre un service adapté, professionnel et courtois, accessible et confidentiel, tout en adhérant aux principes de la gestion axée sur les résultats et de l'administration judicieuse des ressources publiques. Elle s'engage également à promouvoir l'amélioration continue de ses programmes, de ses services et de ses façons de faire.

3.5.1 Programmes et services visés par un plan d'amélioration

Tous les outils d'intervention de l'agence font partie du plan corporatif d'amélioration des services. Bien sûr, l'accent est mis sur les deux principaux programmes de l'agence, soit IDÉE-PME et IRS. Pour s'assurer de l'amélioration continue de ses programmes et services et bien comprendre les besoins et les attentes des bénéficiaires visés, l'agence utilise plusieurs sources d'information.

Depuis 1996, l'agence mesure la satisfaction de ses bénéficiaires et a reçu en 2001, à cet effet, une reconnaissance du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada comme Pionnier en amélioration des services. En plus de mesurer la satisfaction de ses bénéficiaires, l'agence mesure également celle des entreprises et des intervenants dont la demande d'aide financière n'a pas été retenue. L'agence utilise également les résultats des évaluations de programme ou d'études. L'information contenue dans les rapports d'évaluation permet à l'agence de dégager des pistes d'amélioration dans la mise en œuvre des programmes et la prestation des services.

Un cercle qualité sur l'amélioration des services a été mis sur pied afin de proposer des objectifs et des plans d'amélioration pour mieux répondre aux attentes de ses bénéficiaires. Dans le cadre de son système de gestion de la qualité, l'agence présente annuellement à la haute gestion les résultats des commentaires et des suggestions émis par les bénéficiaires. Des plans d'action sont élaborés, lorsque nécessaire, et des suivis sont effectués dans le cadre d'audits qualité internes et externes. Ainsi, l'agence poursuit toujours sa démarche : *Viser l'excellence*.

3.5.2 Établissement des niveaux de base relatifs à la satisfaction des clients et progrès accomplis en vue d'atteindre les objectifs fixés en matière de satisfaction

Les objectifs quant à la satisfaction des bénéficiaires sont fixés à l'aide de données historiques, révisés chaque année et approuvés par la haute gestion. Compte tenu des hauts taux de satisfaction obtenus au cours des dernières années, l'agence s'est fixé comme objectif de les maintenir tout en poursuivant ses efforts d'amélioration continue. Le tableau suivant présente les résultats de l'agence quant à la satisfaction de ses bénéficiaires pour les cinq dernières années.

Au cours des cinq dernières années, pour tous les aspects de service à l'exception des délais, les taux de satisfaction des bénéficiaires ont augmenté ou sont demeurés stables. En ce qui a trait aux délais, les niveaux observés en 2003-2004 peuvent avoir été causés, à ce moment, par l'embauche importante de nouveaux employés, par une incertitude budgétaire en début d'année ou par le déploiement d'un nouveau système informatique de gestion financière et de programme. Concernant les autres résultats de satisfaction, pour chacune des cinq dernières années, ils dépassent les objectifs de satisfaction fixés.

Satisfaction des bénéficiaires

Principaux aspects du service ¹	Objectifs	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Qualité des services en général	90 %	91,1%	92,0 %	93,0 %	94,5 %	96,0 %
■ accessibilité des services	85 %	88,0 %	87,7 %	90,9 %	91,4 %	92,8 %
■ capacité de répondre aux besoins des bénéficiaires	85 %	83,3 %	87,3 %	85,3 %	88,6 %	90,0 %
■ équité et impartialité des services	s.o. ²	s.o.	s.o.	91,4 %	92,5 %	93,5 %
■ délai de réponse aux demandes d'aide financière	80 %	s.o.	86,0 %	75,5 %	78,2 %	81,1 %
■ délai de réponse aux réclamations	80 %	s.o.	82,0 %	81,0 %	84,6 %	86,7 %
■ clarté des documents administratifs reçus	s.o. ³	88,5 %	88,2 %	85,2 %	86,5 %	90,7 %
■ courtoisie du personnel	95 %	99,6 %	97,3 %	97,6 %	98,4 %	98,4 %
■ compétence du personnel	90 %	91,2 %	91,2 %	93,0 %	93,9 %	96,2 %
■ accompagnement lors de la démarche	85 %	87,8 %	90,5 %	89,9 %	89,1 %	91,7 %

Notes :

- 1 Pourcentage des bénéficiaires qui se déclarent très satisfaits et satisfaits au regard des services reçus. L'agence utilise l'échelle de satisfaction de l'*Outil de mesure commune du gouvernement du Canada*, soit très satisfait, satisfait, neutre, insatisfait, très insatisfait.
- 2 s.o. = sans objet
- 3 Sans avoir d'objectif précis pour cet aspect de service, dans un souci d'amélioration continue, l'agence suit la satisfaction de ses bénéficiaires à cet effet.

3.5.3 Normes de service pour tous les services publics clés : établissement des normes et rendement afférent

L'agence s'est dotée de normes de service en septembre 2000, précisant ainsi son engagement à offrir un service de qualité. Ces normes sont diffusées dans le site Internet de l'agence et jointes à la correspondance adressée aux bénéficiaires à la suite d'une demande de service. L'agence mesure, en continu, tous les aspects de ses normes.

3.5.4 Principales réalisations au titre de l'amélioration des services du point de vue des citoyens

Au cours des cinq dernières années, poursuivant sa démarche qualité, plusieurs réalisations ont contribué à l'amélioration des services et à l'accroissement de la satisfaction des bénéficiaires, notamment :

- L'élaboration et la diffusion d'aide-mémoire pour le bénéficiaire, adapté au type de projet, afin de le guider à bien documenter sa demande et l'aider à constituer un dossier complet plus rapidement lors d'une demande d'aide financière (2002-2003).
- L'élaboration et la diffusion d'un aide-mémoire à l'intention des bénéficiaires pour faciliter la préparation des réclamations, réduire les corrections et diminuer le délai de traitement.
- Le développement d'outils, la formation donnée aux employés et l'amélioration du processus d'approbation des demandes de plus de 100 000 \$ a permis de réduire les délais d'approbation de près de 40 % pour les contributions entre 100 001 \$ et 200 000 \$ et de 25 % pour celles de plus de 200 000 \$ par rapport à 2000-2001.
- Un projet-pilote d'intégration de la gestion du risque à la gestion des contributions a été mené en 2004-2005. Sa mise en œuvre à l'ensemble des services financiers simplifiera la documentation de la recommandation permettant ainsi de réduire le temps de traitement pour les projets peu risqués.
- Un service *DEC en direct* a été implanté afin de centraliser la réception des demandes reçues par l'entremise du site Internet de l'agence et d'offrir un service de première ligne plus rapide.

Section 4

INITIATIVES LIÉES AU CADRE DE RESPONSABILISATION DE GESTION DU GOUVERNEMENT

Dans son *Rapport sur les plans et les priorités 2004-2005*, l'agence s'est engagée à réaliser des activités dans le cadre d'initiatives de gestion du gouvernement, dont plusieurs en lien direct avec la *Modernisation des pratiques de gestion*. Cette initiative a pris une nouvelle orientation au cours de l'exercice financier 2004-2005 pour faire place au *Cadre de responsabilisation de gestion* (CRG) du gouvernement. Le CRG vise à transposer la vision d'une gestion moderne de la fonction publique, énoncée dans le document *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes*, dans une série d'attentes en matière de gestion. Il témoigne des nombreuses initiatives axées sur la gestion qui sont actuellement en cours et de la vision commune dont elles s'inspirent. Il réunit les principaux éléments de différents cadres de gestion, tels que la modernisation de la fonction de contrôleur, la modernisation des ressources humaines, l'amélioration des services et le gouvernement en direct.

Le plan d'action de l'agence pour la modernisation des pratiques de gestion avait identifié quatre priorités pour lesquelles des améliorations étaient souhaitées, soit par rapport à la gestion de l'information, la gestion des risques, la gestion des personnes ainsi que l'optimisation du processus de planification. En outre, l'agence avait pris des engagements en matière de Gouvernement en direct (GED), de langues officielles et en fonction de sa stratégie de développement durable. La plupart de ces engagements se retrouvent dans le nouveau CRG et correspondent aux rubriques suivantes :

- régie et orientations stratégiques
- gestion des risques
- apprentissage, innovation et gestion du changement
- valeurs de la fonction publique
- personnes
- services axés sur les citoyens.

Ainsi, les sous-sections qui suivent présentent des réalisations de l'agence par rapport aux engagements en matière de gestion pris dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2004-2005* dans la perspective et selon les rubriques du *Cadre de responsabilisation de gestion* du gouvernement du Canada.

4.1 Régie et orientations stratégiques

L'agence a pris l'engagement dans son RPP de 2004-2005 de viser une meilleure intégration de la planification et de l'évaluation de la performance. Cet engagement s'est traduit par un raffermissement des liens entre les principaux éléments de la planification et de l'évaluation et de la mesure de la performance comme en témoignent le cadre stratégique, les plans d'affaires, le RPP et le rapport sur le rendement. À titre d'exemple, les engagements en matière de rendement se retrouvant dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2005-2006* ont été fixés à partir de renseignements historiques sur les résultats provenant des derniers rapports sur le rendement, des dernières enquêtes annuelles et des rapports d'évaluation. Les plans d'affaires des centres de responsabilité valident la capacité de l'organisation à respecter les engagements fixés.

Afin de faciliter l'implantation du *Cadre de responsabilisation de gestion* du gouvernement fédéral, l'agence vise maintenant à se doter d'un processus de planification intégrée qui arrime les dimensions stratégiques, opérationnelles, financières et de ressources humaines. Cela permettra un alignement des ressources et des plans en fonction des résultats stratégiques et une gestion efficace des changements que l'agence vivra dans les prochaines années.

4.2 Gestion des risques

L'agence entreprenait, au cours de l'exercice 2004-2005, l'intégration de la gestion des risques dans l'analyse, le traitement et le suivi des projets de développement considérés dans le cadre de ses programmes financiers.

Comme première phase d'introduction de la gestion des risques dans les pratiques et les façons de faire des conseillers, l'agence a réalisé un projet-pilote de la fin novembre à la mi-février 2005. Celui-ci a permis à sept conseillers de l'agence de moduler leurs actions selon le niveau de risque propre à chaque projet de développement nécessitant une aide financière. L'approche préconisée consistait à intégrer une analyse du risque d'un projet à chacune des trois étapes-clés de son cycle de vie habituel.

L'analyse du risque est guidée par trois grilles distinctes. Chacune des grilles contient un ensemble de questions reliées à la situation contextuelle et organisationnelle du bénéficiaire. Le total du pointage attribué à chacun des éléments permet de classer chacun des projets selon un degré de risque. Ce degré de risque oriente ensuite le conseiller dans ses actions subséquentes dans le cadre du projet.

L'évaluation du projet-pilote réalisée en mars 2005 visait à :

- valider l'intelligence et la cohérence de l'approche
- mettre à l'épreuve l'efficacité des outils développés (grilles de risques)
- s'assurer d'une approche saine dans le traitement des réclamations
- s'assurer d'un gain d'efficacité dans le traitement et le suivi des projets de développement d'ordre financier.

Cette évaluation a permis de conclure que les quatre objectifs étaient atteints et que l'approche pouvait être étendue à toute l'agence.

Les conseillers impliqués dans ce projet-pilote ont été à l'origine de plus de 30 recommandations d'amélioration du modèle et de l'outil informatique utilisés pour les grilles de risques. Au 31 mars 2005, la majorité des recommandations de l'évaluation était déjà en place et les préparatifs en vue de procéder à une tournée de formation dans les 14 bureaux de l'agence étaient bien engagés. La mise en œuvre prévoit un suivi rapproché de l'appropriation et l'utilisation du modèle et de l'outil au cours des premiers mois, en plus d'une évaluation plus formelle après un an d'utilisation.

4.3 Apprentissage, innovation et gestion du changement

L'application de la politique gouvernementale en gestion de l'information consiste principalement à garantir que l'information créée et utilisée par le gouvernement du Canada est gérée de façon efficace et efficiente tout au long de son cycle de vie. Dans la première phase de mise en application de la politique, réalisée en partie en 2004-2005, l'agence cherche à gérer l'information dont elle dispose et qu'elle est en mesure de produire, et à comprendre la façon dont elle circule dans ses processus décisionnels. L'approche adoptée pour optimiser sa gestion de l'information est la gestion axée sur les résultats. De plus, pour mettre en œuvre de nouvelles façons de faire en gestion de l'information, le système corporatif de gestion de la qualité est l'outil privilégié.

Dans la prochaine phase, à la suite de l'analyse de sa gestion de l'information, l'agence envisage de mettre en place une fonction spécialisée en gestion de l'information au cours de l'exercice 2005-2006. Cette fonction lui permettra de considérer l'information financière et non financière contribuant au rendement et à la prise de décisions en tant que ressources à gérer.

4.4 Valeurs de la fonction publique et les personnes

L'agence a élaboré et a diffusé un cadre en matière de gestion des ressources humaines pour la période 2004-2007. Ce cadre énonce cinq grandes priorités organisationnelles qui sont étroitement liées à celles de la fonction publique fédérale.

Un code de valeurs et d'éthique connu, partagé et intégré à toutes les activités de l'agence

Beaucoup d'énergie a été investie au cours de la dernière année afin de former les gestionnaires et les employés à la compréhension et à l'appropriation du *Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique* et de les soutenir. À cet effet, tous les gestionnaires et plus de 80 % des employés ont participé à un atelier à ce sujet. Des lignes directrices ont été émises et plusieurs consultations ont donné lieu à des discussions et à des remises en question de nos façons de faire. En outre, les politiques en matière de gestion des ressources humaines ont été revues afin d'inclure la dimension valeur et éthique.

Les efforts fournis pour sensibiliser les gestionnaires et les employés au code des valeurs et d'éthique guideront, à court et à moyen termes, leurs comportements en milieu de travail et auront une incidence positive sur le climat organisationnel.

Des employés ayant des compétences et la formation nécessaire pour assurer la pertinence de l'organisation

L'agence a procédé à un exercice d'identification des principales compétences pour l'ensemble des employés. Les compétences retenues sont étroitement liées aux résultats corporatifs recherchés et serviront à guider les employés dans leur cheminement professionnel.

Au cours de la dernière année, près de 70 % des employés ont élaboré un plan d'apprentissage et la majorité d'entre eux participe aux activités prévues à leur plan. L'équivalent de 4 % de la masse salariale a été attribuée à des activités d'apprentissage, ce qui est comparable à plusieurs entreprises du secteur privé et à d'autres ministères fédéraux. Les gestionnaires ont investi principalement dans la réalisation des activités prévues au programme de formation lié à la modernisation.

Une organisation et une affectation de travail facilitant l'innovation, la prise de décisions et l'optimisation de la productivité

L'agence a procédé à la révision de la classification de certains postes afin de se conformer aux directives, aux normes et aux politiques en vigueur. Les gestionnaires ont reçu une formation en classification et en organisation de travail. Un processus de révision a été entrepris auprès de différentes directions afin de mieux définir les rôles et les responsabilités, optimiser la prise de décisions et améliorer l'organisation du travail.

Une organisation qui intègre les besoins en matière de ressources humaines aux planifications stratégiques et opérationnelles

Le portrait de l'effectif produit en 2005 appuiera l'élaboration du plan ministériel des ressources humaines 2006-2007. Le cycle de planification de l'agence est actuellement en révision dans la perspective, entre autres, d'intégrer la planification des ressources humaines à la planification ministérielle axée sur les résultats. Les lignes directrices et le plan ministériel de dotation sont présentement en élaboration et ils guideront les décisions en matière de dotation au cours de la prochaine année.

Un milieu de travail propice au bien-être, à la santé, à la sécurité, à l'épanouissement professionnel et un équilibre entre la vie personnelle et professionnelle des employés

Le comité consultatif patronal-syndical, créé en décembre 2004, favorise la collaboration et la compréhension entre l'agence et les diverses organisations représentant les employés afin d'améliorer ensemble le mieux-être organisationnel.

En 2004-2005, le comité a contribué à mettre en place un système de gestion des différends. En vigueur depuis le 1^{er} avril 2005, il offrira aux employés un accès additionnel à des moyens favorisant la saine communication, les relations interpersonnelles harmonieuses et le règlement des différends.

Un atelier d'une journée sur le règlement des différends a été développé et sera offert à tous les employés au cours de la prochaine année dans le but de les outiller à gérer leurs différends et à entretenir des relations harmonieuses dans leur milieu de travail.

L'agence a réussi à maintenir le niveau de représentativité des membres de groupes désignés au cours de la dernière année et à fournir une occasion d'affectation intérimaire à 17 d'entre eux. Un nouveau plan d'équité en matière d'emploi, pour la période 2005-2008, a été approuvé par le comité de gestion ministérielle. Il vise principalement l'inclusion des membres de groupes désignés au sein de l'organisation et la sensibilisation à la différence.

4.5 Services axés sur les citoyens

L'agence a contribué de plusieurs façons à l'amélioration de cet aspect du CRG, notamment par l'Initiative d'amélioration des services présentée à la section 3, par l'initiative Gouvernement en direct et par ses actions pour l'application de la *Loi sur les langues officielles*.

4.5.1 Gouvernement en direct

Au cours de la dernière année, l'agence a fourni des efforts importants dans le cadre de l'initiative GED et de la transformation des services. À cet égard, différentes études ont été réalisées pour élaborer cette nouvelle vision et un modèle d'affaires a été développé pour permettre la réalisation de la prestation de services multimode, avec des processus revus et simplifiés, et selon le modèle de continuum de services du gouvernement du Canada.

Le service *DEC en direct* permet de centraliser la réception des demandes en provenance du site Internet de l'agence et d'offrir un service de première ligne plus rapide et personnalisé. Le site Internet de l'agence permettant de déterminer le profil du client, il est désormais plus facile de transmettre les demandes vers les bureaux d'affaires, les centres de service ou les collaborateurs les mieux habilités pour répondre aux demandes reçues. Les demandes d'information sont traitées par *DEC en direct* dans un délai maximum de quatre heures durant les heures ouvrables. De plus, des ententes de service ont été conclues avec certains de nos collaborateurs afin de s'assurer de la qualité du service.

L'agence procédera, à compter de l'automne 2005, au versement des contributions par dépôt direct pour les clients qui voudront profiter de ce service. L'agence prévoit ainsi réduire les délais de traitement des réclamations et, de cette façon, répondre aux attentes des clients.

L'agence travaille également à améliorer l'information disponible en direct quant aux programmes et aux services. Un important projet de refonte est en cours, mais déjà les citoyens peuvent apprécier l'accessibilité à une information détaillée sur les politiques entourant des secteurs d'intervention de l'agence, tels que l'économie sociale et les festivals et événements sportifs.



Le rapport GED 2005 de l'agence est disponible dans son site Internet à l'adresse www.dec-ced.gc.ca, dans la rubrique *Publications*.

4.5.2 Langues officielles - Partie VII - Article 41 de la *Loi sur les langues officielles*

L'agence a élaboré un nouveau plan d'action pour la période couvrant les exercices 2004-2005 à 2007-2008 et a réalisé des activités variées afin de répondre aux objectifs de la partie VII de la *Loi sur les langues officielles* visant l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM). Ces activités s'inscrivent dans les différentes catégories d'intervention prévues au nouveau *Cadre horizontal de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats* du gouvernement en matière de langues officielles.

À l'intérieur, l'agence a pris action afin d'améliorer la sensibilisation du personnel quant aux objectifs de la partie VII et a assuré le fonctionnement de son réseau d'appui aux CLOSM qui compte une dizaine de conseillers répartis dans les bureaux d'affaires desservant une clientèle anglophone.

L'agence a contribué aux consultations, au partage d'information avec les CLOSM et à la transmission de renseignements sur ses programmes et services afin de favoriser leur utilisation par la clientèle anglophone. L'agence s'est de plus impliquée activement dans le renforcement de partenariats, notamment par sa collaboration à la révision de l'initiative financée dans le cadre du Fonds d'appui de Ressources humaines et développement des compétences Canada et par sa participation active aux différents comités qui en découlent, notamment en matière de diversification économique. Elle a également été présente à toutes les rencontres des coordonnateurs de l'article 41, coordonnées par Patrimoine canadien, et a produit un article publié dans le *Bulletin 41-42* coordonné par ce ministère.

La clientèle anglophone a bénéficié de plus d'une centaine de projets de développement régional, complétés par des initiatives d'animation et des démarches d'accompagnement des différents acteurs du développement. L'aide financière a dépassé 18 millions de dollars. De plus, une contribution dépassant neuf millions de dollars a été accordée pour la construction du Centre de recherche en technologies langagières en Outaouais.

L'agence a conclu avec PCH un nouveau protocole triennal de Partenariat interministériel pour les communautés de langue officielle dans le cadre duquel quatre nouveaux projets ont été mis de l'avant. De plus, la réalisation du volet économique du *Plan d'action du gouvernement sur les langues officielles* s'est poursuivie, en collaboration avec Industrie Canada, par la mise en œuvre de deux projets-pilotes en téléapprentissage liés à l'entrepreneuriat et de 24 stages dans des domaines liés au mandat de l'agence.

OUTILS D'INTERVENTION DE L'AGENCE EN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Tel que présenté dans la première section, Développement économique Canada utilise et met à la disposition de ses bénéficiaires une vaste gamme d'outils qui lui permet d'intervenir en développement régional au Québec. Cette gamme d'outils d'intervention de l'agence est composée d'accompagnement et d'avis, de renseignements et de références ainsi que d'appuis financiers.

Ces outils, utilisés seuls ou de façon complémentaire par l'agence, concourent notamment à :

- outiller des acteurs du développement régional, en d'autres mots, l'agence fournit des moyens et des occasions (études, ateliers, séminaires) aux acteurs du développement pour :
 - prendre conscience de l'importance d'enjeux qui les interpellent (démarche de sensibilisation)
 - acquérir des compétences et des savoir-faire dans divers domaines spécialisés (développement des capacités)
 - renforcer et élargir leurs réseaux de partenaires d'affaires (développement de réseaux et de partenaires d'affaires)
- amorcer des projets structurants, c'est-à-dire l'identification d'un potentiel de développement et l'initiation de démarches visant à mobiliser et à concerter le milieu pour concevoir et mettre en œuvre un plan, une stratégie ou un projet structurant pour le développement d'une région
- faciliter la participation du milieu à la définition des priorités et des stratégies de développement régional de l'agence et du gouvernement du Canada
- aider le milieu à se documenter et à faire valoir des enjeux régionaux auprès des décideurs gouvernementaux.

Contact Affaires est un concept d'animation économique élaboré par Développement économique Canada en collaboration avec les Sociétés d'aide au développement des collectivités et les Centres d'aide aux entreprises. Cet événement s'adresse aux gens d'affaires et aux organismes en appui aux PME et vise

- à contribuer à l'amélioration du développement économique de toutes les régions du Québec
- à sensibiliser, à informer et à accompagner les entrepreneurs en leur fournissant des renseignements pertinents liés aux enjeux stratégiques propres à leur région afin de favoriser la croissance de leur entreprise
- à mieux faire connaître les programmes et les services du gouvernement du Canada
- à encourager une dimension participative entre le gouvernement du Canada, les organismes de soutien aux entreprises et les entrepreneurs.

Depuis 2003, huit Contact Affaires se sont déroulés dans sept régions du Québec. En 2004-2005, trois événements Contact Affaires ont eu lieu : à Montréal (1^{er} avril 2004), en Montérégie (10 novembre 2004) et aux Îles-de-la-Madeleine (15 mars 2005). En plus des thèmes nationaux que sont le démarrage, la croissance, l'exportation, la productivité et l'innovation, des thèmes ciblés par et pour chacune des régions visitées sont développés aux cours de conférences ainsi qu'au Parquet des affaires (site des stands ministériels).

Les thèmes qui ont été ciblés à Montréal sont : le bioalimentaire, les nanotechnologies, l'environnement et la plasturgie ; ceux traités en Montérégie : l'agroalimentaire, les nanotechnologies, l'environnement, le tourisme et le transport ; et aux Îles-de-la-Madeleine : l'innovation et l'environnement, la pêche et l'aquaculture, le tourisme et la culture, les nouvelles technologies de l'information ainsi que les changements climatiques et l'énergie éolienne.

Les trois événements ont attiré 406 entrepreneurs, 256 intervenants économiques et 29 ministères. Le taux de satisfaction des participants a atteint 95,6 % à Montréal, 85 % en Montérégie et 95,2 % aux Îles-de-la-Madeleine, alors que celui des représentants ministériels était de 70 % à Montréal, 87,5 % en Montérégie et 100 % aux Îles-de-la-Madeleine.

Le Contact Affaires Îles-de-la-Madeleine a été un événement novateur puisque des visites en entreprises par les représentants ministériels ont précédé la journée de conférences. Cette tournée a favorisé d'excellents contacts avec les entrepreneurs locaux, permettant d'établir des liens d'affaires et d'influencer grandement l'événement du jour suivant. Pour les ministères et les organismes gouvernementaux, ce Contact Affaires a été l'occasion de mieux faire connaître leurs programmes, leurs services et leur expertise et de fidéliser la clientèle de la région. Depuis, plus d'une quinzaine de suivis ont été effectués par les représentants ministériels auprès d'entrepreneurs rencontrés dans le cadre de l'événement.

Accompagnement et avis

Il s'agit pour l'agence d'aider un acteur du développement à concevoir et à mettre au point des orientations, une stratégie, un plan d'affaires, un plan d'action ou un projet, ou l'aider à planifier un montage financier, à identifier des sources de financement, etc. À Développement économique Canada, la prestation d'avis par un membre de son personnel ou l'accompagnement sont des services rendus à un entrepreneur ou un intervenant local sur une base individuelle et de façon adaptée à sa situation. La prestation d'avis est une aide ponctuelle. Une démarche d'accompagnement est une aide systématique, soutenue et prolongée, à diverses étapes du cheminement du bénéficiaire dans la conception et la réalisation de son projet.

Renseignements et références

L'agence produit des renseignements pertinents pour la prise de décisions éclairées par les entrepreneurs et les intervenants locaux et régionaux et elle les rend plus accessibles et utilisables. Il s'agit également de les référer aux ressources susceptibles de répondre adéquatement à leurs besoins spécifiques en temps opportun.

À cet effet, l'agence collabore avec les Centres de services aux entreprises du Canada œuvrant au Québec, soit Info entreprises à Montréal et Ressources Entreprises à Québec, pour l'est du Québec. Ces organismes fournissent des services de renseignement, de référence ainsi que de la documentation aux entrepreneurs et aux intervenants locaux et régionaux partout au Québec.

Appuis financiers

C'est dans le cadre de ses programmes que l'agence accorde des contributions (remboursables et non remboursables) et, de façon exceptionnelle, des subventions à des bénéficiaires. Les programmes de l'agence se retrouvent dans les différentes catégories présentées dans le tableau suivant.

PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA

❶ Programmes réguliers liés au mandat de base de l'agence

- Programme innovation, développement de l'entrepreneuriat et exportations destiné aux PME (IDÉE-PME)
- Programme Initiatives régionales stratégiques (IRS)
- Programme de développement des collectivités (PDC)

❷ Programmes dédiés dans le cadre du mandat de base de l'agence

- Programme canadien d'appui à l'économie de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (PCAEGIM)
- Mesures d'adaptation des collectivités de pêche au Québec (MACPQ)

❸ Programmes mandatés par le gouvernement du Canada et d'autres ministères fédéraux

- Programme infrastructures Canada (2000)
- Travaux d'infrastructures Canada (1994)
- Programme des industries canadiennes du textile et du vêtement (PICTV) – volet CANtex
- Programme de contribution pour l'Initiative nationale d'adaptation économique, industrielle et communautaire pour le secteur du bois d'œuvre résineux (INAEICB)

Programmes réguliers liés au mandat de base de l'agence

Les principaux programmes réguliers d'aide financière de l'agence sont IDÉE-PME, IRS et PDC. Possédant des enveloppes budgétaires dédiées, les programmes PCAEGIM et MACPQ complètent les programmes inhérents au mandat de base de l'agence.

Programme innovation, développement de l'entrepreneurship et exportations destiné aux PME

Le programme IDÉE-PME vise principalement le développement des entreprises. Son but consiste à favoriser la croissance des affaires générées par les entreprises dans toutes les régions du Québec en facilitant, entre autres, l'accès aux renseignements pertinents, la sensibilisation aux enjeux de développement des entreprises, l'établissement d'entreprises stratégiques, le raffermissement de leur compétitivité grâce aux nouvelles pratiques d'affaires, à l'innovation et à la commercialisation. Ainsi, ce programme favorise la réalisation du potentiel de développement régional par les PME afin qu'il en résulte, à long terme, une amélioration de la prospérité et de l'emploi durable.

Quant aux résultats attendus, le programme devrait permettre :

- d'accroître la sensibilisation à l'innovation, à la commercialisation et à l'entrepreneurship
- d'accroître le repérage et l'intégration de nouvelles technologies
- d'accroître la commercialisation de produits issus de l'innovation
- d'accroître la productivité des entreprises en vue de rendre celles-ci plus concurrentielles sur le plan international
- de soutenir les activités d'essai et d'expérimentation dans le secteur des ressources naturelles dans les régions dont l'économie repose fortement sur ces ressources
- d'accroître les activités des PME sur les marchés internationaux et de consolider la position des PME exportatrices
- de stimuler les initiatives visant le démarrage d'entreprises et d'améliorer le climat des affaires.



Renseignements :

http://www.dec-ced.gc.ca/asp/ProgrammesServices/prg_idée_pme.asp?LANG=FR#1

Programme Initiatives régionales stratégiques

Ce programme consiste à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies et des plans d'action favorisant l'éclosion d'un environnement socio-économique propice au renforcement des atouts et des avantages compétitifs des régions québécoises dans le but de leur permettre de réaliser leur potentiel de développement régional pour qu'il en résulte, à long terme, une amélioration durable de la prospérité et de l'emploi. Le programme permet d'appuyer des initiatives majeures susceptibles d'avoir un impact structurant sur l'économie régionale, en réponse à des enjeux régionaux majeurs identifiés dans le cadre d'un processus de consultation, de concertation et de mobilisation du milieu. Les projets et les activités qui en découlent permettent une grande flexibilité et peuvent prendre diverses formes selon les besoins d'une seule région ou d'un groupe donné de régions.

Le programme vise d'abord l'accroissement de la capacité technologique des régions pour favoriser l'utilisation des technologies les plus appropriées et leur adaptation par la PME. Le programme permet également la mise en valeur du potentiel d'attraction touristique des régions, en plus d'augmenter la capacité d'attraction d'activités à caractère international. Il permet, en outre, d'appuyer les régions dans leurs efforts d'adaptation au nouvel environnement économique mondial, notamment en milieu rural.

Les résultats attendus du programme comprennent, entre autres :

- l'augmentation de l'utilisation de nouvelles technologies par les PME
- l'accroissement du nombre de touristes étrangers dans les régions
- l'augmentation du nombre de visiteurs étrangers à différents événements internationaux
- l'accroissement du nombre de projets touchant l'adaptation des régions au nouvel environnement économique mondial, notamment en milieu rural.

Programme de développement des collectivités

Ce programme national permet d'appuyer des collectivités dans toutes les régions du pays pour les aider à prendre en main le développement de leur milieu local. Au Québec, le PDC soutient financièrement 57 Sociétés d'aide au développement des collectivités ; il appuie également 14 Corporations de développement économique communautaire et neuf Centres d'aide aux entreprises.



Renseignements :

<http://www.dec-ced.gc.ca/asp/ProgrammesServices/PDC.asp?LANG=FR>

Programmes dédiés dans le cadre du mandat de base de l'agence

Programme canadien d'appui à l'économie de la Gaspésie
et des Îles-de-la-Madeleine

Ce programme est une mesure spéciale, financée à même les budgets de base de l'agence, qui vise à améliorer la situation économique de la région gaspésienne. Il est complémentaire des activités régulières de l'agence et donne priorité aux éléments suivants :

- la mise en valeur des infrastructures fédérales
- le développement des moyennes entreprises
- les jeunes
- l'habilitation du milieu
- les initiatives émergentes.

Ce programme prend fin le 22 août 2005.



Renseignements :

http://www.dec-ced.gc.ca/asp/ProgrammesServices/PCAEGIM_Gaspesie.asp?LANG=FR

Mesures d'adaptation des collectivités de pêche au Québec

Dans une approche d'interventions fédérales horizontales, l'agence s'est associée à d'autres ministères et organismes du gouvernement du Canada, notamment Ressources humaines et Développement des compétences Canada et Pêches et Océans Canada, pour aider les collectivités touchées par la réduction des activités de pêche découlant du moratoire sur la morue et les restrictions sur le crabe. Ayant reçu des fonds supplémentaires pour cette initiative, par l'entremise du programme IRS, l'agence appuie des projets permettant la création d'emplois à court terme dans ces collectivités.

Ce programme prend fin le 31 mars 2005.



Renseignements :

http://www.dec-ced.gc.ca/asp/NouveauSurSite/Annonce_speciale.asp?LANG=FR

Programmes mandatés par le gouvernement du Canada et d'autres ministères fédéraux

Programme infrastructures Canada (2000)

Dans le cadre du programme pancanadien d'infrastructures sous la responsabilité du Conseil du Trésor, une entente Canada-Québec a été signée en octobre 2000 avec l'objectif d'améliorer les infrastructures municipales au Québec aussi bien urbaines que rurales et la qualité de vie de ses citoyens. L'agence agit, pour le compte du gouvernement du Canada, à titre de ministère fédéral responsable de la mise en œuvre au Québec. Le troisième résultat stratégique de l'agence inclut uniquement les projets réalisés dans le cadre du Programme infrastructures Canada.



Renseignements :

http://www.infrastructure.gc.ca/icp/partners/qc_ip_f.shtml

Travaux d'infrastructures Canada (1994)

Amorcé en 1994-1995 pour une période initiale de trois ans, le Programme Travaux d'infrastructures Canada a été prolongé de deux ans en 1997-1998. Le Programme Infrastructures Canada a remplacé ce programme en 2000. Quelques projets approuvés dans le cadre du Programme Travaux d'infrastructures Canada font toujours l'objet de dépenses par l'agence.

Programme des industries canadiennes du textile et du vêtement

C'est par l'entremise du programme IDÉE-PME que l'agence met en application une partie du nouveau PICTV, établi par Industrie Canada, pour aider ces industries à s'adapter aux effets qui pourraient découler de l'initiative *Accès aux marchés accordé aux pays les moins développés*. Les entreprises du vêtement et du textile au Québec peuvent ainsi bénéficier de contributions pour réaliser des projets visant à diversifier leurs marchés et à accroître leur compétitivité.



Renseignements :

<http://www.dec-ced.gc.ca/asp/ProgrammesServices/PICTV.asp?LANG=FR>

Programme de contribution pour l'Initiative nationale d'adaptation économique, industrielle et communautaire pour le secteur du bois d'œuvre résineux

L'INAEICB est une initiative spéciale sous la responsabilité d'Industrie Canada et dont la mise en œuvre incombe aux agences responsables du développement régional. Elle a pour objectif de créer des retombées économiques à long terme dans les régions et les collectivités touchées par le différend commercial sur le bois d'œuvre, en appuyant principalement des projets de renforcement des capacités communautaires, de diversification des économies locales et d'amélioration de la productivité. Les principaux résultats attendus de l'initiative sont :

- l'utilisation accrue des nouvelles technologies
- la diversification de l'économie des collectivités qui dépendent du bois d'œuvre résineux
- l'amélioration de la viabilité et de l'autonomie des collectivités
- l'élaboration de plans d'action communautaire
- le développement d'un leadership local en matière de développement.

Ce programme prend fin le 31 mars 2005.

MÉTHODOLOGIE LIÉE À LA MESURE DU RENDEMENT DE L'AGENCE

Base de référence des projets

La base de référence pour ce rapport sur le rendement est constituée des projets en cours en 2004-2005, c'est-à-dire des projets ayant fait l'objet d'une dépense au cours de l'exercice 2004-2005. Ces projets peuvent regrouper les nouvelles ententes de contribution conclues entre le 1^{er} avril 2004 et le 31 mars 2005 ainsi que les projets antérieurs au 1^{er} avril 2004, dans la mesure où ceux-ci ont fait l'objet d'une dépense par l'agence en 2004-2005.

La base de référence des projets utilisée pour mesurer les résultats diffère de celle utilisée en 2000-2001. En 2000-2001, ce sont les projets approuvés au cours de cet exercice, plus précisément les nouvelles ententes conclues, qui constituaient la base de projets utilisée pour recueillir de l'information sur les résultats. La base de référence utilisée en 2004-2005 est similaire à celle utilisée en 2001-2002, en 2002-2003 et en 2003-2004. Elle est représentative de l'intervention de l'agence, car elle permet de mesurer les résultats d'un plus grand nombre de projets ayant dépassé l'étape de la mise en œuvre ou qui sont complétés. Bref, cette base de référence permet de donner une image plus fidèle des résultats obtenus par l'agence en 2004-2005.

Méthodes de cueillette de données

Les résultats présentés dans ce rapport ont été atteints par le biais de deux modes de prestation de services, soit l'aide directe à la PME, administrée par les conseillers de l'agence et l'aide indirecte apportée aux PME et aux entrepreneurs par l'intermédiaire de collaborateurs que l'agence appuie financièrement.

Intervenant de deux façons auprès des entreprises, la stratégie de mesure du rendement de l'agence comprend deux méthodes de collecte de données. Celles-ci ont été utilisées pour recueillir de l'information sur les résultats à partir de la base de référence choisie :

- enquête annuelle auprès de la clientèle
- suivi de projets des conseillers.

Une enquête téléphonique auprès de l'ensemble de la clientèle de l'agence a permis de recueillir de l'information sur les résultats pour les entreprises, les organismes qui tiennent des activités ponctuelles et quelques gestionnaires d'actifs aux retombées collectives organisant des festivals, par exemple.

Le suivi des projets par les conseillers des différents bureaux d'affaires de l'agence a fourni l'information nécessaire sur les résultats pour les organismes à but non lucratif offrant des services aux entreprises. Cette démarche a consisté à identifier l'ensemble des projets ainsi que les indicateurs à documenter par les conseillers dans les régions pour confier, par la suite, la coordination de la cueillette d'information à une personne responsable dans chaque bureau d'affaires de l'agence. Cette personne a compilé les renseignements à partir des rapports d'activités ou en contactant les représentants des organismes d'aide aux entreprises ou de développement concernés.

Les données recueillies par les conseillers et consolidées par les personnes responsables en région ont fait l'objet d'une procédure de validation dans chacun des bureaux d'affaires ainsi qu'au siège social de l'agence à la Direction de la qualité et de l'examen qui produit le rapport sur le rendement.

En ce qui a trait aux résultats pour les organismes financés dans le cadre du PDC, ils ont été recueillis auprès de l'ensemble des SADC, des CAE et des CDEC. La personne responsable dans les bureaux d'affaires a acheminé aux organismes un fichier précisant les indicateurs à documenter et leur demandant de fournir l'information. Les données des organismes ont été recueillies par les bureaux d'affaires puis acheminées à la Direction de la qualité et de l'examen qui les a consolidées. La Direction de l'entrepreneuriat local a validé et a vérifié les données reçues des bureaux d'affaires.

Création et maintien d'emplois

Les résultats sur la création et le maintien d'emplois proviennent des deux sources d'information énumérées ci-dessus, soit l'enquête annuelle auprès de la clientèle et la cueillette d'information sur les résultats dans les bureaux d'affaires.

La méthodologie pour mesurer la création et le maintien d'emplois dans le cadre du Programme de développement des collectivités a été modifiée en 2001-2002. La nouvelle méthode de cueillette de données utilisée est plus exhaustive car elle consolide l'ensemble des données provenant de chacune des SADC et des CAE. Auparavant, les données étaient recueillies, par le moyen d'une enquête téléphonique, auprès des clients d'un échantillon de SADC (un tiers du Réseau des SADC chaque année) et les résultats faisaient l'objet d'une projection pour l'ensemble des SADC.

Caractère incitatif de l'aide

Cet indicateur permet de vérifier si les projets qui ont reçu une contribution financière de l'agence n'auraient pas été réalisés sans son aide ou bien auraient été réalisés différemment. D'une part, il correspond à la proportion des répondants à l'enquête téléphonique annuelle qui ont déclaré que, sans l'aide de l'agence, ils n'auraient pu réaliser leur projet. D'autre part, auprès des répondants ayant déclaré qu'ils auraient pu réaliser leur projet sans l'appui financier de l'agence, il correspond à la proportion de ces répondants ayant mentionné qu'ils n'auraient pu réaliser leur projet avec la même ampleur ou dans les mêmes délais.

Limites méthodologiques quant à la mesure du rendement

Documenter les résultats liés aux interventions de l'agence présente des défis méthodologiques importants. Il y a d'abord les problèmes liés à la temporalité des résultats qui dépend de la nature des projets. En effet, s'il est possible de comptabiliser les dépenses liées aux contributions financières accordées pour la réalisation de projets au 31 mars 2005, il est, en revanche, beaucoup plus ardu d'en isoler et d'en mesurer les résultats. Ainsi, certains projets, tels que des projets d'immobilisation ou des projets liés à l'innovation, peuvent s'échelonner sur plus d'une année et les résultats attendus ne se produisent donc pas nécessairement pendant l'année où ils ont été approuvés et où les contributions ont été versées. De plus, d'autres projets peuvent être terminés depuis peu de temps seulement et leurs principaux effets, notamment en termes de maintien ou de création d'emplois, n'apparaîtront que plus tard et ne peuvent conséquemment être documentés dans le présent rapport.

Quelle que soit la méthode de collecte des informations, la stratégie de mesure de l'agence ne permet pas de mesurer les effets d'entraînement qu'auront avec le temps ces projets sur les économies régionales. La mesure du rendement porte davantage sur les conséquences immédiates des interventions que sur celles à long terme. Ces effets à plus long terme pourront être documentés dans le cadre d'une démarche d'évaluation. Bref, les résultats présentés dans ce rapport constituent une partie des résultats auxquels l'agence contribue.

Limites méthodologiques quant à la création et au maintien des emplois

Outre la temporalité des résultats liés à la nature de certains projets, les types de clients appuyés par l'agence posent également un autre défi méthodologique quant à la mesure du rendement et notamment la mesure de la création et du maintien des emplois. Ainsi, comme mentionné précédemment, l'agence dessert, soit directement, soit indirectement la PME. Par l'intermédiaire du personnel de l'agence, elle accorde un appui direct à la PME par l'octroi de contributions financières. Elle appuie indirectement la PME dans les cas où elle aide financièrement des groupes intermédiaires qui

offrent directement des services aux PME. Bref, certains des emplois créés ou maintenus résultent directement de l'aide financière de l'agence, alors que dans le cas des services offerts par des groupes intermédiaires, les emplois créés sont une conséquence indirecte de l'intervention de l'agence. Dans le cadre de ce rapport, l'agence compte les emplois créés ou maintenus de façon directe ou indirecte par son intervention.

La définition utilisée par les SADC et les CAE pour mesurer la création et le maintien d'emplois diffère de celle de l'agence. Alors que l'agence mesure la création et le maintien d'emplois par le biais de ses contributions financières, les SADC et les CAE comptent les emplois maintenus ou créés dans le cadre d'un appui financier et à la suite d'une aide technique.

Attribution des résultats

Par ailleurs, comme l'agence travaille en étroite collaboration avec plusieurs ministères et organismes du gouvernement du Canada, du gouvernement du Québec ainsi qu'avec plusieurs acteurs locaux et régionaux lors du montage financier des projets, l'agence ne peut seule s'attribuer les résultats présentés. Les appuis accordés par l'agence pour la réalisation de projets *contribuent* à l'atteinte de résultats.

Annexe 3

PRINCIPAUX CHANGEMENTS LIÉS À LA NOUVELLE ARCHITECTURE D'ACTIVITÉS DE PROGRAMME

Au cours des dernières années, la structure de planification et de reddition de comptes de l'agence était composée de trois résultats stratégiques et des éléments d'intervention suivants :

Résultat stratégique n° 1 : <i>Développement des entreprises</i>	Éléments d'intervention : <ul style="list-style-type: none">■ information et sensibilisation générales■ établissement d'entreprises stratégiques■ compétitivité — nouvelles pratiques d'affaires■ compétitivité — innovation de procédés, d'équipements et de produits■ compétitivité — commercialisation■ développement des petites entreprises.
Résultat stratégique n° 2 : <i>Amélioration de l'environnement économique des régions</i>	Éléments d'intervention : <ul style="list-style-type: none">■ capacité du milieu à dynamiser le développement de son économie■ mise en valeur économique des atouts régionaux de développement■ développement et renforcement des avantages compétitifs fondés sur le savoir.
Résultat stratégique n° 3 : <i>Développement et renouvellement des infrastructures collectives</i>	Éléments d'intervention : <ul style="list-style-type: none">■ infrastructures pour l'eau potable et les eaux usées■ infrastructures locales de transport■ projets ayant des incidences économiques, urbaines ou régionales

La nouvelle architecture d'activités de programme, telle que présentée ci-dessous, entraîne quelques changements dans l'ancienne structure de planification et de reddition de comptes de l'agence. Les principaux changements apportés sont les suivants :

- L'agence passe de trois résultats stratégiques à deux, soit la *Compétitivité des entreprises* et la *Vitalité des collectivités*. Le deuxième et le troisième résultat stratégique de l'agence deviennent des activités de programme sous le nouveau résultat stratégique *Vitalité des collectivités*.
- L'agence crée une nouvelle activité de programme, soit la *Prestation de mesures spéciales d'ajustement*, pour rendre compte de son action et de ses résultats en ce qui concerne l'ajustement des collectivités aux chocs économiques ou aux désastres naturels.

RÉSULTAT STRATÉGIQUE N° 1 : COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES

Activité de programme : <i>Développement des entreprises</i>	Sous-activités de programme : <ul style="list-style-type: none">■ information et sensibilisation générales■ établissement d'entreprises stratégiques■ nouvelles pratiques d'affaires■ innovation de produits, de procédés et d'équipements■ commercialisation et exportation■ développement et renforcement d'avantages compétitifs fondés sur le savoir.
---	--

RÉSULTAT STRATÉGIQUE N° 2 : VITALITÉ DES COLLECTIVITÉS

Activité de programme : <i>Amélioration de l'environnement économique des régions</i>	Sous-activités de programme : <ul style="list-style-type: none">■ capacité de prise en charge du développement par le milieu■ mise en valeur économique du potentiel régional de développement■ développement des petites entreprises.
Activité de programme : <i>Amélioration des infrastructures collectives</i>	Sous-activités de programme : <ul style="list-style-type: none">■ qualité de l'eau■ routes et transport collectif■ actifs ayant des incidences économiques, urbaines et régionales.
Activité de programme : <i>Prestation de mesures spéciales d'ajustement</i>	Sous-activités de programme : <ul style="list-style-type: none">■ ajustement des collectivités aux chocs économiques■ ajustement des collectivités aux désastres naturels.

Annexe 4

LISTE DES ACRONYMES

AP	Activité de programme
ATR	Association touristique régionale
CAE	Centre d'aide aux entreprises
CDEC	Corporation de développement économique communautaire
CLOSM	Communautés de langue officielle en situation minoritaire
CNRC	Conseil national de recherches Canada
CRG	<i>Cadre de responsabilisation de gestion</i>
DEC	Développement économique Canada
ÉTP	Équivalent temps plein
FSQC	Fonds spécial de développement et d'adaptation économiques des communautés de pêche du Québec (Québec Côtier)
GED	Gouvernement en direct
IDÉE-PME	Programme innovation, développement de l'entrepreneurship et des exportations destiné aux PME
INAEICB	Initiative nationale d'adaptation économique, industrielle et communautaire pour le secteur du bois d'œuvre résineux
IRS	Initiatives régionales stratégiques
MACPQ	Mesures d'adaptation des collectivités de pêche au Québec
OBNL	Organisme à but non lucratif
PCAEGIM	Programme canadien d'appui à l'économie de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine
PCH	Patrimoine canadien
PDC	Programme de développement des collectivités
PIB	Produit intérieur brut
PIC	Programme infrastructures Canada
PICTV	Programme des industries canadiennes du textile et du vêtement
PME	Petites et moyennes entreprises
R-D	Recherche et développement
RPP	Rapport sur les plans et les priorités
SADC	Société d'aide au développement des collectivités
SDD	Stratégie de développement durable
SRI	Stratégies régionales d'intervention
TPSGC	Travaux publics et services gouvernementaux Canada

Annexe 5

LISTE DES BUREAUX D'AFFAIRES

Abitibi-Témiscamingue

906, 5^e Avenue
Val-d'Or (Québec) J9P 1B9
Tél. : (819) 825-5260 • 1 800 567-6451
Télécopieur : (819) 825-3245

Bas-Saint-Laurent

2, rue Saint-Germain Est, bureau 310
Rimouski (Québec) G5L 8T7
Tél. : (418) 722-3282 • 1 800 463-9073
Télécopieur : (418) 722-3285

Centre-du-Québec

Place du Centre
150, rue Marchand, bureau 502
Drummondville (Québec) J2C 4N1
Tél. : (819) 478-4664 • 1 800 567-1418
Télécopieur : (819) 478-4666

Côte-Nord

701, boul. Laure
Bureau 202B, C. P. 698
Sept-Îles (Québec) G4R 4K9
Tél. : (418) 968-3426 • 1 800 463-1707
Télécopieur : (418) 968-0806

Estrie

Place Andrew Paton
65, rue Belvédère Nord, bureau 240
Sherbrooke (Québec) J1H 4A7
Tél. : (819) 564-5904 • 1 800 567-6084
Télécopieur : (819) 564-5912

Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine

120, rue de la Reine, 3^e étage
Gaspé (Québec) G4X 2S1
Tél. : (418) 368-5870 • 1 866 368-0044
Télécopieur : (418) 368-6256

Île-de-Montréal

3340, boul. de l'Assomption
Montréal (Québec) H1N 3S4
Tél. : (514) 283-2500
Télécopieur : (514) 496-8310

Laval — Laurentides — Lanaudière

Tour Triomphe II
2540, boul. Daniel-Johnson, bureau 204
Laval (Québec) H7T 2S3
Tél. : (450) 973-6844 • 1 800 430-6844
Télécopieur : (450) 973-6851

Mauricie

Immeuble Bourg du Fleuve
25, rue des Forges, bureau 413
Trois-Rivières (Québec) G9A 2G4
Tél. : (819) 371-5182 • 1 800 567-8637
Télécopieur : (819) 371-5186

Montérégie

Complexe Saint-Charles
1111, rue Saint-Charles Ouest, bureau 411
Longueuil (Québec) J4K 5G4
Tél. : (450) 928-4088 • 1 800 284-0335
Télécopieur : (450) 928-4097

Nord-du-Québec

Tour de la Bourse
800, square Victoria
Bureau 3800, C. P. 247
Montréal (Québec) H4Z 1E8
Tél. : (514) 283-8131 • 1 800 561-0633
Télécopieur : (514) 283-3637

Outaouais

259, boul. Saint-Joseph, bureau 202
Gatineau (Québec) J8Y 6T1
Tél. : (819) 994-7442 • 1 800 561-4353
Télécopieur : (819) 994-7846

Québec — Chaudière-Appalaches

Édifce John-Munn
112, rue Dalhousie, 2^e étage
Québec (Québec) G1K 4C1
Tél. : (418) 648-4826 • 1 800 463-5204
Télécopieur : (418) 648-7291

Saguenay — Lac-Saint-Jean

170, rue Saint-Joseph Sud, bureau 203
Alma (Québec) G8B 3E8
Tél. : (418) 668-3084 • 1 800 463-9808
Télécopieur : (418) 668-7584

SERVICES CORPORATIFS

Tour de la Bourse
800, square Victoria
Bureau 3800, C. P. 247
Montréal (Québec) H4Z 1E8
Tél. : (514) 283-6412
Télécopieur : (514) 283-3302

Place du Portage, phase II

165, rue Hôtel-de-Ville
C. P. 1110, succursale B
Gatineau (Québec) J8X 3X5
Tél. : (819) 997-3474
Télécopieur : (819) 997-3340

PERSONNE-RESSOURCE ET LOIS APPLIQUÉES

Personne-ressource pour obtenir des renseignements supplémentaires

Jean Pierre Lavoie
Directeur général
Qualité, Information et Technologies

Développement économique Canada pour les régions du Québec
Tour de la Bourse, 800, square Victoria
Bureau 3800, case postale 247
Montréal (Québec) H4Z 1E8
Téléphone : (514) 283-7982, télécopieur : (514) 283-0041
Courriel : jean_pierre.lavoie@dec-ced.gc.ca

Lois appliquées (année financière 2004-2005)

Le ministre de l'Industrie assume l'entière responsabilité de l'application de la loi suivante devant le Parlement :

Loi sur le ministère de l'Industrie (L.C. 1995, ch. c. 1)

Le ministre de l'Industrie partage la responsabilité de l'application des lois suivantes devant le Parlement :

Loi sur les prêts aux petites entreprises (L.C., 1993, ch. c. 6)
Loi sur le financement des petites entreprises du Canada (L.C., 1998, ch. 36)
